

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS ET RAPPORTS DU
 CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
 ET ENVIRONNEMENTAL

*REPÈRES STATISTIQUES
 SUR LES DIMENSIONS
 ÉCONOMIQUE, SOCIALE
 ET ENVIRONNEMENTALE
 DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE*

2009

N° 5

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	1
I - Le contexte économique	3
A - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	5
Fig. 1 : La population mondiale a progressé de 60 % et de plus de 2,5 milliards de personnes en trente ans (1975-2007)	5
Fig. 2 : Le PIB de la Chine (en PPA) est encore inférieur de moitié à celui de l'Union européenne ou des États-Unis	6
Fig. 3 : L'Union européenne est la première puissance économique mondiale	7
Fig. 4 : L'Union européenne compte près de 500 millions d'habitants	8
Fig. 5 : Les cinq principales économies européennes représentent plus de 70 % du PIB total de l'UE à 27	9
Fig. 6 : Même dans la période de crise, la dynamique des pays « émergents » reste nettement supérieure à celle des pays les plus développés	10
Fig. 7 : Le PIB par habitant dans l'Union européenne est inférieur d'un tiers à celui des États-Unis	11
Fig. 8 : L'écart de PIB par habitant entre la zone euro et les États-Unis s'est accru dans les dernières années	12
Fig. 9 : La France est en bonne place pour l'« indicateur du développement humain » (IDH) de l'ONU en 2007	13
Fig. 10 : L'évolution de l'« indicateur du développement humain » (IDH) pour quelques pays depuis 1980	14
Fig. 11 : Plus d'un milliard de personnes sont sous-alimentées dans le monde	15
Fig. 12 : La croissance du commerce mondial a été nettement plus rapide que celle du PIB	16
Fig. 13 : La montée en puissance de la Chine dans le total des exportations mondiales de marchandises	17
Fig. 14 : Un environnement international marqué par le déficit extérieur considérable des États-Unis et la croissance de l'excédent chinois	18
Fig. 15 : Depuis le début des années 2000, l'euro s'est apprécié de 80 % par rapport au dollar des États-Unis	19
Fig. 16 : Depuis le lancement de l'euro, le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale européenne s'est ajusté avec retard sur celui de la Réserve fédérale des États-Unis	20
Fig. 17 : La distribution de crédits à l'économie française s'effondre depuis le début de l'année 2008	21
Fig. 18 : Le déficit des échanges extérieurs de la France s'aggrave fortement	22

Fig. 19 : L'énergie pèse d'un poids important dans le déficit des échanges extérieurs de la France	23
B - INFLATION	24
Fig. 20 : Les cours des matières premières sont repartis à la hausse après s'être fortement repliés en 2008	24
Fig. 21 : La hausse des prix à la consommation reste modérée depuis le début des années 2000	25
Fig. 22 : Depuis 25 ans, les prix des produits agricoles à la production sont restés presque stables tandis que ceux des produits alimentaires à la consommation progressaient de moitié.....	26
Fig. 23 : Les soubresauts des bourses mondiales	27
Fig. 24 : Malgré la baisse récente, le prix des logements a doublé en dix ans ..	28
Fig. 25 : Les loyers ont augmenté plus rapidement que l'ensemble des prix	29
C - APPAREIL PRODUCTIF	30
Fig. 26 : 2,7 des 2,9 millions d'entreprises françaises ont moins de 10 salariés	30
Fig. 27 : Les activités de services représentent désormais plus de 60 % de l'emploi total en France	31
Fig. 28 : La part des salariés travaillant dans des établissements de moins de 50 salariés a progressé de dix points en trente ans	32
Fig. 29 : La compétitivité de l'Allemagne s'est améliorée par rapport à celle de la France et de l'ensemble de la zone euro	33
Fig. 30 : Les écarts de coût horaire de la main d'œuvre étaient très importants au sein de l'Union européenne en 2007	34
Fig. 31 : Le partage de la valeur ajoutée est relativement stable depuis le début des années 1990	35
Fig. 32 : Poursuite de l'érosion des parts de marché pour la France mais un sursaut pour l'Allemagne.....	36
Fig. 33 : La France est actuellement, avec l'Allemagne et le Japon, l'un des plus importants exportateurs nets de capitaux dans le monde	37
Fig. 34 : Quatre régions produisent 50 % du PIB de la France	38
D - FINANCES PUBLIQUES	39
Fig. 35 : Les recettes totales des administrations publiques des principales économies de l'Union européenne.....	39
Fig. 36 : Le solde public des principales économies de l'Union européenne devrait considérablement s'aggraver sous le poids de la crise.....	40
Fig. 37 : L'endettement public de toutes les principales économies de l'Union européenne repart nettement à la hausse	41
Fig. 38 : Comparaison internationale des soldes et de l'endettement des administrations publiques	42

II- Les grandes tendances sociales 43

A - DÉMOGRAPHIE	45
Fig. 39 : Un redressement récent du taux de fécondité aux États-Unis et en Europe, notamment en France	45
Fig. 40 : L'Irlande et la France présentent les taux de fécondité les plus élevés de l'Union européenne.....	46
Fig. 41 : Les personnes de 60 ans et plus représentent en France plus de 20 % de la population aujourd'hui et devraient en représenter 32 % à l'horizon 2050	47
Fig. 42 : L'espérance de vie à la naissance en France a régulièrement progressé depuis 1951	48
Fig. 43 : L'espérance de vie à la naissance va du simple au double selon les pays.....	49
B - MARCHÉ DU TRAVAIL	50
Fig. 44 : Un taux d'emploi plus faible en France chez les plus jeunes et les plus âgés.....	50
Fig. 45 : Le taux d'emploi en Europe a progressé même s'il reste sensiblement inférieur à celui des États-Unis	51
Fig. 46 : La France présente un des taux de chômage les plus élevés de l'Union européenne, en particulier chez les jeunes actifs	52
Fig. 47 : Une richesse de la croissance en emplois fluctuante	53
Fig. 48 : La création nette d'emplois en équivalent temps plein.....	54
Fig. 49 : Le taux de chômage de la France au sens du BIT dépasse à nouveau les 9 % de la population active	55
Fig. 50 : La France compte à nouveau plus de 4 millions de personnes à la recherche d'un emploi	56
Fig. 51 : 27 % des salariés (39 % des femmes et 16 % des hommes) ne disposent pas d'un CDI à temps complet en France	57
C - REVENUS	58
Fig. 52 : La part du 1 % des salaires les plus élevés est en nette progression dans le total de la masse salariale	58
Fig. 53 : En France, la part des impôts sur le revenu dans le PIB est inférieure à celle des autres principales économies de l'Union européenne	59
Fig. 54 : Le pouvoir d'achat évolue très différemment selon le mode de calcul.....	60
Fig. 55 : La part des revenus de la propriété dans le revenu des ménages a doublé depuis la fin des années 1960.....	61
Fig. 56 : Les revenus agricoles connaissent une évolution moins forte et plus irrégulière que ceux de l'ensemble de la population française.....	62

Fig. 57 : En 50 ans, la part du logement a considérablement augmenté dans le budget des ménages tandis que celles de l'alimentation et de l'habillement étaient réduites de moitié	63
Fig. 58 : Depuis une douzaine d'années, le taux d'épargne des ménages français oscille autour de 16 %	64
Fig. 59 : En France, l'épargne brute des ménages est supérieure à la moyenne de l'Union européenne	65
D - CONDITIONS DE TRAVAIL	66
Fig. 60 : Comparaison internationale du temps de travail des salariés	66
Fig. 61 : 15 % des salariés (22 % des hommes et 8 % des femmes) travaillaient habituellement ou occasionnellement de nuit en 2005	67
Fig. 62 : Près de 4 % des salariés ont été victimes d'un accident de travail avec arrêt en 2007, avec de grandes disparités d'un secteur à l'autre	68
Fig. 63 : Le nombre des arrêts de travail pour maladie professionnelle ne cesse de croître	69
Fig. 64 : Un salarié sur six estimait être l'objet de comportements hostiles dans le cadre de son travail en 2003	70
E - COHÉSION SOCIALE	71
Fig. 65 : Plus de 13 % de la population française se situait en 2007 sous le seuil de pauvreté monétaire	71
Fig. 66 : La France présente un taux de pauvreté monétaire, après transferts sociaux, inférieur à la moyenne de l'Union européenne	72
Fig. 67 : Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur au 1 ^{er} juin 2009	73
Fig. 68 : Le nombre des dossiers de surendettement déposés chaque année a presque triplé depuis le début des années 1990 et se stabilise à un niveau élevé depuis 2004	74
Fig. 69 : La part des prestations de protection sociale dans le PIB a augmenté de 4,5 points entre 1981 et 2007 mais s'est réduite au cours des deux dernières années	75
Fig. 70 : Part des cotisations dans le financement de la protection sociale des pays de l'Union européenne	76
Fig. 71 : Les dépenses de santé sont plus importantes aux États-Unis qu'en Europe ou au Japon mais leur système de soins n'est pas plus efficace	77
Fig. 72 : Près du quart de la dépense de soins et de biens médicaux n'est pas pris en charge par la sécurité sociale	78
Fig. 73 : Le « reste à charge » des ménages pour la consommation de soins et de biens médicaux a sensiblement progressé pour les soins ambulatoires et, surtout, pour les médicaments	79

Fig. 74 : Le « baromètre des inégalités et de la pauvreté » (BIP 40) proposé par le Réseau d'alerte sur les inégalités	80
F - SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE	81
Fig. 75 : Les dépenses annuelles d'éducation par élève ou étudiant (comparaison internationale)	81
Fig. 76 : Plus de 40 % des jeunes d'une même classe d'âge a obtenu un diplôme d'études supérieures	82
Fig. 77 : Les personnes pas ou peu diplômées sont plus fréquemment touchées par le chômage que les autres	83
Fig. 78 : Bien que la dépense globale pour la formation professionnelle et l'apprentissage ait progressé depuis une dizaine d'années, sa part dans le PIB continue de diminuer	84
Fig. 79 : Une formation professionnelle continue importante en France	85
Fig. 80 : La part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB de la France est en baisse	86
Fig. 81 : La part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB (comparaison internationale)	87
Fig. 82 : La France se situe à un bon rang pour le nombre de demandes de brevets européens, loin néanmoins des États-Unis, de l'Allemagne et du Japon	88
Fig. 83 : 83 % des entreprises européennes et 49 % des ménages disposaient d'un accès haut-débit à l'Internet en 2008	89

III - L'Environnement 91

Fig. 84 : Depuis 1973, malgré la part prise par le nucléaire, la consommation de pétrole et de gaz en France n'a baissé que de 4 % à cause d'une augmentation de 50 % des besoins en énergie	93
Fig. 85 : La France fait partie des pays gros consommateurs d'énergie au sein de l'Union européenne	94
Fig. 86 : L'évolution de l'intensité énergétique des principales économies de l'Union européenne	95
Fig. 87 : La consommation d'énergies renouvelables au sein de l'Union européenne	96
Fig. 88 : L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni semblent en bonne voie pour respecter les objectifs de Kyoto	97
Fig. 89 : Les émissions de CO ₂ dues à l'énergie en France	98
Fig. 90 : Les émissions de CO ₂ dans le monde	99
Fig. 91 : La France figure parmi les derniers pays de l'Union européenne pour la part des taxes environnementales dans le revenu total des taxes	100
Fig. 92 : En France, la part de l'électricité provenant des énergies renouvelables est passée au dessous de la moyenne européenne mais progresse depuis 2006	101

Fig. 93 : La France est proche de la moyenne de l'Union concernant l'exposition de la population urbaine à la pollution de l'air	102
Fig. 94 : A l'exception notable de l'Allemagne, la production de déchets ménagers augmente presque partout dans l'Union européenne	103
Fig. 95 : La part des différents secteurs dans la production de déchets en France	104
Fig. 96 : L'indice d'évolution des populations d'oiseaux des champs est l'un des critères retenus au niveau européen pour mesurer la qualité de l'environnement	105
Fig. 97 : L'Outre-mer représente le tiers de la superficie des forêts françaises	106
Fig. 98 : La zone économique exclusive (ZEE) de la France est multipliée par 30 grâce à l'Outre-mer	107
Mémento rapide.....	109
Sites internet des sources utilisées.....	111

AVANT PROPOS

Depuis la dernière publication de ces *Repères statistiques*, le monde a connu une crise systémique dont personne ne mesure encore les effets. Pendant toute cette période, la confusion était telle dans les esprits que l'on entendait ou voyait souvent des millions à la place des milliards ou inversement. Une chose est sûre, il va falloir désormais reconstruire sur des bases plus solides à partir de débats qui permettent à tous les acteurs de comprendre les enjeux, de définir des stratégies et de choisir les moyens les mieux adaptés pour atteindre les objectifs. Pour ce faire, il est indispensable de s'appuyer sur un socle de connaissances communes partagées. L'Insee et les principaux fournisseurs de statistiques ont un rôle essentiel à jouer pour fabriquer les outils d'observation les mieux adaptés à la situation actuelle. Mais il faudra aussi permettre à tous de s'appropriier ces outils et de trouver dans les chiffres disponibles les points de repères essentiels dont ils ont besoin.

C'est dans cet esprit que, depuis 2005, le CES élabore chaque année ces *Repères statistiques*. Cette nouvelle édition continue à renforcer la place accordée aux données liées à l'environnement en cohérence avec le rôle nouveau confié à notre assemblée consultative. Elle est donc bien dans son rôle en sélectionnant un ensemble d'informations essentielles pour éclairer le débat public autour de ces trois piliers indissociables sur lesquels il faut agir simultanément pour un véritable développement durable.

Pour ce faire, le CESE a fait un certain nombre de choix qui conditionnent la présentation des chiffres :

- 1- Le choix de la continuité : le lecteur pourra retrouver la plupart des tableaux et graphiques publiés dans les précédentes éditions ;
- 2- Le choix du long terme : pour aider à la compréhension des chiffres actuels, il est souvent utile de pouvoir connaître l'évolution dans le temps ;
- 3- Le choix des comparaisons internationales : à chaque fois que cela a été possible, les chiffres de la France ont été rapprochés des chiffres de nos partenaires de l'Union européenne (UE) et des grands pays du monde.

Dans la conjoncture actuelle marquée par la crise, ces choix ont leurs inconvénients. Dans une période très tourmentée, les repères « *habituels* » ne sont pas toujours ceux qui sont les plus explicatifs. Les moyennes annuelles permettent mal de voir les points de retournements lorsque les chiffres connaissent une grande amplitude infra-annuelle. Les comparaisons internationales ne sont pas toujours possibles faute de statistiques disponibles.

Néanmoins, le lecteur trouvera un certain nombre d'informations souvent ignorées qui lui permettront de mieux situer l'évolution de la France dans le monde.

Curieux pays, en effet. Avec un taux de fécondité parmi les plus élevés d'Europe, sa population pourrait, au rythme actuel, dépasser celle de l'Allemagne d'ici 50 ans. Il ne faut pas oublier l'importance des départements et collectivités d'Outre-mer : notre population est en fait de 64 millions d'habitants (et non de 60) et notre territoire maritime (zone économique exclusive) est le deuxième du monde derrière les États-Unis grâce à de nombreuses îles lointaines.

Ce pays qui ne représente qu'à peine 1 % de la population mondiale a un produit intérieur brut (PIB) de 2 600 milliards de dollars soit 5 % de la richesse mondiale au taux de change courant et 3 % en parité de pouvoir d'achat. C'est seulement 1 % de moins que la Chine en dollars courants !

L'UE a désormais près de 500 millions d'habitants et non 450 comme il est souvent écrit quand on oublie qu'elle est passée de 25 à 27 États-membres. Avec 22 % de la richesse mondiale, son PIB est désormais supérieur à celui des États-Unis (21 %) et deux fois supérieur à celui de la Chine si l'on calcule avec un taux de change en parité de pouvoir d'achat. En dollars courants, les chiffres sont moins significatifs à cause de la forte appréciation de l'euro. Ils sont de 30 % pour l'UE, 25 % pour les États-Unis et 6 % pour la Chine.

On pourra observer aussi dans ce document un certain nombre de phénomènes caractéristiques de la crise actuelle. Celle-ci se lit aussi bien dans le recul de la croissance mondiale enregistré dès l'année 2008 (figure 6), que - jusqu'à une période récente - dans une baisse du cours des matières premières presque aussi frappante que l'avait été leur progression au cours de deux années précédentes (figure 20) ou dans le repli de la valeur des biens immobiliers (figure 24). Ses traductions sociales n'ont pas tardé à se montrer dans tous les pays. Pour s'en tenir à la France, la courbe du chômage, quel que soit le mode de calcul retenu, prend une pente à la hausse tout à fait inédite dans l'histoire récente (figures 49 et 50) tandis que se profile le poids des ajustements budgétaires dont risquent de pâtir d'abord les ménages (figure 73).

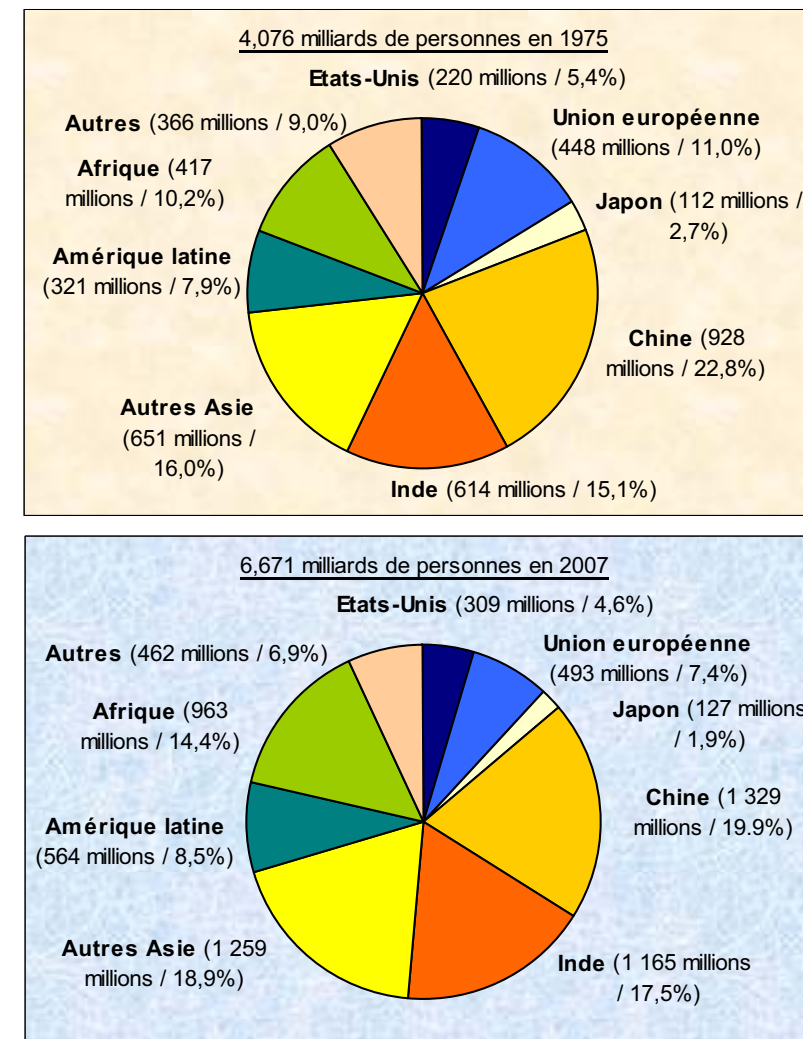
Dans le domaine environnemental, on notera avec intérêt le degré de réalisation des objectifs de Kyoto avec la prise de conscience planétaire de l'urgence qu'il y a désormais à traiter de la question climatique (figure 87) ainsi que l'avant-dernière place occupée par notre pays au sein de l'Union européenne concernant la part de la fiscalité « verte » (figure 91).

Mieux connaître la réalité c'est déjà commencer à la transformer : telle est la seule ambition de cette nouvelle édition des *Repères statistiques*.

Achevé de rédiger le 12 novembre 2009

A - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Fig. 1 : La population mondiale a progressé de 60 % et de plus de 2,5 milliards de personnes en trente ans (1975-2007)



« Chine » = y compris Taïwan. « Union européenne » = les 27 États-membres actuels. « Amérique latine » = Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes. « Autres Asie » = y compris le Proche et le Moyen Orient. « Autres » = Canada, autres pays d'Europe, Turquie, ex-URSS (sauf les pays baltes, membres de l'UE), Australie et autres Océanie. Source : Onu (*Rapport mondial sur le développement humain 2009*), calculs et graphiques Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 2 : Le PIB de la Chine (en PPA) est encore inférieur de moitié à celui de l'Union européenne ou des États-Unis

(année 2007)

	Valeur du PIB					
	En milliards de dollars	%	France = 100	En parité de pouvoir d'achat	%	France = 100
UE à 27	16 843,0	30,9	650	14 811,7	22,8	713
(Zone euro à 16)	(12 277,8)	22,5	474	(10 611,8)	16,3	511
Allemagne	3 317,4	6,1	128	2 830,1	4,4	136
Royaume-Uni	2 772,0	5,1	107	2 143,0	3,3	103
France	2 589,8	4,7	100	2 078,0	3,2	100
Italie	2 101,6	3,9	81	1 802,2	2,8	87
Espagne	1 436,9	2,6	55	1 416,4	2,2	68
Etats-Unis	13 751,4	25,2	531	13 751,4	21,2	662
Canada	1 329,9	2,4	51	1 180,9	1,8	57
Mexique	1 022,8	1,9	39	1 484,9	2,3	71
Total Alena	16 104,1	29,5	622	16 417,2	25,3	790
Japon	4 384,3	8,0	169	4 297,2	6,6	207
Chine	3 205,8	5,9	124	7 096,7	10,9	342
Inde	1 176,9	2,2	45	3 096,9	4,8	149
Brésil	1 313,4	2,4	51	1 833,0	2,8	88
Russie	1 290,1	2,4	50	2 087,4	3,2	100
Total « BRIC »	6 986,2	12,8	270	14 114,0	21,7	679
Corée du Sud	969,8	1,8	37	1 201,8	1,9	58
Australie	821,0	1,5	32	733,9	1,1	35
Afrique subsaharienne	804,0	1,5	31	1 481,7	2,3	71
Total Monde	54 583,8	100,0	2 108	64 909,7	100,0	3 124

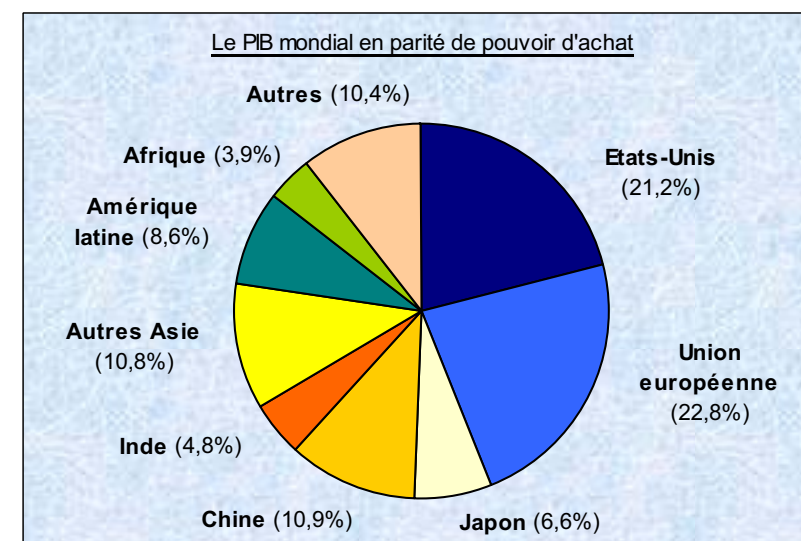
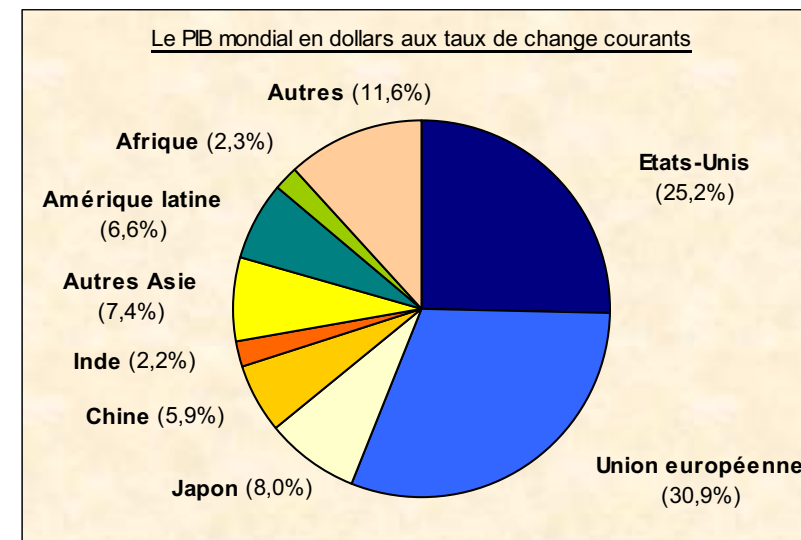
La zone euro est actuellement composée des 16 pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal depuis 1999, Grèce depuis 2001, Slovaquie depuis 2007, Chypre et Malte depuis 2008, Slovaquie depuis 2009.

La « parité de pouvoir d'achat » (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services.

Source : Onu (*Rapport mondial sur le développement humain 2009*), calculs Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 3 : L'Union européenne est la première puissance économique mondiale

(Données 2007)

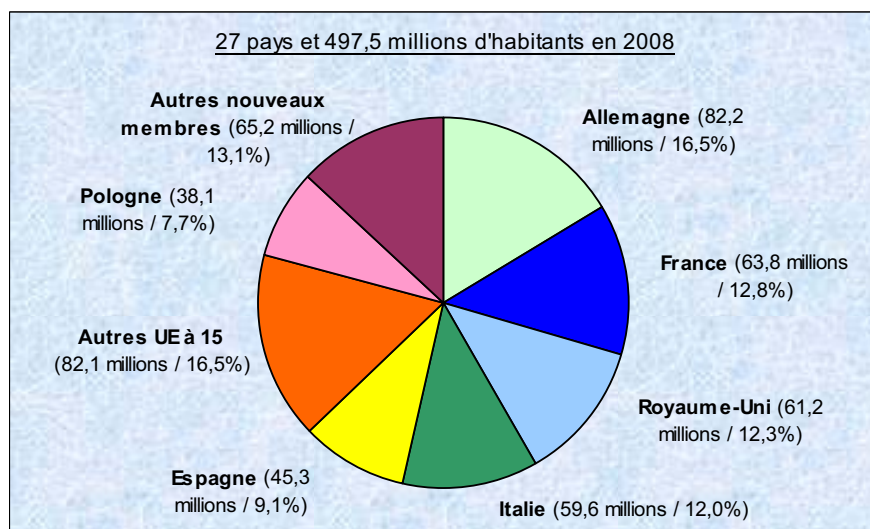
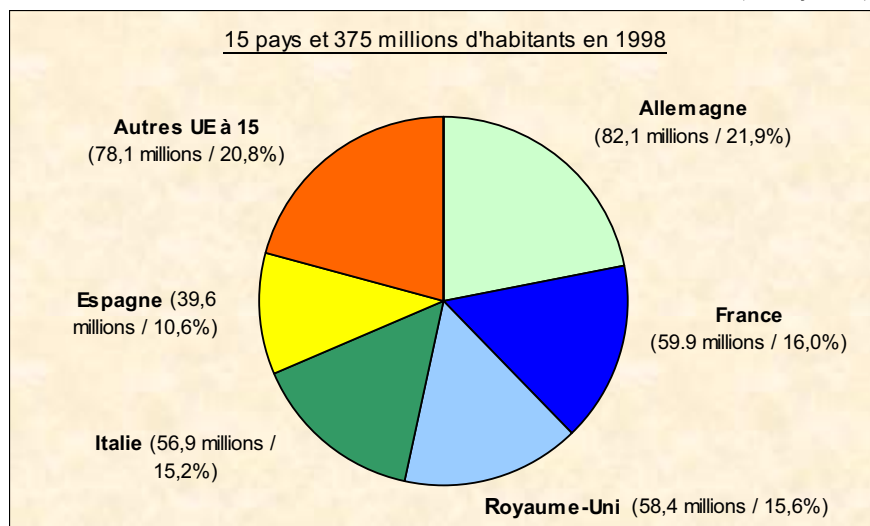


La « parité de pouvoir d'achat » (PPA) est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services.

« Union européenne » = les 27 États-membres actuels.

Source : Onu (*Rapport mondial sur le développement humain 2009*), calculs et graphiques Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 4 : L'Union européenne compte près de 500 millions d'habitants
(Au 1^{er} janvier)

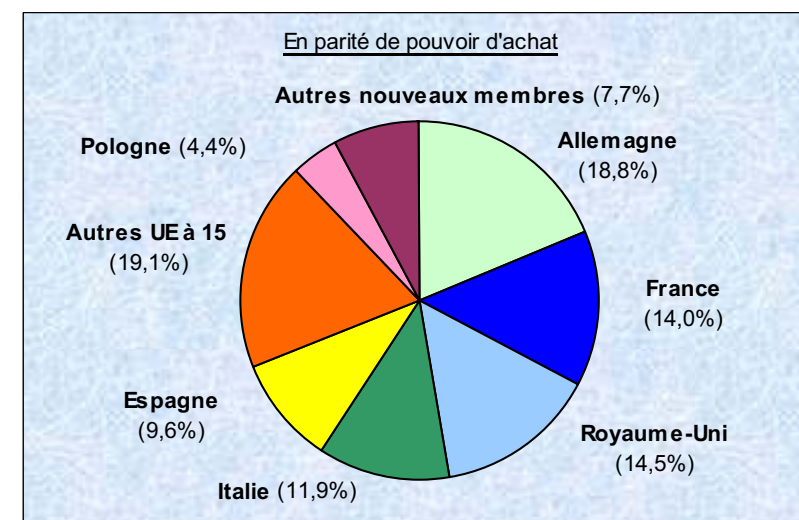
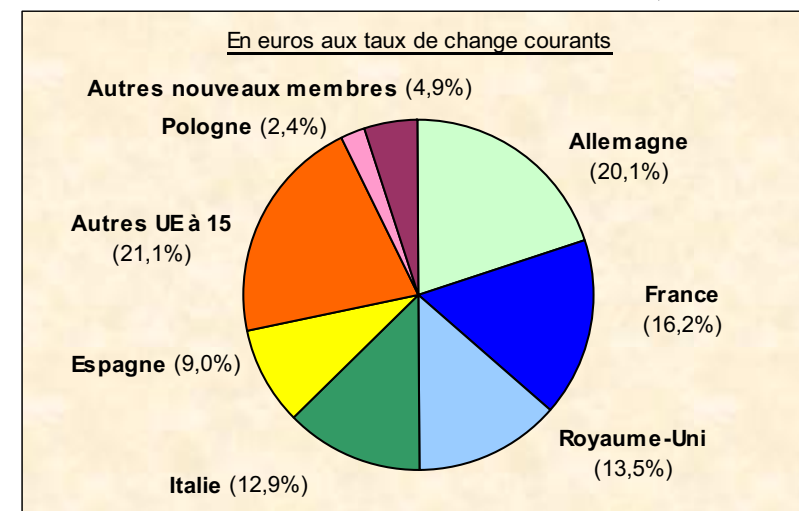


« *Autres Union européenne à 15* » = Pays-Bas (16,4 millions d'habitants en 2008), Grèce (11,2), Belgique (10,7), Portugal (10,6), Suède (9,2), Autriche (8,3), Danemark (5,5), Finlande (5,3), Irlande (4,4), Luxembourg (0,5). « *Autres nouveaux membres* » = élargissement de 2004 (outre la Pologne) : République tchèque (10,4 millions d'habitants en 2008), Hongrie (10,0), Slovaquie (5,4), Lituanie (3,4), Lettonie (2,3), Slovénie (2,0), Estonie (1,3), Chypre (0,8), Malte (0,4) + élargissement de 2007 : Roumanie (21,5) et Bulgarie (7,6). « *France* » = y compris l'Outre-mer.

Source : Eurostat, calculs et graphiques Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 5 : Les cinq principales économies européennes représentent plus de 70 % du PIB total de l'UE à 27

(Estimations 2009)

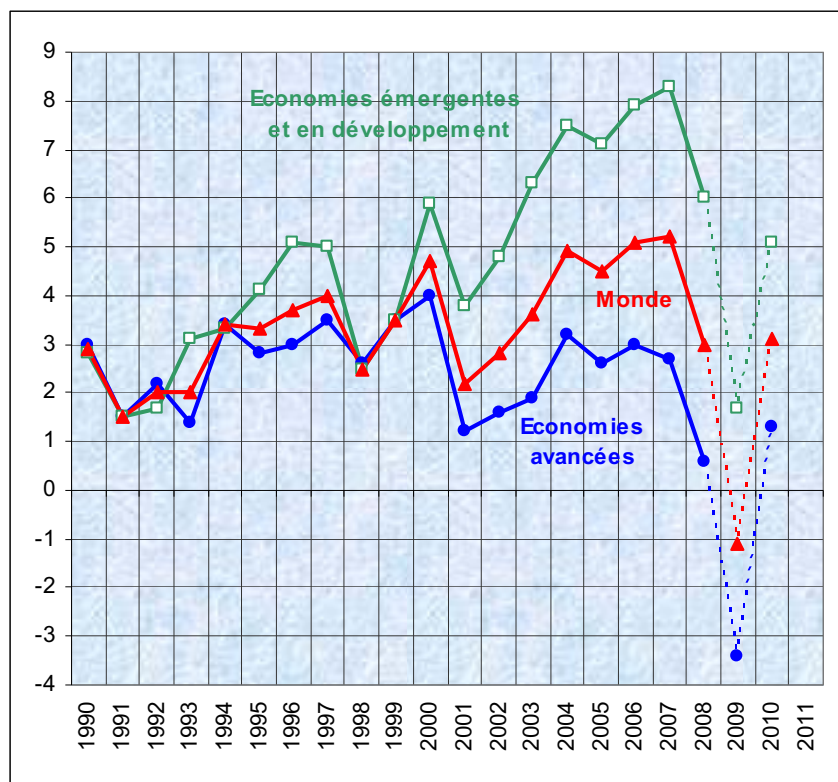


« *Autres UE à 15* » = Pays-Bas, Belgique, Suède, Autriche, Grèce, Danemark, Irlande, Finlande, Portugal, Luxembourg. « *Autres nouveaux membres* » = élargissement de 2004 (outre la Pologne) : République tchèque, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Chypre, Malte + élargissement de 2007 : Roumanie et Bulgarie. La *zone euro* (16 pays au 1^{er} janvier 2009) représente 75,4 % du PIB de l'UE à 27 aux taux de change courants et 70,5 % du PIB de l'UE 27 calculé en parité de pouvoir d'achat.

Source : Eurostat, calculs et graphiques Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 6 : Même dans la période de crise, la dynamique des pays « émergents » reste nettement supérieure à celle des pays les plus développés

(Evolution annuelle du PIB à prix constants, en %)



2009 et 2010 : prévisions (en pointillés).

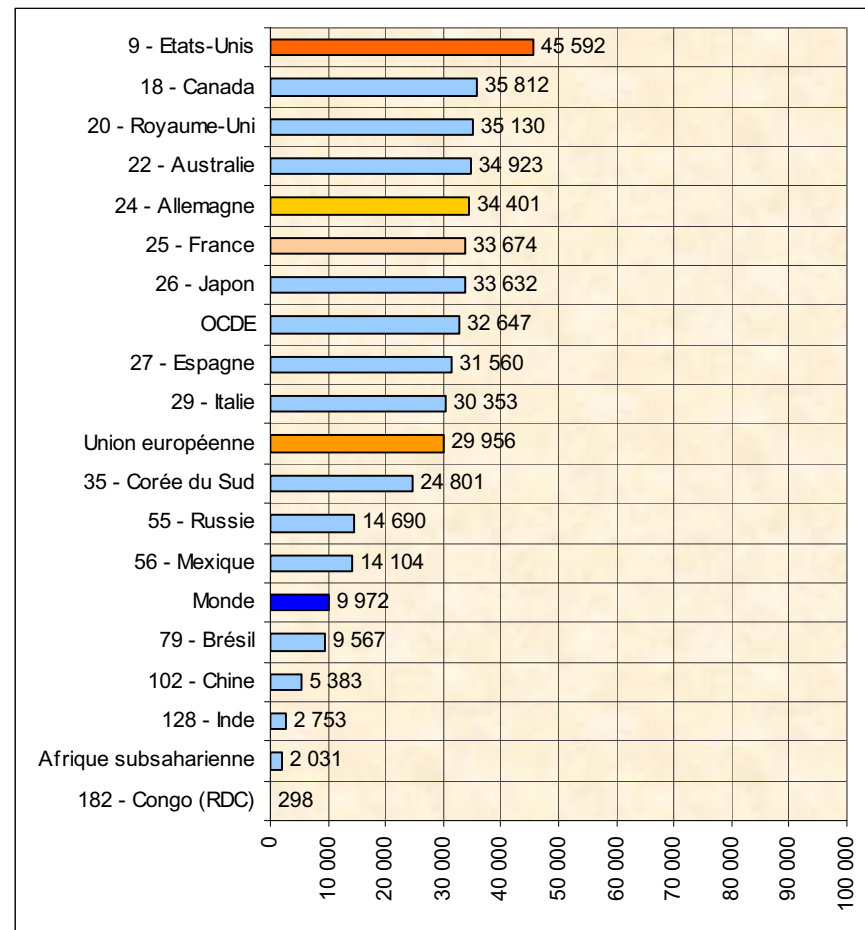
Économies avancées = États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande, Japon, Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour, Taïwan, Union européenne à 15, Chypre, Malte, Slovénie, Norvège, Islande, Israël).

Économies émergentes et en développement = le reste du monde.

Source : Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2009), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 7 : Le PIB par habitant dans l'Union européenne est inférieur d'un tiers à celui des États-Unis

(PIB par habitant en dollars US-PPA, données 2007)



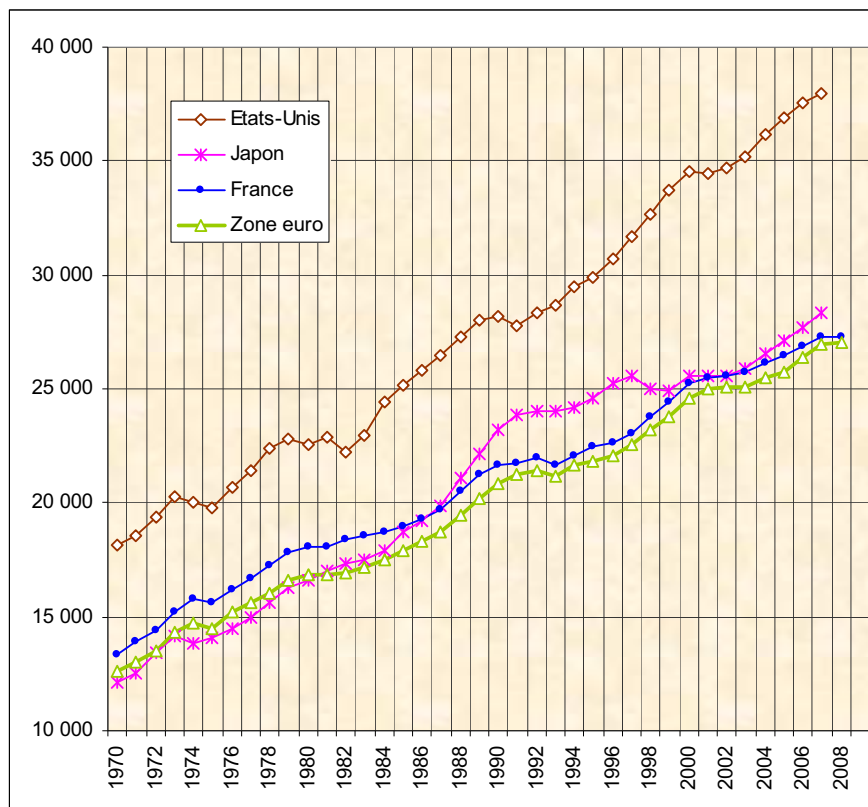
L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est considérée comme représentative des pays les plus développés. Elle regroupe aujourd'hui 30 pays (Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie).

Les trois pays les mieux classés sont le Liechtenstein (350 000 habitants), le Luxembourg (450 000 habitants), deux paradis fiscaux, ainsi que le Qatar (1 million d'habitants).

Source : Onu (*Rapport mondial sur le développement humain 2009*), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 8 : L'écart de PIB par habitant entre la zone euro et les États-Unis s'est accru dans les dernières années

(PIB par habitant en dollars US, en parité de pouvoir d'achat et aux prix constants de 2000)



Avec 18 147 dollars (valeur 2000) en 1970, le PIB par habitant des États-Unis était supérieur de 44 % à celui de la zone euro (12 594 dollars). En 1982, cet écart n'était plus que de 31 % (22 193 dollars pour les États-Unis contre 16 948 pour la zone euro). Après avoir nettement progressé entre 1991 et 1999 (42 %), il avait reculé en 2000-2001 (38 %). Il était cependant remonté à 43 % en 2005 et s'établissait à **41 % en 2007** (37 963 dollars pour les États-Unis et 26 953 pour la zone euro).

Source : OCDE, calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 9 : La France est en bonne place pour l'« indicateur du développement humain » (IDH) de l'ONU en 2007

(Données 2007)

Classement selon l'indicateur du développement humain (IDH)	Pays	Valeur de l'IDH	Classement selon le PIB par habitant (en PPA)
1	Norvège	0,971	5
2	Australie	0,970	22
3	Islande	0,969	19
4	Canada	0,966	18
5	Irlande	0,965	10
6	Pays-Bas	0,964	14
7	Suède	0,963	16
8	France	0,961	25
9	Suisse	0,960	13
10	Japon	0,960	26
13	États-Unis	0,956	9
15	Espagne	0,955	27
18	Italie	0,951	29
21	Royaume-Uni	0,947	20
22	Allemagne	0,947	24
--	Moyenne des 30 pays de l'OCDE	0,932	--
71	Fédération de Russie	0,817	55
75	Brésil	0,813	79
92	Chine	0,772	102
--	Moyenne du Monde (177 pays)	0,753	--
134	Inde	0,612	128
--	Afrique subsaharienne	0,514	--
182	Niger	0,340	176

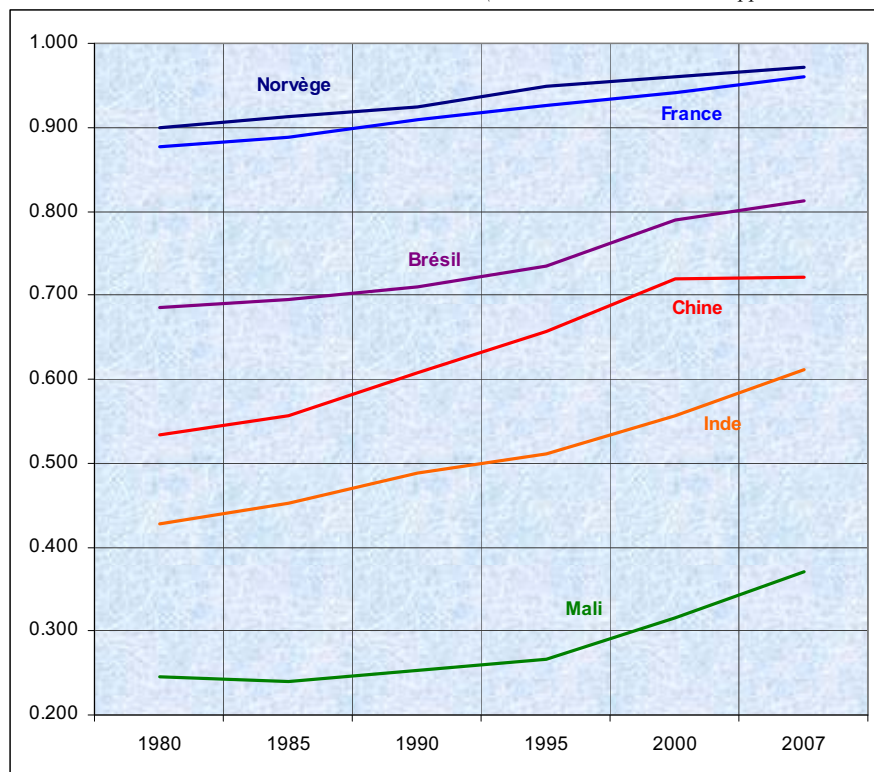
L'indicateur du développement humain (IDH, compris entre 0 et 1) est un indicateur composite qui mesure l'évolution d'un pays selon **trois critères** de base : **santé** et longévité (mesurées d'après l'espérance de vie à la naissance), **savoir** (mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné du primaire, du secondaire et du supérieur) et un **niveau de vie décent** (mesuré par le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat en dollars des États-Unis).

Se lit ainsi : « La France, qui se situe au 25^{ème} rang mondial pour le niveau de richesse mesuré par le PIB par habitant, est classée par l'ONU au 8^{ème} rang mondial pour le bien-être humain ».

Source : Onu (Rapport mondial sur le développement humain 2009).

Fig. 10 : L'évolution de l'« indicateur du développement humain » (IDH) pour quelques pays depuis 1980

(Valeur de l'indice du développement humain)

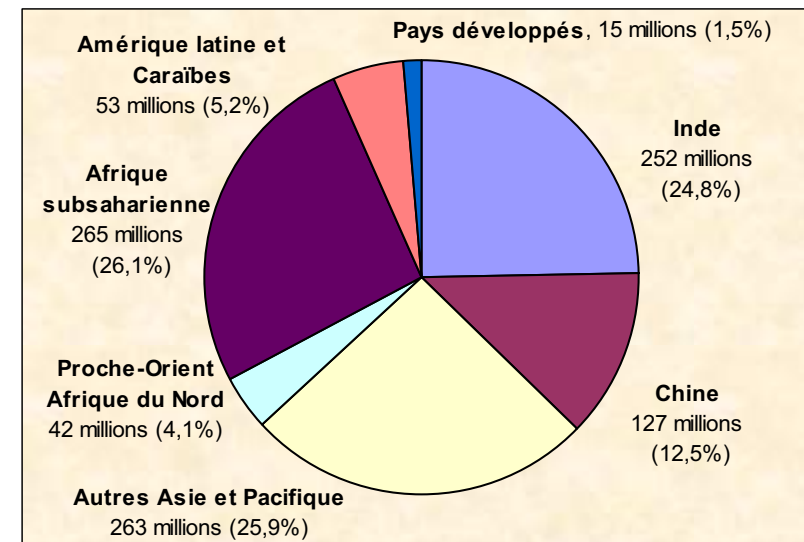


La Norvège et le Mali étaient respectivement classés à la première et à la dernière place pour le classement de l'indice du développement humain (IDH) en 1980. La Norvège est toujours à la première place en 2007 tandis que le Mali occupe la 178^{ème} place (sur 182 pays).

Source : Onu (*Rapport mondial sur le développement humain 2009*), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 11 : Plus d'un milliard de personnes sont sous-alimentées dans le monde

(En nombre de personnes et en % du total des personnes sous-alimentées)



Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde était de 1 017 millions au cours de la période 2004-2006 (contre 848 millions au cours de la période 2003-2005 et 842 millions au cours de la période 1990-1992).

Si l'Asie et le Pacifique, la région la plus peuplée du monde, compte le plus grand nombre de personnes souffrant de la faim (642 millions, soit 63 % du total des personnes sous-alimentées dans le monde), c'est en Afrique subsaharienne que la proportion de personnes sous-alimentées par rapport à la population totale est la plus élevée (32 %).

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2009.

Fig. 12 : La croissance du commerce mondial
a été nettement plus rapide que celle du PIB

(En milliards de dollars des États-Unis)

	Exportations			Importations		
	1977	1998	2008	1977	1998	2008
UE 27	--	--	5 898,4	--	--	6 255,8
<i>Allemagne</i>	118,1	543,8	1 461,9	101,5	471,5	1 203,8
<i>France</i>	65,1	320,6	605,4	70,6	307,8	705,6
<i>Royaume-Uni</i>	55,9	273,9	458,6	63,2	321,2	632,0
<i>Italie</i>	45,3	245,8	538,0	48,1	218,5	554,9
<i>Espagne</i>	10,2	112,0	268,3	17,8	136,7	401,4
Etats-Unis	123,2	682,1	1 287,4	160,4	944,4	2 169,5
Canada	43,5	214,3	456,5	42,1	206,1	418,3
Mexique	4,2	117,5	291,7	5,5	130,9	323,2
Japon	81,1	387,9	782,0	71,3	280,5	762,6
Chine	7,5	183,7	1 428,3	7,1	140,2	1 132,5
Inde	6,4	33,4	177,5	6,6	43,0	293,4
Brésil	12,1	51,1	197,9	13,3	61,1	182,4
Russie	--	74,9	471,6	--	58,0	291,9
Corée du Sud	10,0	132,3	422,0	10,8	93,3	435,3
Australie	13,4	55,9	187,3	13,5	64,6	200,3

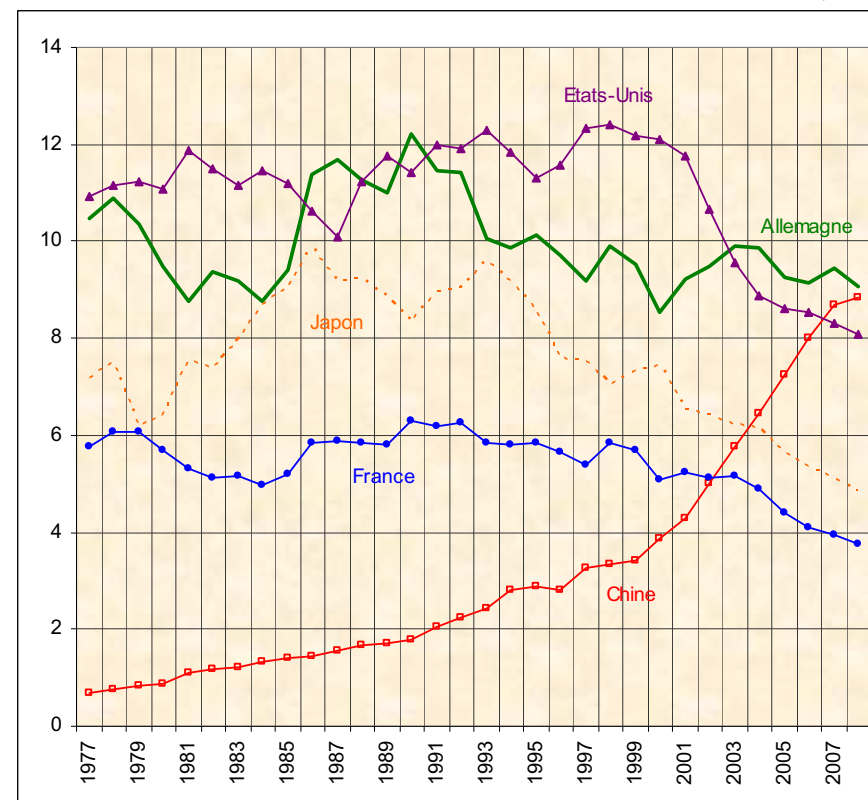
Depuis 1950, la croissance du volume des exportations de marchandises a été, en moyenne, nettement plus rapide que celle de la production mesurée par le PIB : elle a ainsi été de + 6,5 % par an au cours de la période 1990-2000 (+ 2,3 % pour le PIB mondial) et de + 5,6 % au cours de la période 2000-2007 (+ 3,1 % pour le PIB) avec un pic en 2004 (+ 9,7 % pour les exportations mondiales de marchandises contre + 3,9 % pour le PIB).

A l'inverse, en cas de ralentissement économique, le commerce mondial freine ou décroît davantage que la production : les exportations mondiales de marchandises ont ainsi reculé de 0,2 % en 2001, année au cours de laquelle le PIB mondial n'a progressé que de 1,5 %. Les dernières prévisions du FMI pour l'année 2009 envisagent un recul du PIB mondial de 1,1 % et un repli simultané de 11,9 % du commerce mondial.

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC).

Fig. 13 : La montée en puissance de la Chine
dans le total des exportations mondiales de marchandises

(En %)



Calculs effectués à partir des valeurs en dollars aux taux de change courants.

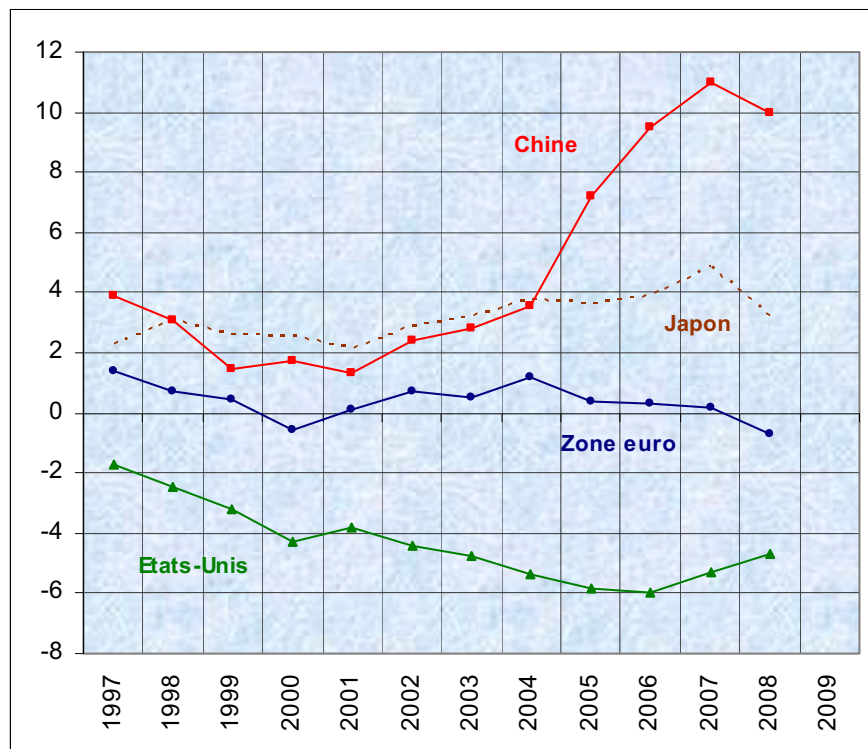
La valeur des exportations de marchandises de l'Allemagne a été de 1 465 milliards de dollars en 2007 (soit 9,1 % du total mondial) contre 1 428 milliards pour la Chine (8,9 %), 1 301 milliards pour les États-Unis (8,1 %), 782 milliards pour le Japon (4,9 %) et 609 milliards pour la France (3,8 %), pour un total mondial de 16 127 milliards de dollars.

La Chine a dépassé la France en 2003, le Japon en 2004 et les États-Unis en 2007, se rapprochant maintenant de l'Allemagne, premier exportateur mondial depuis 2003.

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC), calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 14 : Un environnement international marqué par le déficit extérieur considérable des États-Unis et la croissance de l'excédent chinois

(Balance des transactions courantes, en % du PIB)



La balance des transactions courantes comprend les échanges de marchandises, les échanges de services, les flux de revenus et les transferts courants entre un pays ou une zone et le reste du monde.

En valeur absolue (en 2008), le déficit des États-Unis atteignait 673,2 milliards de dollars et celui de la zone euro 95,5 milliards. L'excédent du Japon s'élevait à 157,1 milliards et celui de la Chine à 440,0 milliards.

Source : Fonds monétaire international (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2009), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 15 : Depuis le début des années 2000, l'euro s'est apprécié de 80 % par rapport au dollar des États-Unis

(Valeur de l'euro en dollar des États-Unis depuis 1999)



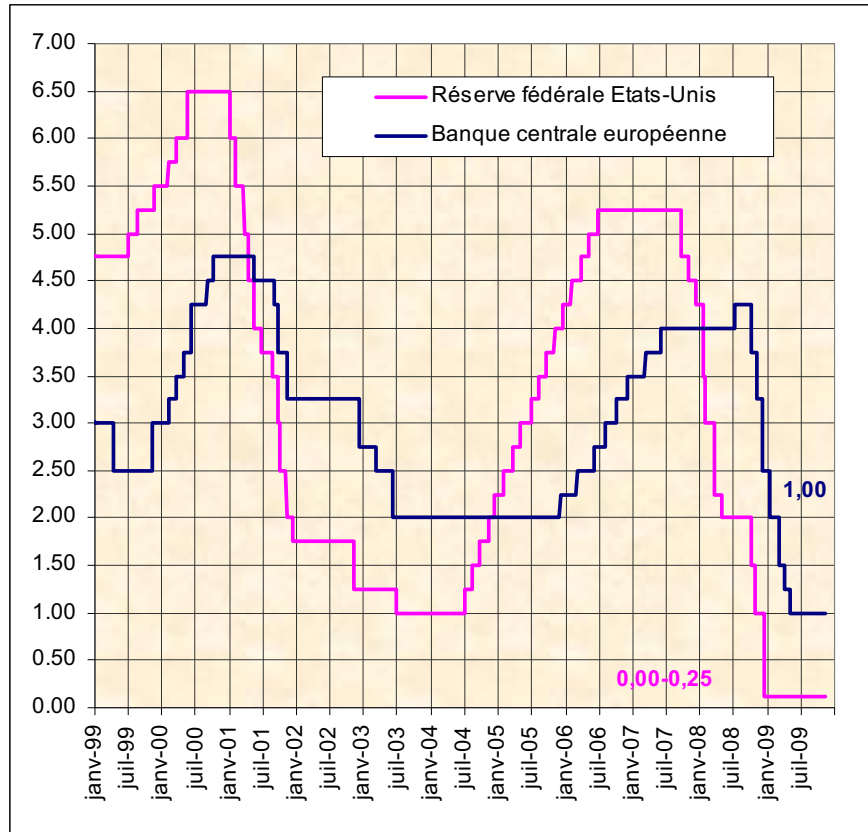
Dernière donnée (12 novembre 2009) : 1,4922.

Minimum (26 octobre 2000) : 0,8252. Maximum (15 juillet 2008) : 1,5990.

Source : Banque centrale européenne.

Fig. 16 : Depuis le lancement de l'euro, le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale européenne s'est ajusté avec retard sur celui de la Réserve fédérale des États-Unis

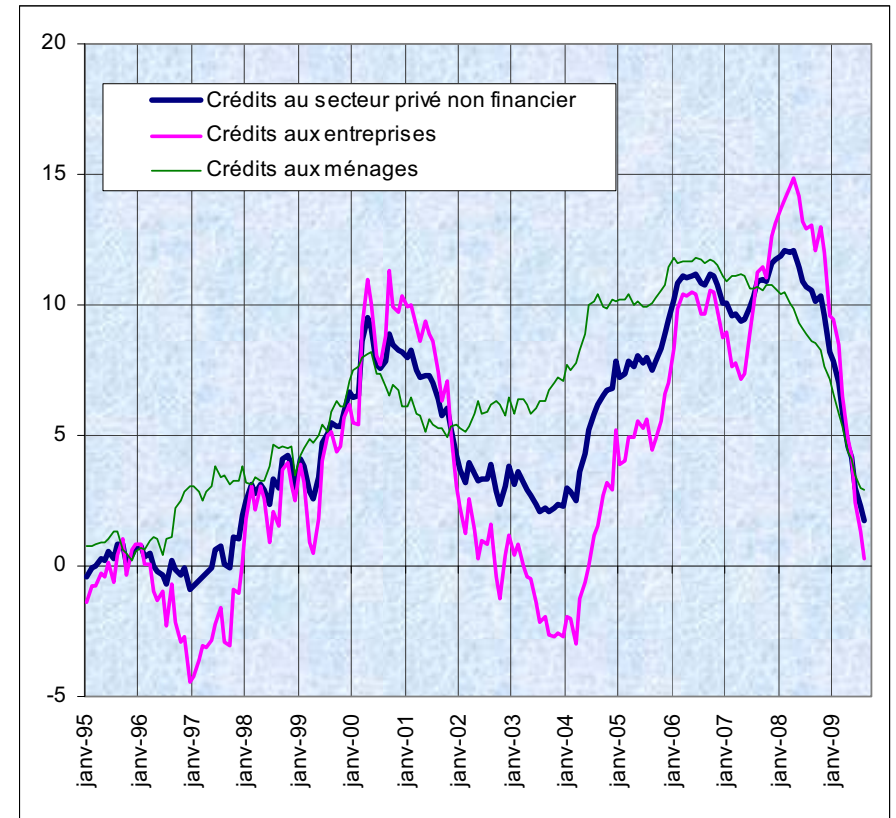
(En %, au 12 novembre 2009)



Source : Banques centrales, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 17 : La distribution de crédits à l'économie française s'effondre depuis le début de l'année 2008

(Évolution annuelle en %)



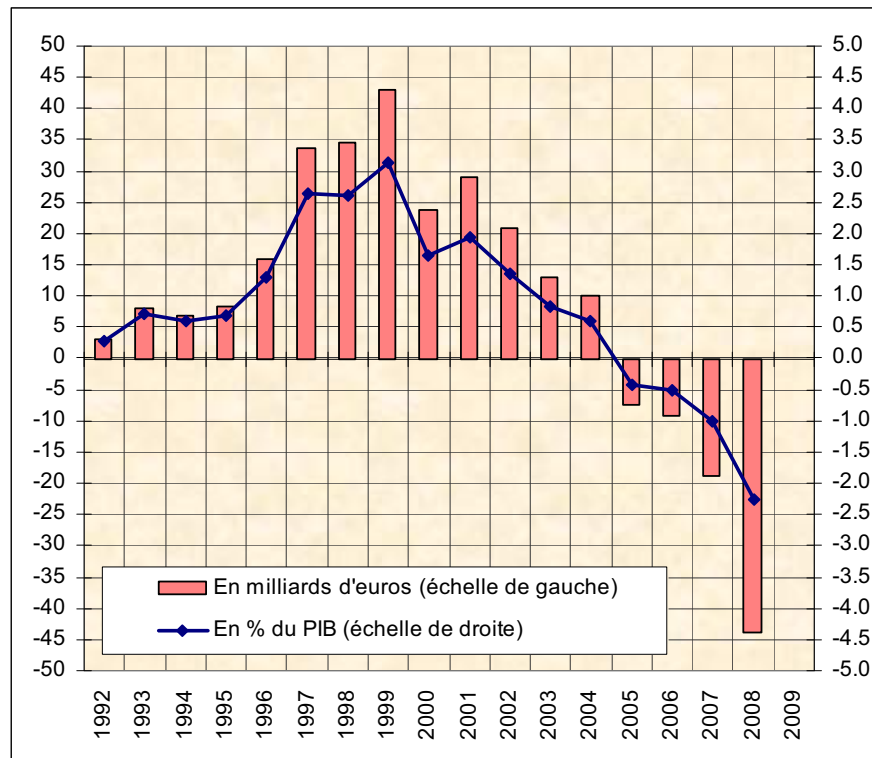
Champ : crédits à la clientèle résidente en France réalisés par l'ensemble des réseaux distributeurs (établissements adhérents à la Fédération bancaire française et autres (Banque de France, Caisse des dépôts et consignations, institutions financières monétaires d'Outre-mer, institutions financières spécialisées et sociétés financières, fonds communs de créances et organismes de titrisation).

Crédits au secteur privé non financier (c'est-à-dire à l'exclusion du secteur privé financier et des administrations publiques) = crédits aux entreprises (sociétés non financières) + crédits aux ménages (particuliers, entrepreneurs individuels et institutions sans but lucratif au service des ménages).

Source : Banque de France, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 18 : Le déficit des échanges extérieurs de la France s'aggrave fortement

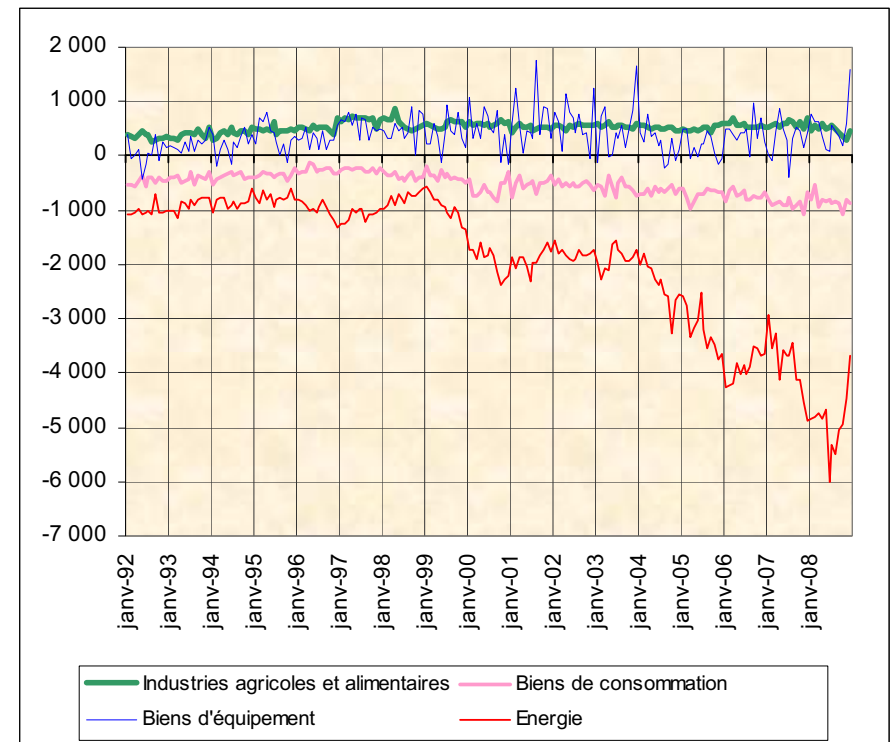
(Balance des transactions courantes de la France)



Source : Banque de France, Insee, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 19 : L'énergie pèse d'un poids important dans le déficit des échanges extérieurs de la France

(Solde mensuel CAF/FAB, CVS-CJO, en millions d'euros)



Champ : France y compris DOM, hors matériel militaire. Les échanges de matériel militaire ne sont connus que pour leur montant global (pas de ventilation par produit ou pays). En conséquence, toutes les analyses des échanges par pays ou produit sont effectuées hors matériel militaire : données dites « CAF / FAB hors matériel militaire ».

Corrections des variations saisonnières et des jours ouvrés (CVS-CJO) : afin d'étudier les évolutions d'un mois (ou d'un trimestre) sur l'autre, les données conjoncturelles du commerce extérieur font l'objet de correction visant à éliminer les facteurs saisonniers (tel le creux dans l'activité économique en août). Des corrections sont appliquées sur les variations saisonnières (CVS) et sur les jours ouvrés (CJO) : cette dernière permet de tenir compte des différences de structure en jours ouvrés pour un même mois sur plusieurs années.

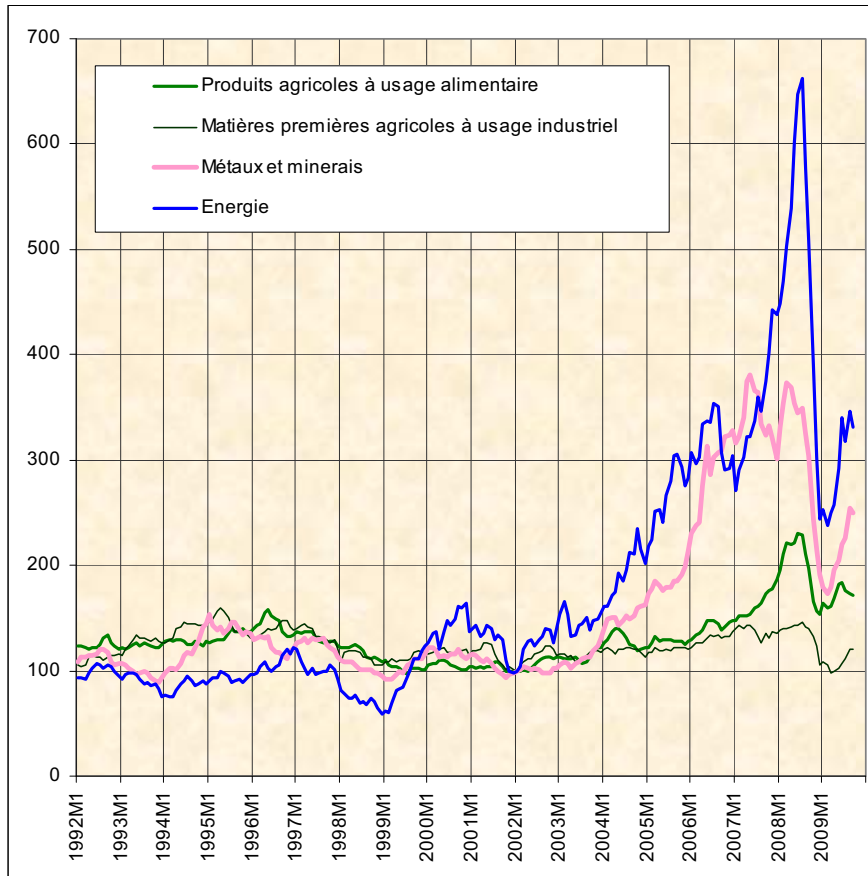
CAF / FAB : la valorisation des échanges est prise en compte au passage de la frontière. Cette comptabilisation est dite CAF pour les importations (Coût, Assurance et Fret compris jusqu'à la frontière française) et FAB pour les exportations, (Franco A Bord à la frontière française). Le passage de données CAF / FAB en données FAB / FAB correspond donc à une correction de la valeur des importations pour soustraire tous les frais liés à l'acheminement des marchandises depuis la frontière du pays partenaire jusqu'à notre frontière nationale.

Source : Insee, calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

B - INFLATION

Fig. 20 : Les cours des matières premières sont repartis à la hausse après s'être fortement repliés en 2008

(Données mensuelles en dollars courants, base 100 en janvier 2002)

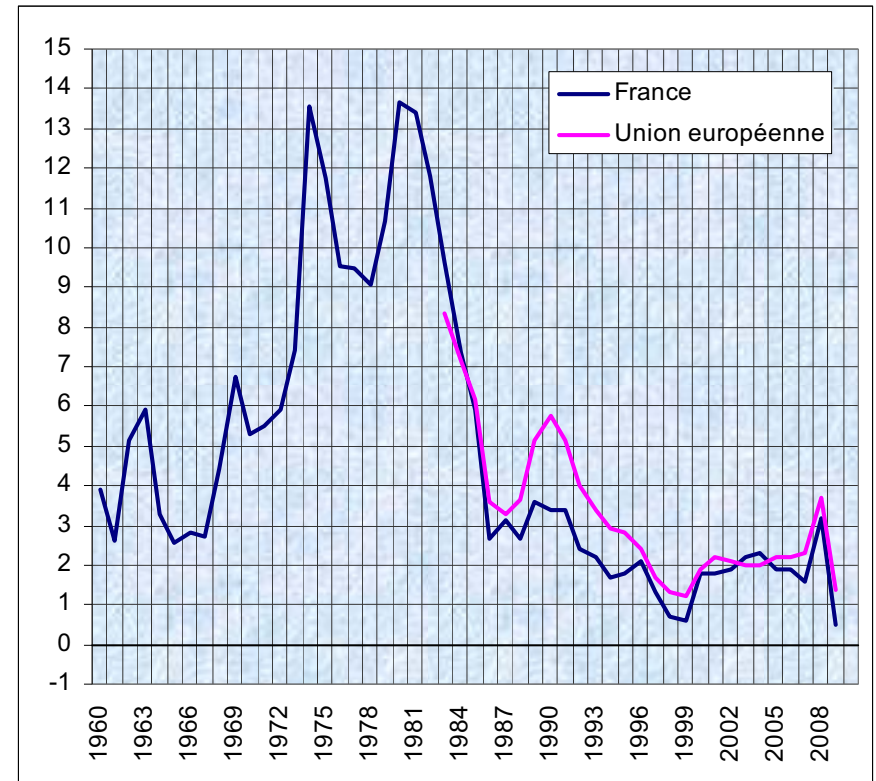


Dans l'indice des matières premières du FMI, l'énergie pèse désormais 63,1 % (dont 53,6 % pour le pétrole, 6,9 % pour le gaz naturel et 2,6 % pour le charbon), les produits agricoles à usage alimentaire (céréales, huiles, viandes, produits de la mer, boissons, fruits, sucre) 18,5 %, les matières premières agricoles à usage industriel (bois, peaux, coton, laine, caoutchouc) 7,7 % et les métaux (aluminium, cuivre, minerai de fer, nickel, uranium, étain, plomb) 10,7 %.

Source : Fonds monétaire international (septembre 2009), calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 21 : La hausse des prix à la consommation reste modérée depuis le début des années 2000

(Taux moyen de variation annuelle)



Indice général des prix pour la consommation des biens et services jusqu'en 1998, indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) depuis 1999.

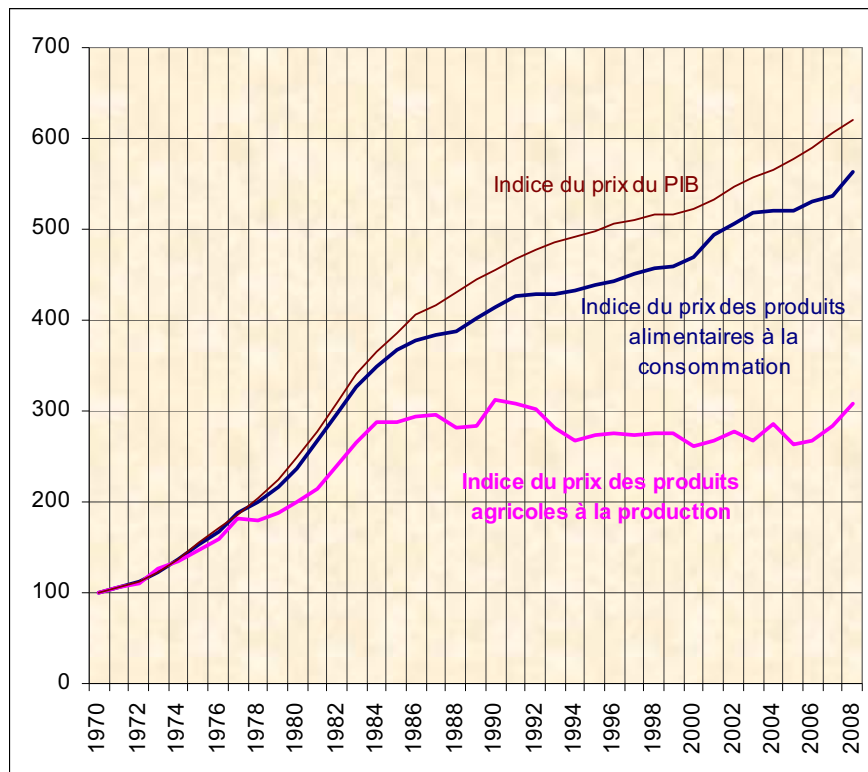
Le *taux moyen sur douze mois*, utilisé ici, compare la moyenne des indices des douze derniers mois avec la moyenne des douze mois précédents. Cette mesure est moins sensible aux changements passagers des prix que le *taux annuel* qui mesure l'évolution des prix entre le mois pris en compte et le même mois de l'année précédente. Ce dernier mode de calcul est plus sensible aux changements récents du niveau des prix mais peut être affecté par des effets exceptionnels dans l'un ou l'autre des mois.

Le mois de référence est décembre sauf en 2009 (septembre). **En septembre 2009, le *taux moyen sur douze mois* était de +1,4 % pour l'Union européenne (+0,5 % pour la France). Le *taux d'inflation annuel* de l'Union européenne était de +0,3 % (-0,4 % pour la France). Un an auparavant, il était de +4,2 % (+3,4 % pour la France).**

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 22 : Depuis 25 ans, les prix des produits agricoles à la production sont restés presque stables tandis que ceux des produits alimentaires à la consommation progressaient de moitié

(Base 100 en 1970)

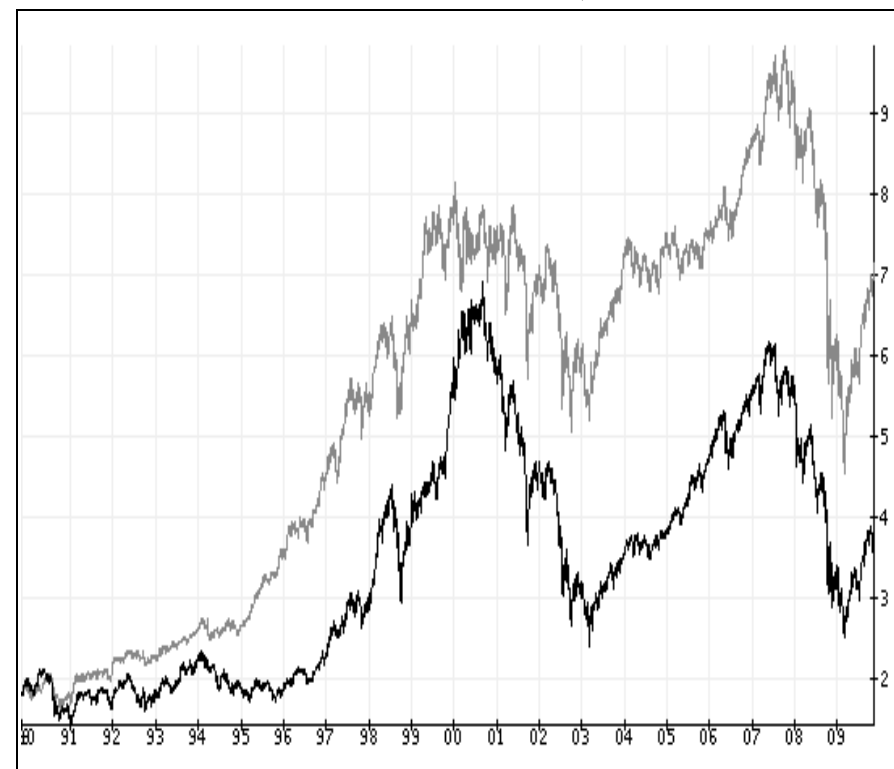


L'indice du prix des produits agricoles à la production (IPPAP), dont la méthodologie est harmonisée au niveau européen, mesure l'évolution des prix des produits livrés par les agriculteurs et relevés par une trentaine d'organismes administratifs et professionnels, en collaboration avec le service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'Agriculture. Il ne prend pas en compte les aides à la production versées aux agriculteurs.

Source : Insee, Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).

Fig. 23 : Les soubresauts des bourses mondiales

(Dernier cours au 12 novembre 2009)



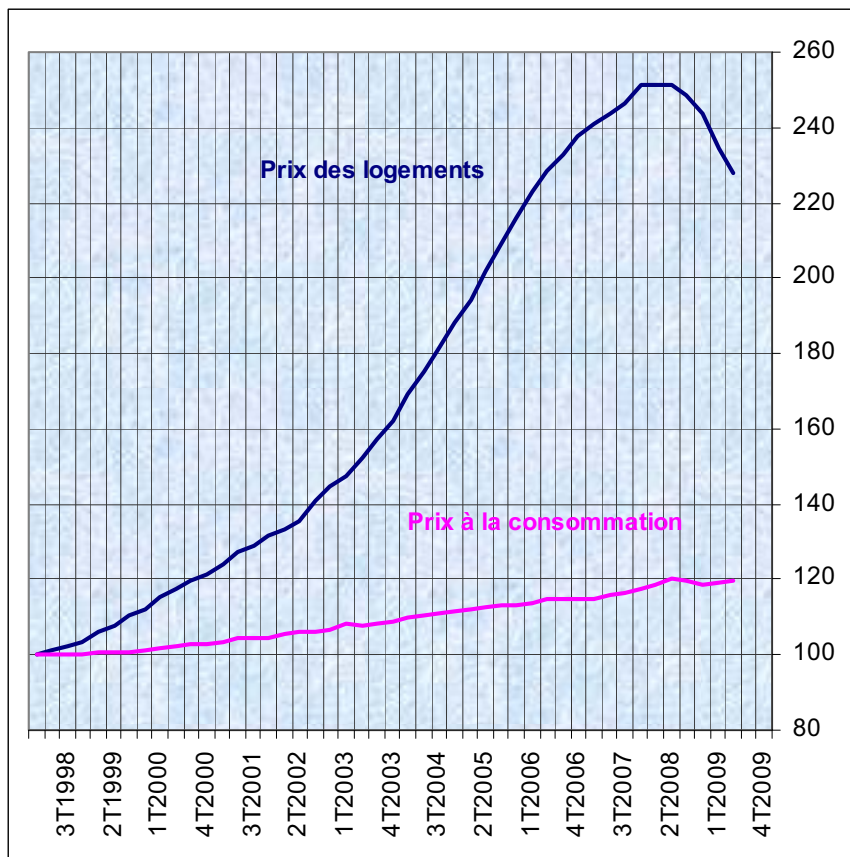
En noir : indice CAC 40 de la Bourse de Paris.

En gris : indice Dow Jones de la Bourse de New-York.

Source : Presse économique et financière.

Fig. 24 : Malgré la baisse récente, le prix des logements a doublé en dix ans

(Base 100 au 1er trimestre 1998, CVS)



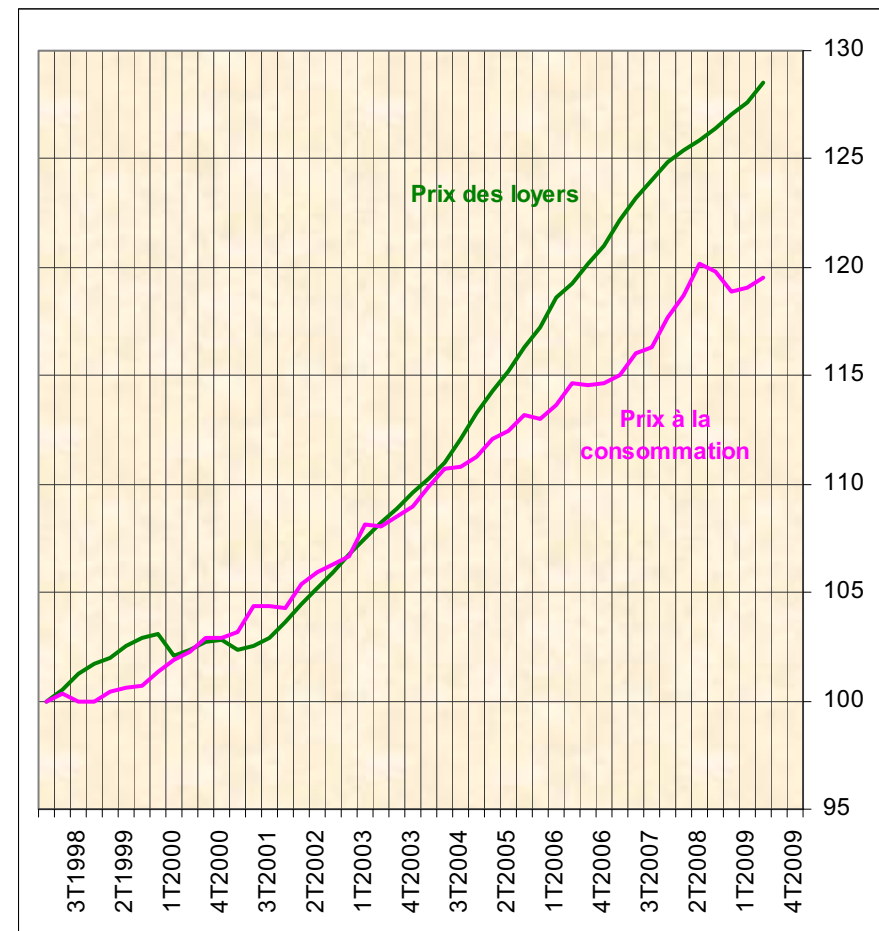
Champ : prix des logements anciens, France entière.

Se lit ainsi : « En France, un logement qui valait 100 au premier trimestre 1998, avait en moyenne une valeur de 227,9 au second trimestre 2009 (après avoir connu un sommet à 251,4 au premier trimestre 2008) tandis que les prix à la consommation ont augmenté d'environ 20 % (indice 119,5) au cours de la même période ».

Source : Insee, calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 25 : Les loyers ont augmenté plus rapidement que l'ensemble des prix

(Base 100 en 2008, CVS)



Champ : loyer des résidences principales, France métropolitaine.

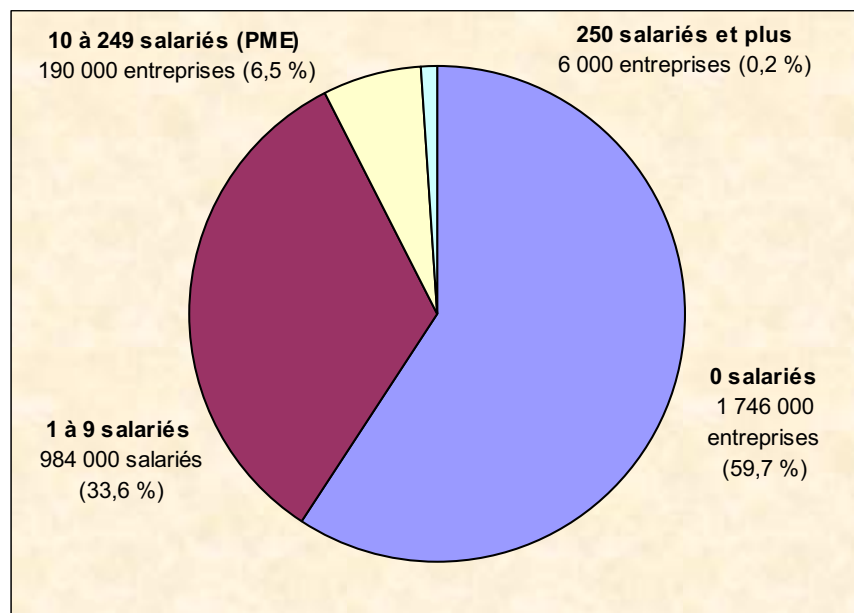
Se lit ainsi : « En France métropolitaine, le loyer des résidences principales a progressé en moyenne de 27,6 % entre 1998 et la mi-2009 (indice 100 en 1998, indice 127,6 en juin 2009) tandis que les prix à la consommation ont augmenté de 19,5 % (indice 119,5 en juin 2009) au cours de la même période ».

Source : Insee, graphique Conseil économique, social et environnemental.

C - APPAREIL PRODUCTIF

Fig. 26 : 2,7 des 2,9 millions d'entreprises françaises ont moins de 10 salariés

(En nombre d'entreprises et en % du total des entreprises au 1^{er} janvier 2007)



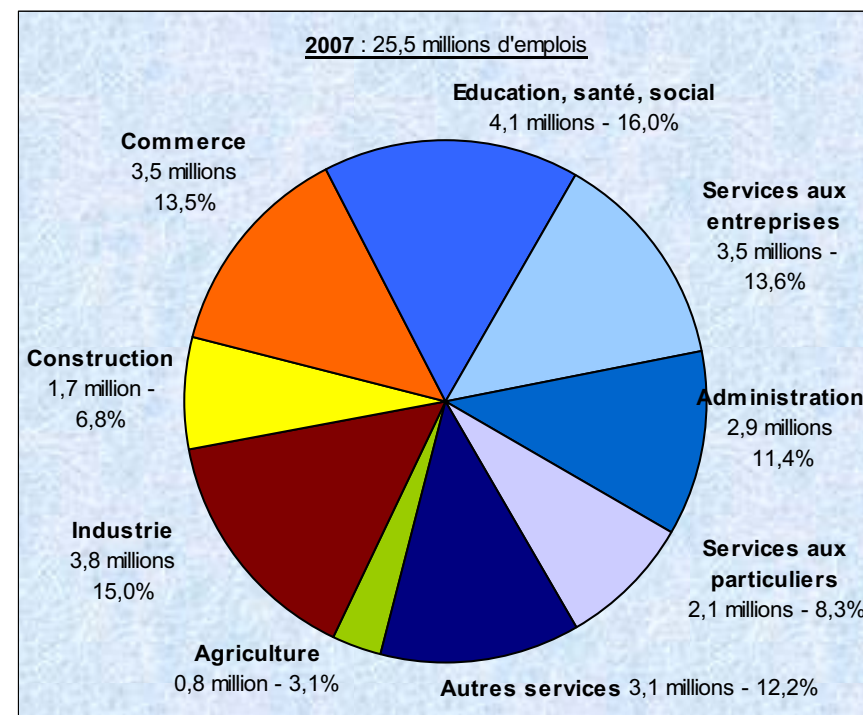
Champ total hors agriculture, France métropolitaine et DOM.

La proportion de grandes entreprises (250 salariés et plus), mais aussi des PME (de 10 à 249 salariés) est plus importante dans l'industrie - y compris les industries agricoles et alimentaires - que dans les autres secteurs d'activité. Les PME sont également très présentes dans le secteur des transports. La proportion d'entreprises de 1 à 9 salariés est plus élevée dans les secteurs de la construction et du commerce. Enfin, les entreprises n'ayant aucun salarié sont plus fréquentes dans l'ensemble des activités de service, tout particulièrement dans le domaine des activités immobilières.

Source : Insee, calculs Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 27 : Les activités de services représentent désormais plus de 60 % de l'emploi total en France

(Emploi salarié et non salarié au 31 décembre en France métropolitaine, données brutes)



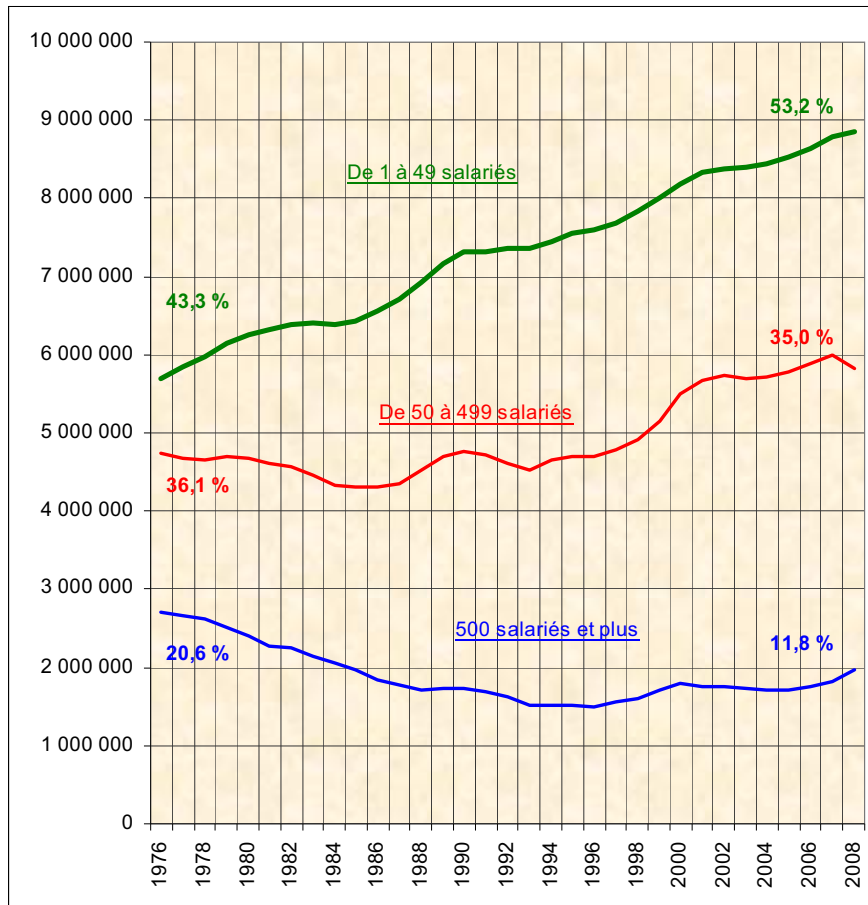
Agriculture : y compris sylviculture et pêche. Industrie : y compris industries agricoles et alimentaires et énergie. Autres services : transports (1,1 million et 4,3 % en 2007), activités financières (0,7 million et 2,9 %), activités immobilières (0,3 million et 1,2 %), emploi non salarié (1 million et 3,8 %).

En 1989, l'ensemble des activités de service venait de dépasser la moitié des emplois (51,1 % contre 61,5 % en 2007). L'industrie représentait encore 22 % des emplois et l'agriculture 5,8 %. Quant aux secteurs de la construction (7,3 %) et du commerce (13,8 %), ils représentaient une part de l'emploi total voisine de ce qu'elle est en 2007.

Source : Insee, calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 28 : La part des salariés travaillant dans des établissements de moins de 50 salariés a progressé de dix points en trente ans

(En nombre de salariés et en % du total des salariés)



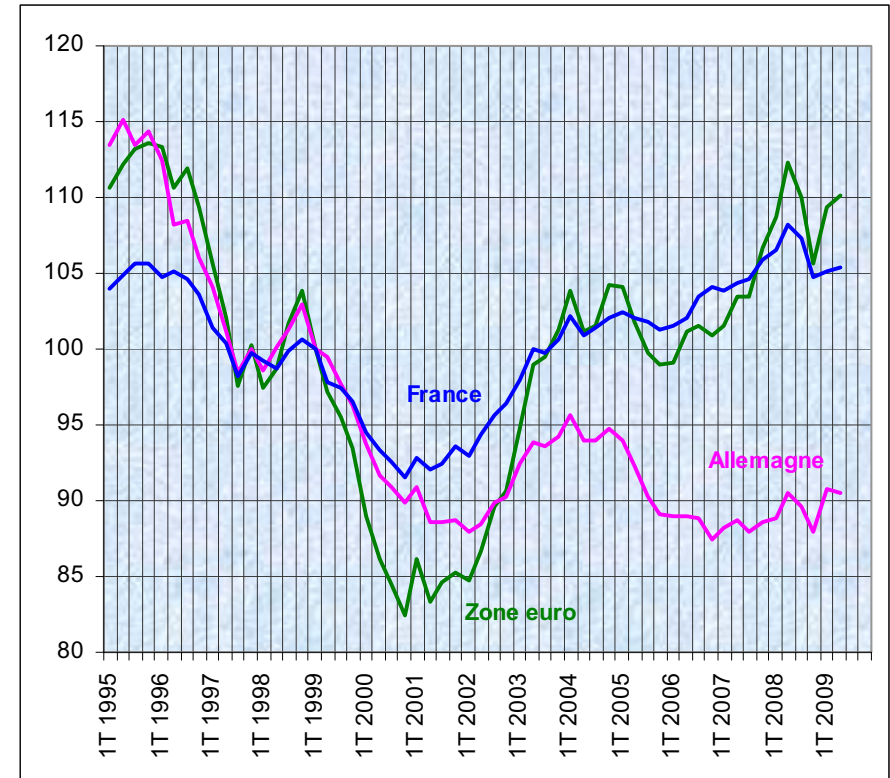
Champ Unedic (13,145 millions de salariés en 1976 et 16,621 millions en 2008) : comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Ne sont donc notamment pas comptabilisés ici les salariés de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif et des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, les salariés des secteurs agricoles et para-agricole, les employés de maison.

Se lit ainsi : « En 1976, le nombre des salariés travaillant dans les entreprises de 50 à 499 salariés était de 4,740 millions de personnes, soit 36,1 % de l'ensemble des salariés. En 2008, les entreprises de la même taille représentaient 5,815 millions de personnes, soit 35,0 % des salariés ».

Source : Unedic, calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 29 : La compétitivité de l'Allemagne s'est améliorée par rapport à celle de la France et de l'ensemble de la zone euro

(Indices harmonisés de compétitivité calculés à partir des coûts unitaires de main d'œuvre pour l'ensemble de l'économie, 1^{er} trimestre 1999 = 100)



L'objectif des indicateurs harmonisés de compétitivité (IHC) est de fournir des mesures significatives et comparables de la compétitivité en matière de coûts des pays de la zone euro qui soient cohérentes avec le taux de change effectif réel de l'euro.

L'agrégat « zone euro » fait référence à la composition actuelle de la zone (16 pays).

Pour la zone euro, le taux de change effectif est calculé par rapport à 22 partenaires commerciaux ; pour chacun des pays, les IHC sont calculés vis-à-vis de ces mêmes 22 partenaires commerciaux et des autres pays de la zone euro.

Une variation positive indique une diminution de la compétitivité.

Source : Banque de France, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 30 : Les écarts de coût horaire de la main d'œuvre étaient très importants au sein de l'Union européenne en 2007

(Données 2007 sauf autre précision)

	Coût horaire moyen de la main d'œuvre		Salaires et traitements	Cotisations sociales payées par l'employeur	Autres coûts de la main d'œuvre
	En euros	Rang UE	En %	En %	En %
UE à 27 (*)	19,85	--	--	--	--
Allemagne	27,80	6	76,70	22,90	0,40
Autriche	27,61	7	72,84	24,31	2,85
Belgique	32,68	4	68,63	30,89	0,48
Bulgarie	1,89	26	80,03	19,85	0,11
Chypre (*)	11,98	15	84,93	15,07	0,00
Danemark	34,74	1	85,54	12,12	2,34
Espagne	16,39	12	73,30	24,97	1,73
Estonie	6,60	21	73,62	25,06	1,32
Finlande	27,87	5	78,23	20,55	1,22
France	25,25	10	67,21	28,53	4,26
Grèce (*)	13,37	13	78,82	21,71	- 0,31
Hongrie	7,13	19	71,10	26,10	2,80
Italie (*)	21,39	11	69,00	29,51	1,49
Lettonie	4,41	24	78,90	20,40	0,80
Lituanie	5,09	23	71,50	28,20	0,30
Luxembourg	33,00	3	83,92	15,22	0,86
Malte (*)	8,69	17	93,08	6,92	0,00
Pays-Bas (*)	27,41	8	76,90	21,00	2,10
Pologne (*)	6,78	20	80,16	16,59	3,25
Portugal	11,32	16	77,50	21,20	1,30
Rép. tchèque	7,88	18	72,30	26,90	0,80
Roumanie	3,41	25	73,49	24,93	1,58
Royaume-Uni	27,19	9	77,15	20,35	2,51
Slovénie	12,09	14	82,70	14,00	3,30
Slovaquie	6,41	22	74,93	24,15	0,92
Suède	33,30	2	66,18	30,56	3,26

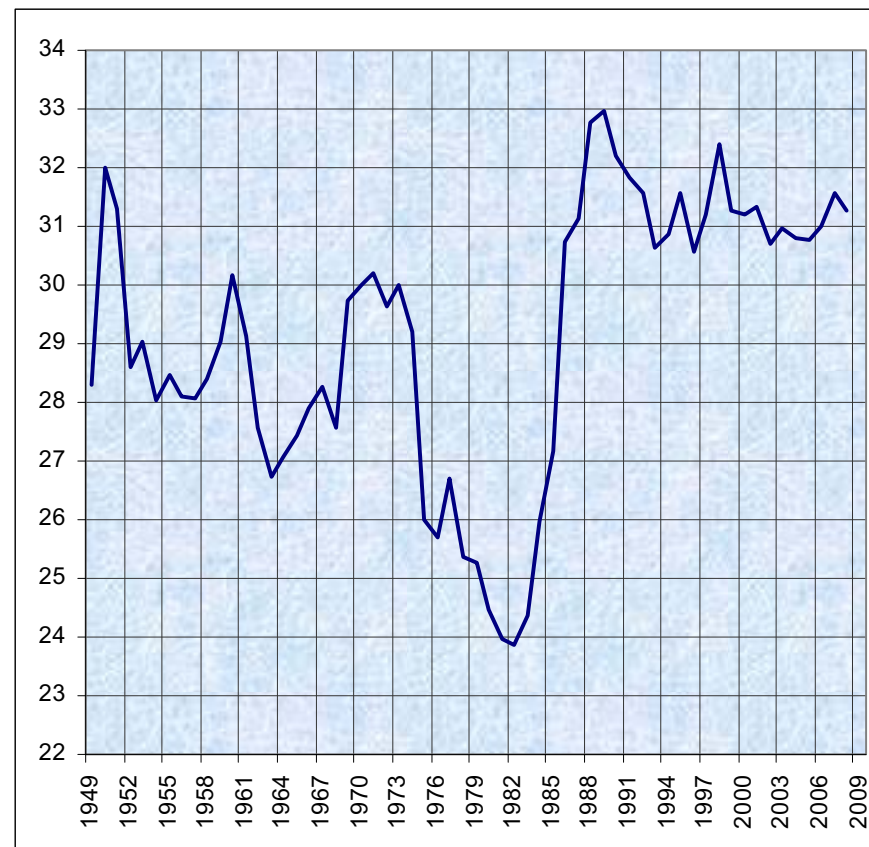
Les coûts de la main d'œuvre sont toutes les dépenses de personnel à la charge des employeurs. Ils incluent les salaires, comptant et en nature, les cotisations sociales de l'employeur, les coûts de la formation professionnelle et autres (frais de recrutement, vêtements de fonction, taxes sur l'emploi...). Le rang 1 au sein de l'Union européenne est celui du coût horaire le plus élevé.

(*) : Données 2006 pour l'ensemble « UE à 27 », Chypre et Malte. Données 2005 pour les Pays-Bas et pour la structure des coûts en Pologne. Données 2004 pour le coût horaire en euros en Italie. Données 2003 pour la Grèce. Données 2002 pour la structure des coûts en Italie. Pas de données pour l'Irlande.

Source : Eurostat.

Fig. 31 : Le partage de la valeur ajoutée est relativement stable depuis le début des années 1990

(Taux de marge des sociétés non financières, en %)

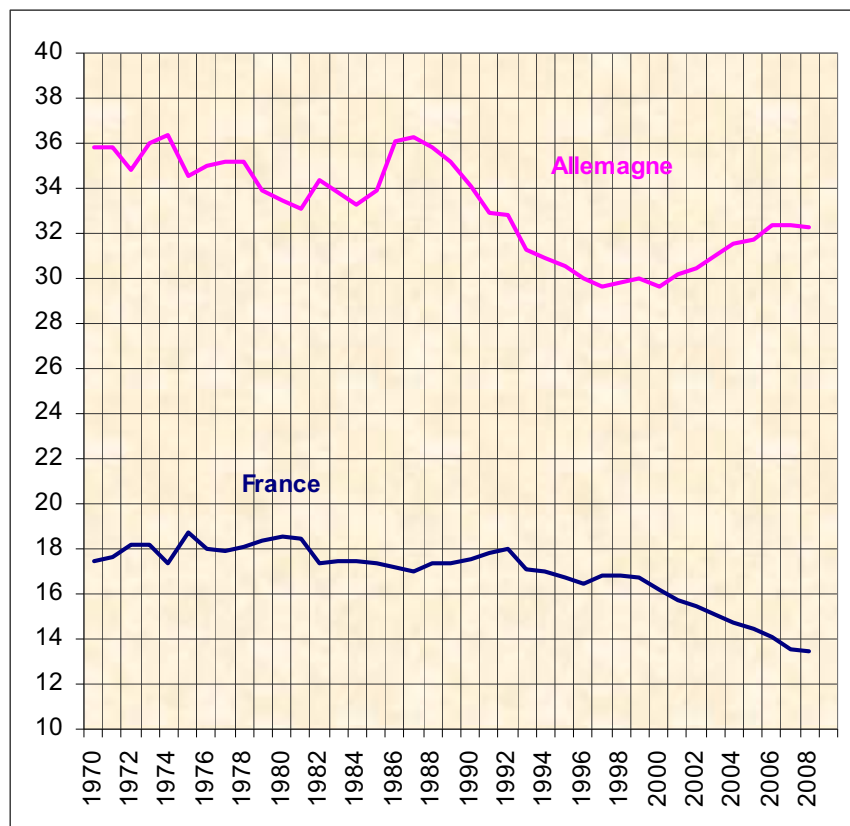


Taux de marge des sociétés non financières (SNF) = Excédent brut d'exploitation / Valeur ajoutée brute des sociétés non financières.

Source : Insee (comptes nationaux base 2000), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 32 : Poursuite de l'érosion des parts de marché pour la France mais un sursaut pour l'Allemagne

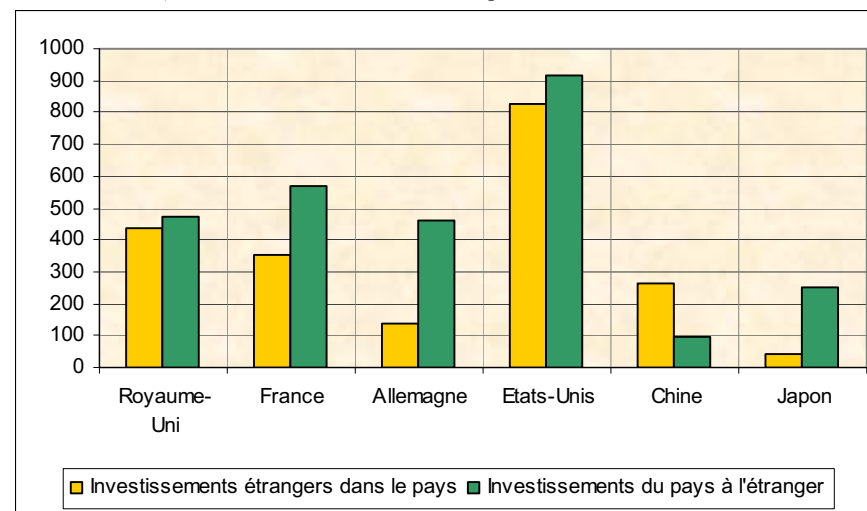
(Part des exportations de marchandises dans le total des exportations de marchandises de la zone euro, en %)



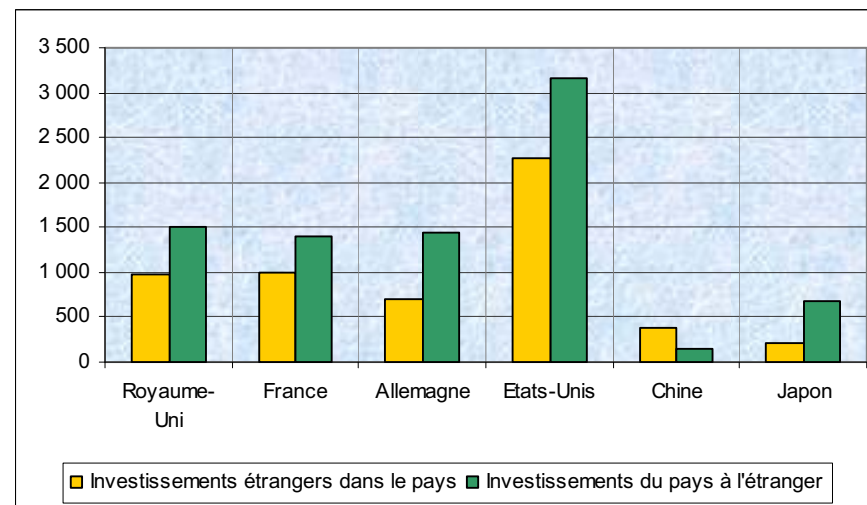
Sources : COE-Rexecode, graphique Conseil, économique, social et environnemental.

Fig. 33 : La France est actuellement, avec l'Allemagne et le Japon, l'un des plus importants exportateurs nets de capitaux dans le monde

(Flux d'investissements directs étrangers, en milliards de dollars, total 2006-2008)



(Stocks d'investissements directs étrangers, en milliards de dollars, année 2008)



Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur acquiert **au moins 10 % du capital** social de l'entreprise investie. Les investissements directs comprennent non seulement l'opération initiale qui établit la relation entre les deux unités, mais également toutes les opérations en capital ultérieures entre elles et entre les unités institutionnelles apparentées.

Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced, *World Investment Report 2009*), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 34 : Quatre régions produisent 50 % du PIB de la France

(Données 2007 pour le PIB et 2008 pour la population)

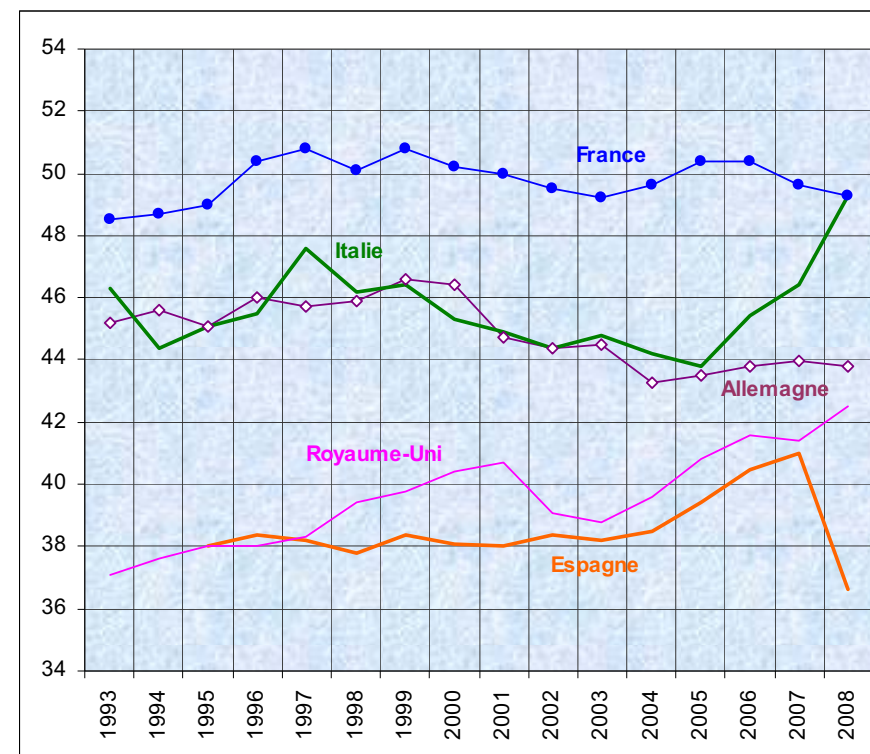
	PIB		PIB/habitant	Population
	(millions d'euros)	(rang)	(euros)	(nombre d'habitants)
Alsace	49 824	12	27 148	1 836 000
Aquitaine	85 861	6	27 396	3 170 000
Auvergne	33 069	19	24 715	1 341 000
Basse-Normandie	35 681	18	24 526	1 463 000
Bourgogne	42 422	16	26 075	1 631 000
Bretagne	81 952	7	26 322	3 139 000
Centre	66 339	9	26 328	2 538 000
Champagne-Ardenne	36 648	17	27 421	1 334 000
Corse	7 039	22	24 970	302 000
Franche-Comté	28 469	20	24 696	1 159 000
Haute-Normandie	49 365	13	27 135	1 815 000
Ile-de-France	533 564	1	45 982	11 694 000
Languedoc-Roussillon	60 250	10	23 507	2 594 000
Limousin	17 840	21	24 518	735 000
Lorraine	56 397	11	24 065	2 337 000
Midi-Pyrénées	76 610	8	27 419	2 833 000
Nord-Pas-de-Calais	96 505	4	23 822	4 022 000
Pays de la Loire	94 160	5	27 146	3 508 000
Picardie	44 664	14	23 603	1 900 000
Poitou-Charentes	43 220	15	25 035	1 743 000
Provence-Alpes-Côte d'Azur	137 085	3	28 347	4 891 000
Rhône-Alpes	182 681	2	30 043	6 121 000
France métropolitaine	1 859 644	--	30 140	62 106 000
Guadeloupe	--	--	--	405 500
Guyane	--	--	--	221 500
Martinique	--	--	--	402 000
Réunion	--	--	--	802 000
Total DOM	31 800	--	17 069	1 831 000
Hors territoire	797	--	--	--
Métropole + DOM	1 892 241	--	29 770	63 937 000

Source : Insee.

D - FINANCES PUBLIQUES

Fig. 35 : Les recettes totales des administrations publiques des principales économies de l'Union européenne

(Recettes totales des administrations publiques, en % du PIB)



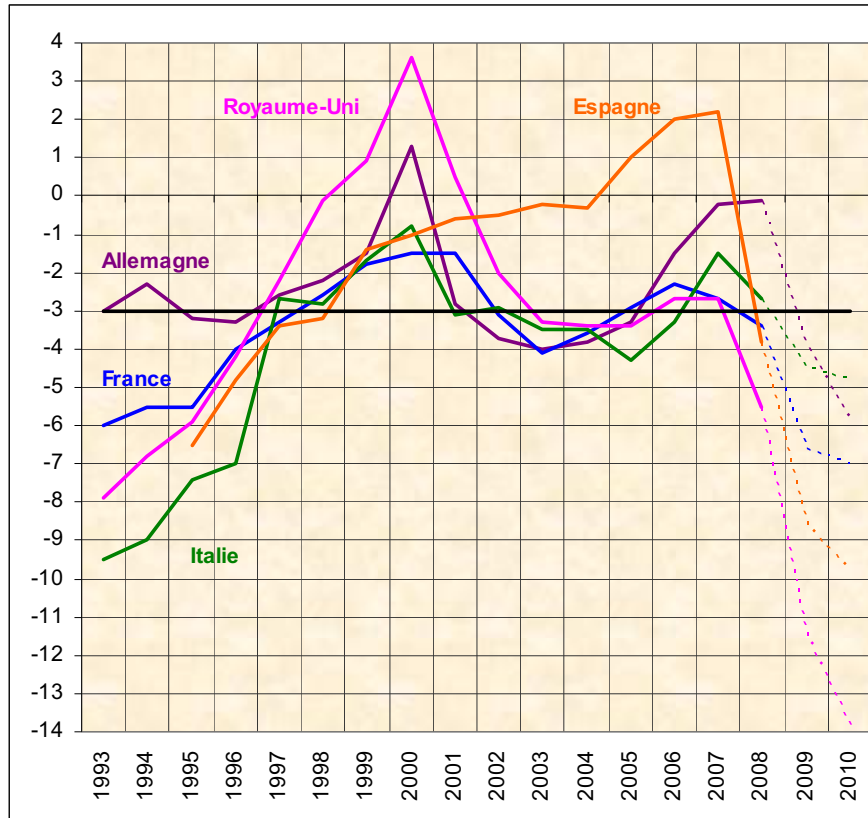
Seuls les trois pays scandinaves membres de l'Union européenne présentaient en 2008 un taux de recettes totales des administrations publiques supérieur à 50 % : la Suède (55,5 %), le Danemark (55,1 %) et la Finlande (52,5 %).

Nb : la prise en compte des « cotisations sociales imputées » (qui sont la contrepartie des prestations sociales fournies directement par un employeur à ses salariés ou ses anciens salariés, diminuée le cas échéant des cotisations sociales à la charge de ces salariés) surestime les recettes (et les dépenses réelles) et fausse quelque peu les comparaisons internationales en matière de prélèvements obligatoires. Le mode de financement de la protection sociale des différents pays explique en partie les écarts.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 36 : Le solde public des principales économies de l'Union européenne devrait considérablement s'aggraver sous le poids de la crise

(Besoin (-) ou capacité(+) de financement des administrations publiques, en % du PIB)

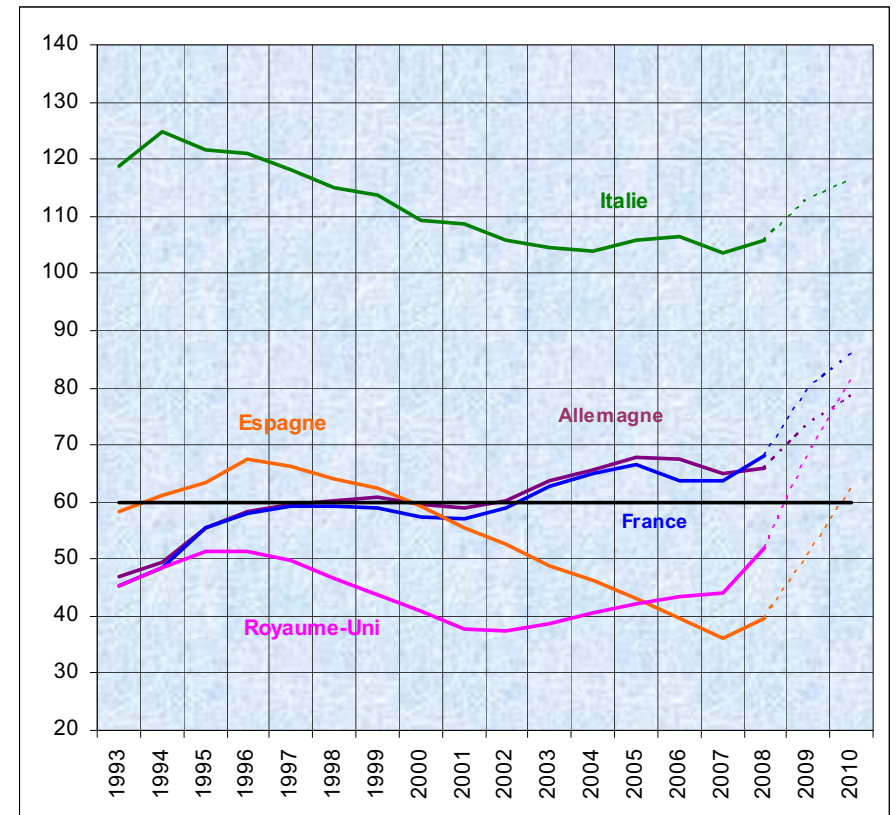


En pointillés : prévisions de la Commission européenne pour 2009 et 2010.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 37 : L'endettement public de toutes les principales économies de l'Union européenne repart nettement à la hausse

(Dette brute consolidée des administrations publiques, en % du PIB)



En pointillés : prévisions de la Commission européenne pour 2009 et 2010.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 38 : Comparaison internationale des soldes et de l'endettement des administrations publiques

(Données 2008)

	Solde public		Endettement public	
	En % du PIB	Rang UE	En % du PIB	Rang UE
Union européenne	-2,8	--	61,5	--
Zone euro	-1,9	--	69,6	--
Allemagne	-0,1	8	65,9	21
Autriche	-0,4	9	62,5	19
Belgique	-1,2	11	89,6	25
Bulgarie	1,5	5	14,1	3
Chypre	0,9	7	49,1	16
Danemark	3,6	2	33,3	10
Espagne	-3,8	20	39,5	13
Estonie	-3,0	16	4,8	1
Finlande	4,2	1	33,4	11
France	-3,4	18	68,1	23
Grèce	-5,0	24	97,6	26
Hongrie	-3,4	18	73,0	24
Irlande	-7,1	27	43,2	14
Italie	-2,7	15	105,8	27
Lettonie	-4,0	22	19,5	6
Lituanie	-3,2	17	15,6	5
Luxembourg	2,6	3	14,7	4
Malte	-4,7	23	64,1	20
Pays-Bas	1,0	6	58,2	18
Pologne	-3,9	21	47,1	15
Portugal	-2,6	14	66,4	22
République tchèque	-1,5	12	29,8	9
Roumanie	-5,4	25	13,6	2
Royaume-Uni	-5,5	26	52,0	17
Slovénie	-2,2	13	27,6	8
Slovaquie	-0,9	10	22,8	7
Suède	2,5	4	38,0	12

Les dernières données publiées par Eurostat pour les **États-Unis** (- 4,4 % pour le solde budgétaire et 63,4 % pour la dette publique) et le **Japon** (- 6,5 % et 164,0 %) datent de 2004. L'OCDE fournit des données (non directement comparables avec celles d'Eurostat pour les pays membres de l'Union européenne) pour 2007 : - 2,9 % et 62,9 % pour les États-Unis, - 2,4 % et 170,6 % pour le Japon.

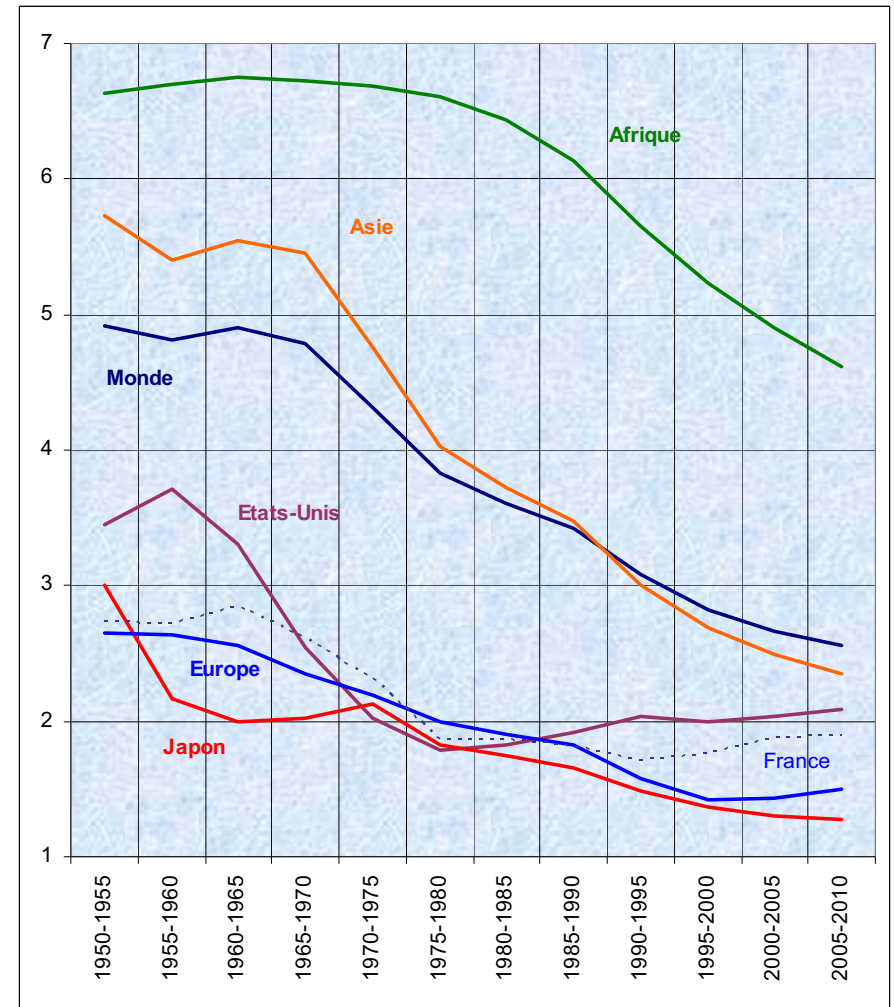
Le rang 1 de l'Union européenne est attribué à l'excédent budgétaire le plus élevé (Finlande) et à l'endettement public le plus faible (Estonie).

Source : Eurostat, OCDE.

A - DÉMOGRAPHIE

Fig. 39 : Un redressement récent du taux de fécondité aux États-Unis et en Europe, notamment en France

(Taux de fécondité : nombre d'enfants par femme, moyenne de chaque période)

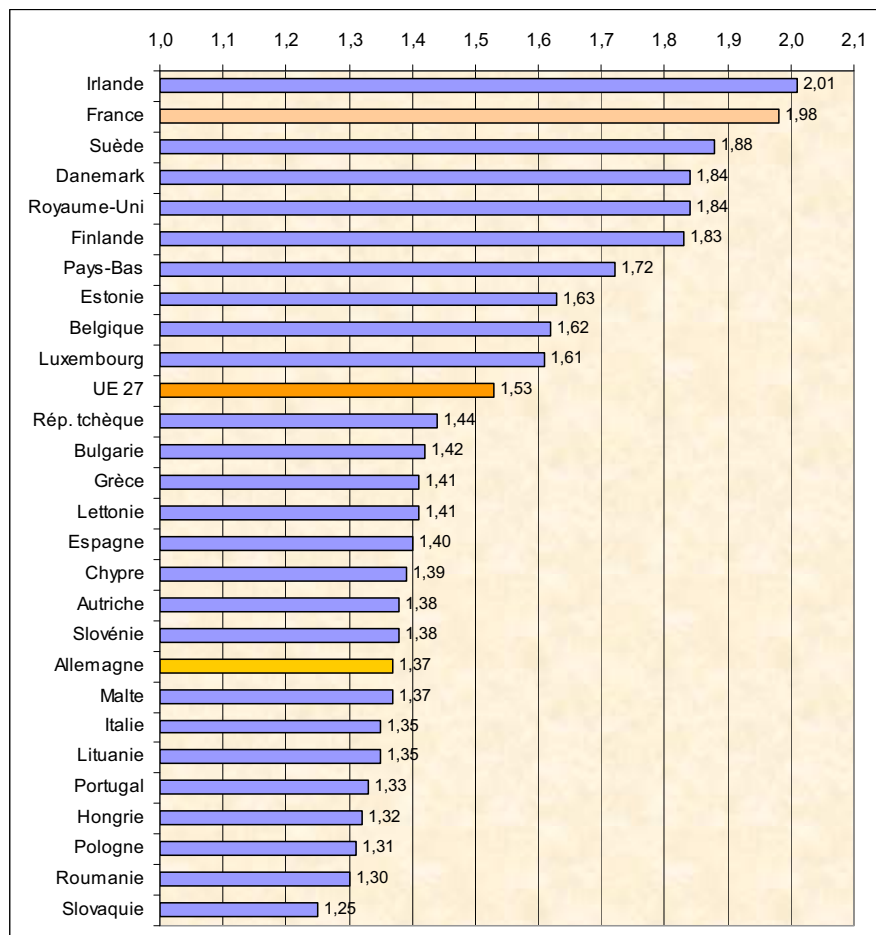


2005 – 2010 : prévisions.

Source : Onu (*Perspectives de la population mondiale : la révision de 2008*), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 40 : L'Irlande et la France présentent les taux de fécondité les plus élevés de l'Union européenne

(Indicateur conjoncturel de fécondité, en nombre d'enfants par femme, année 2007)



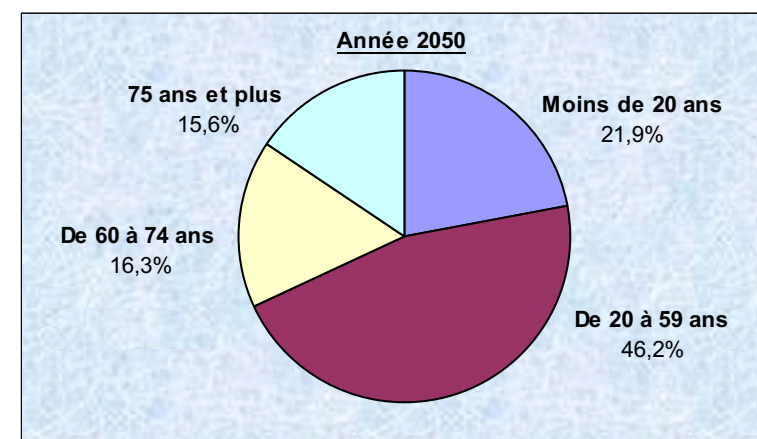
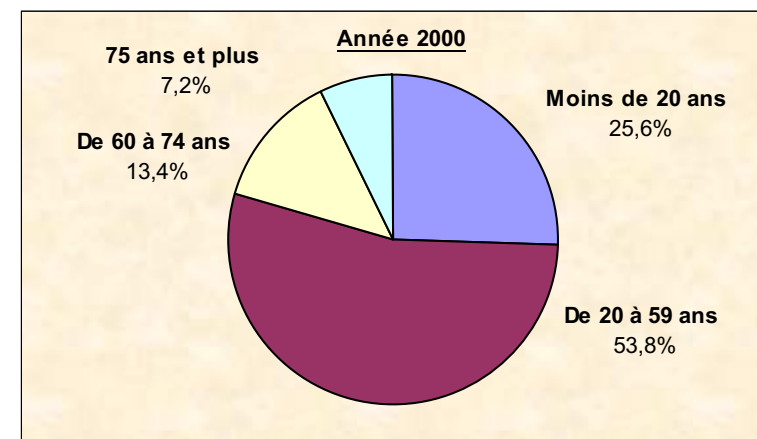
L'indice conjoncturel de fécondité est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme qui traverserait ses années de vie féconde en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Il s'agit donc de la meilleure approche possible concernant la descendance finale. Données 2006 pour l'UE 27, l'Italie et le Royaume-Uni, données 1999 pour la Belgique.

Données « France » = y compris Outre-mer. Les spécificités de l'**Outre-mer** français se traduisent par des taux de fécondité plus élevés qu'en métropole (1,88) : 3,17 en Guyane, 2,33 à la Réunion, 2,23 en Polynésie française, 2,10 en Guadeloupe, 2,05 en Nouvelle-Calédonie et 1,89 en Martinique. Ce taux est particulièrement difficile à estimer à Mayotte en raison des femmes résidant aux Comores venant y accoucher.

Source : Eurostat, Ined, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 41 : Les personnes de 60 ans et plus représentent en France plus de 20 % de la population aujourd'hui et devraient en représenter 32 % à l'horizon 2050

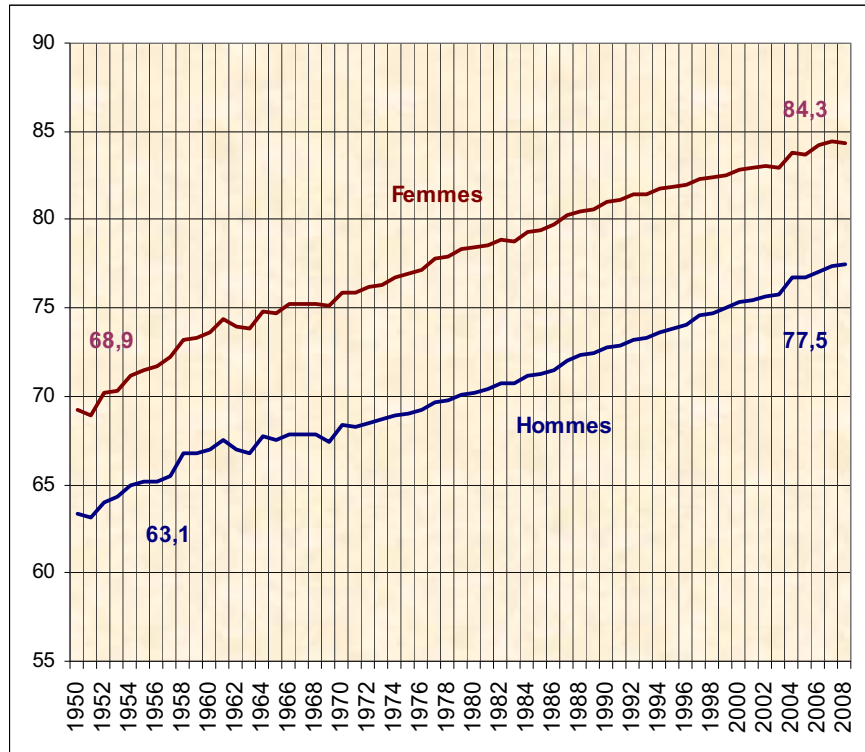
(En % du total de la population)



Source : Insee (Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050, juillet 2006), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 42 : L'espérance de vie à la naissance en France
a régulièrement progressé depuis 1951

(En années, métropole + DOM)



De 1951 à 2008, l'espérance de vie à la naissance a progressé de 15,4 années pour les femmes et de 14,4 années pour les hommes, l'écart entre les deux sexes passant de 5,8 années (en 1951) à 6,8 années (en 2008). Cet écart était de 8,3 années en 1991-1992 : en effet, l'espérance de vie à la naissance s'accroît désormais un peu plus vite pour les hommes : elle a ainsi progressé pour eux de 4,7 années depuis 1990 (contre + 3,3 années pour les femmes).

L'espérance de vie à 60 ans est, en 2008, de 26,9 années pour les femmes (leur permettant d'espérer atteindre 86,9 ans en moyenne) et de 22,0 années pour les hommes (leur permettant d'espérer atteindre 82,0 ans en moyenne).

L'espérance de vie « en bonne santé » rend compte de l'allongement de la durée de vie sans incapacité majeure, liée aux maladies chroniques ou aux séquelles des affections aiguës ou de traumatismes. En France, en 2005, l'espérance de vie « en bonne santé » à la naissance est estimée à 64,3 ans pour les femmes et à 62,0 ans pour les hommes.

Outre-mer, l'espérance de vie à la naissance est inférieure à la métropole en Guadeloupe (83 ans pour les femmes et 75 ans pour les hommes), Guyane (79 et 72), Martinique (83 et 76), Réunion (80 et 72), Mayotte (76 et 72), Nouvelle Calédonie (80 et 72) et Polynésie française (77 et 72).

Source : Insee, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 43 : L'espérance de vie à la naissance
va du simple au double selon les pays

(Données 2006)

	Espérance de vie à la naissance (en années)			
	Femmes	Hommes	Ensemble	Rang
Japon	85,8	78,8	82,4	1
Hong-Kong (Chine)	85,0	79,2	82,1	2
Islande	83,2	80,0	81,6	3
Suisse	83,9	78,7	81,4	4
Australie	83,4	78,7	81,0	5
Suède	82,8	78,4	80,7	6
Espagne	84,0	77,4	80,7	6
Israël	82,5	78,3	80,5	8
Canada	82,7	78,0	80,4	9
France	83,8	76,8	80,4	9
Italie	83,3	77,4	80,4	9
Allemagne	82,0	76,4	79,3	17
Royaume-Uni	81,3	76,9	79,2	18
Corée du Sud	81,8	74,6	78,2	29
Etats-Unis	80,6	75,4	78,0	31
Mexique	78,3	73,4	75,8	42
Chine	74,5	71,1	72,7	71
Brésil	75,8	68,4	72,0	81
Monde	--	--	68,3	--
Russie	72,3	58,7	65,2	121
Inde	65,7	62,7	64,1	127
Afrique sub-saharienne	--	--	49,9	--
Swaziland	40,4	39,9	40,2	179

Champ : les 179 pays membres de l'ONU pour lesquels est calculé l'indicateur du développement humain. Le rang 1 est attribué au pays dont l'espérance de vie à la naissance « Ensemble » (femmes + hommes) est la plus élevée.

Source : Onu.

B - MARCHÉ DU TRAVAIL

Fig. 44 : Un taux d'emploi plus faible en France
chez les plus jeunes et les plus âgés

(En % de la population totale de la même tranche d'âge, données 2008)

	Femmes	Hommes	Ensemble		15-24 ans	55-64 ans	55-59 ans
	En %	En %	En %	Rang	En %	En %	En %
Union européenne (à 27)	59,1	72,8	65,9	--	37,6	45,6	59,0
Zone euro (à 16)	58,7	73,3	66,0	--	37,7	44,2	58,8
Allemagne	65,4	75,9	70,7	8	46,9	53,8	68,9
Autriche	65,8	78,5	72,1	4	55,9	41,0	59,2
Belgique	56,2	68,6	62,4	20	27,4	34,5	50,1
Bulgarie	59,5	68,5	64,0	18	26,3	46,0	63,7
Chypre	62,9	79,2	70,9	7	38,0	54,8	66,5
Danemark	74,3	81,9	78,1	1	67,0	57,0	79,4
Espagne	54,9	73,5	64,3	16	36,0	45,6	56,3
Estonie	66,3	73,6	69,8	9	36,4	62,4	75,1
Finlande	69,0	73,1	71,1	6	44,7	56,5	70,3
France	60,4	69,6	64,9	15	32,0	38,2	56,3
Grèce	48,7	75,0	61,9	22	23,5	42,8	54,6
Hongrie	50,6	63,0	56,7	26	20,0	31,4	46,2
Irlande	60,2	74,9	67,6	13	45,9	53,7	60,9
Italie	47,2	70,3	58,7	25	24,4	34,4	47,6
Lettonie	65,4	72,1	68,6	10	37,2	59,4	74,3
Lituanie	61,8	67,1	64,3	16	26,7	53,1	65,0
Luxembourg	55,1	71,5	63,4	19	23,8	34,1	49,4
Malte	37,4	72,5	55,3	27	45,8	29,2	45,1
Pays-Bas	71,1	83,2	77,2	2	69,3	53,0	69,8
Pologne	52,4	66,3	59,2	23	27,3	31,6	40,2
Portugal	62,5	74,0	68,2	12	34,7	50,8	58,6
République tchèque	57,6	75,4	66,6	14	28,1	47,6	66,7
Roumanie	52,5	65,7	59,0	24	24,8	43,1	51,0
Royaume-Uni	65,8	77,3	71,5	5	52,4	58,0	70,2
Slovénie	64,2	72,7	68,6	10	38,4	32,8	44,8
Slovaquie	54,6	70,0	62,3	21	26,2	39,2	54,7
Suède	71,8	76,7	74,3	3	42,2	70,1	80,6
Etats-Unis	65,5	76,4	70,9	--	Nd	62,1	--
Japon	59,7	81,6	70,7	--	Nd	66,3	--

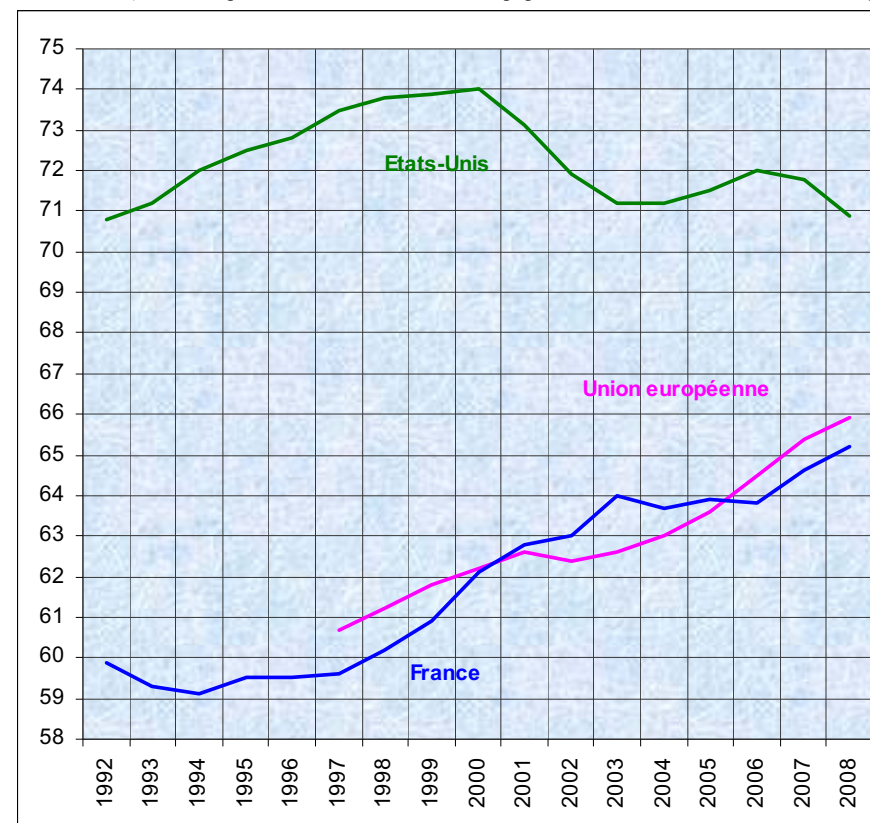
Le taux d'emploi est obtenu, pour les colonnes « Hommes », « Femmes » et « Ensemble », en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge. La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

Le rang 1 de l'UE est attribué au pays dont le taux d'emploi « Ensemble » est le plus élevé.

Source : Eurostat.

Fig. 45 : Le taux d'emploi en Europe a progressé
même s'il reste sensiblement inférieur à celui des États-Unis

(Taux d'emploi de 15 à 64 ans, en % de la population totale de la même tranche d'âge)



Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 46 : La France présente un des taux de chômage les plus élevés de l'Union européenne, en particulier chez les jeunes actifs

(Taux de chômage en %, année 2008)

	Femmes	Hommes	Ensemble		15-24 ans	
	En %	En %	En %	Rang	En %	Rang
UE (à 27)	7,5	6,6	7,0	--	15,4	--
Zone euro (à 15)	7,6	6,7	7,1	--	15,3	--
Allemagne	7,2	7,4	7,3	20	9,9	5
Autriche	4,1	3,6	3,8	4	8,0	3
Belgique	7,6	6,5	7,0	18	18,0	19
Bulgarie	5,8	5,5	5,6	9	12,7	11
Chypre	4,3	3,2	3,7	3	9,0	4
Danemark	3,7	3,0	3,3	2	7,6	2
Espagne	12,0	10,1	11,3	27	24,6	27
Estonie	5,3	5,8	5,5	8	12,0	9
Finlande	6,7	6,1	6,4	16	16,5	16
France	8,4	7,3	7,8	24	19,1	22
Grèce	11,4	5,1	7,7	22	22,1	26
Hongrie	8,1	7,6	7,8	24	19,9	23
Irlande	4,6	7,1	6,0	13	12,6	10
Italie	8,5	5,5	6,8	17	21,3	25
Lettonie	6,9	8,0	7,5	21	13,1	12
Lituanie	5,6	6,1	5,8	11	13,4	13
Luxembourg	5,9	4,1	4,9	7	16,9	17
Malte	6,6	5,6	6,0	13	11,9	8
Pays-Bas	3,0	2,5	2,8	1	5,3	1
Pologne	8,0	6,4	7,1	19	17,3	18
Portugal	9,0	6,6	7,7	22	16,4	15
République tchèque	5,6	3,5	4,4	5	9,9	5
Roumanie	4,7	6,7	5,8	11	18,6	20
Royaume-Uni	5,1	6,1	5,6	9	15,0	14
Slovénie	10,9	8,4	9,5	26	19,0	21
Slovaquie	4,8	4,0	4,4	5	10,4	7
Suède	6,5	5,9	6,2	15	20,0	24
Etats-Unis	5,4	6,1	5,8	--	Nd	--
Japon	3,8	4,1	4,0	--	Nd	--

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs au sein de la « *population active* » (personnes occupées + chômeurs).

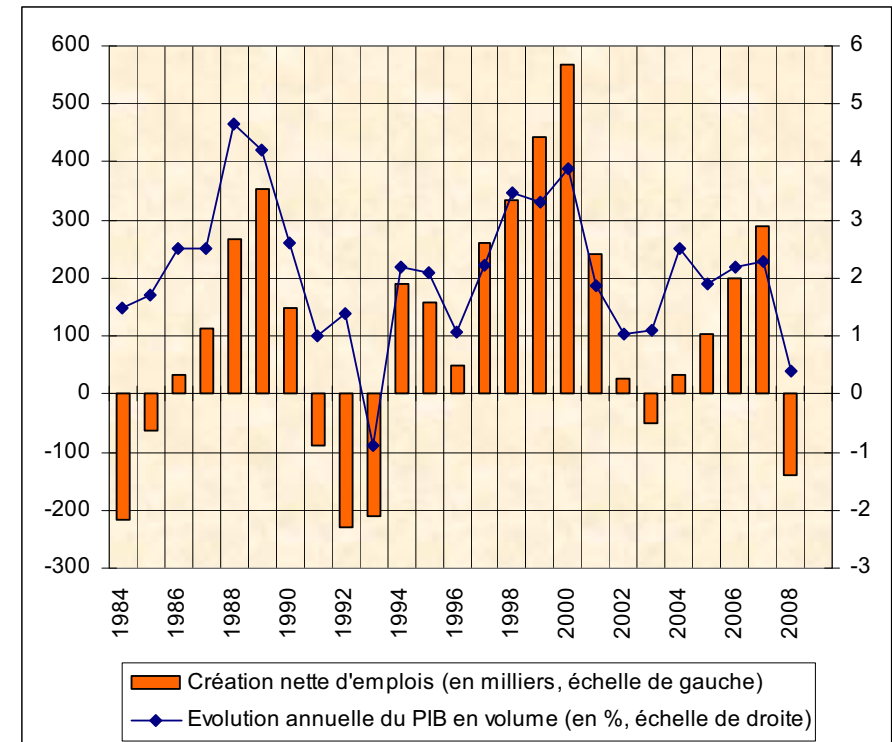
Nb : les jeunes en formation initiale (étudiants, lycéens) - tout comme d'ailleurs les retraités - ne sont pas considérés comme faisant partie de la « *population active* » et le calcul du taux de chômage des 15-24 ans ne les prend donc pas en compte. Si le chômage des jeunes était rapporté à l'ensemble de la classe d'âge et pas uniquement à ceux déjà présents sur le marché du travail, ce taux apparaîtrait beaucoup plus faible.

Le rang 1 de l'UE est attribué au pays dont le taux de chômage est le plus faible.

En septembre 2009, le chômage a atteint 9,2 % au sein de l'UE à 27 et 9,7 % dans la zone euro (contre respectivement 7,1 % et 7,7 % en septembre 2008).

Source : Eurostat.

Fig. 47 : Une richesse de la croissance en emplois fluctuante

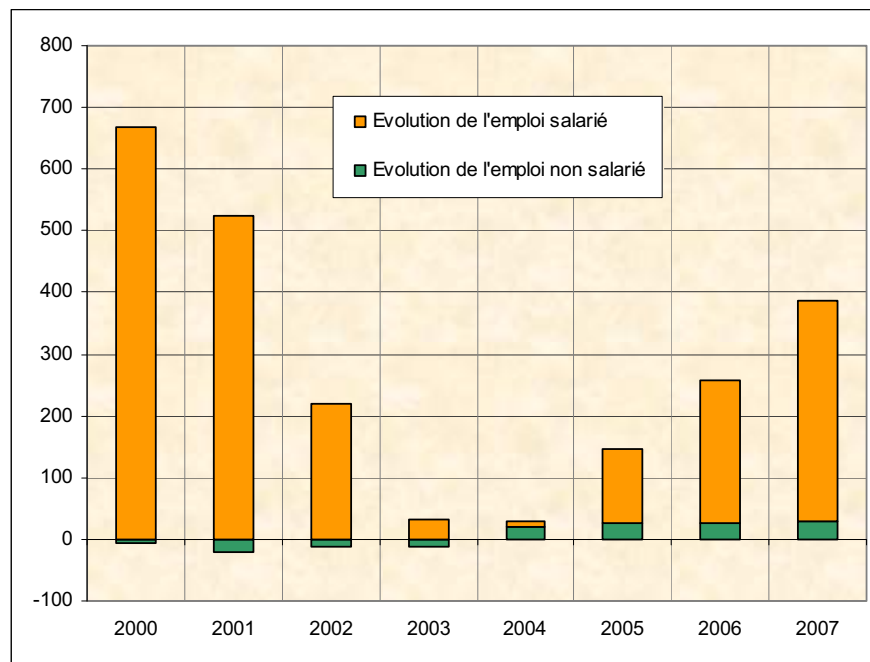


Champ : « Secteurs principalement marchands ». Ce champ couvre 16 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

Source : Dares, Insee, calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 48 : La création nette d'emplois en équivalent temps plein

(En milliers de personnes)



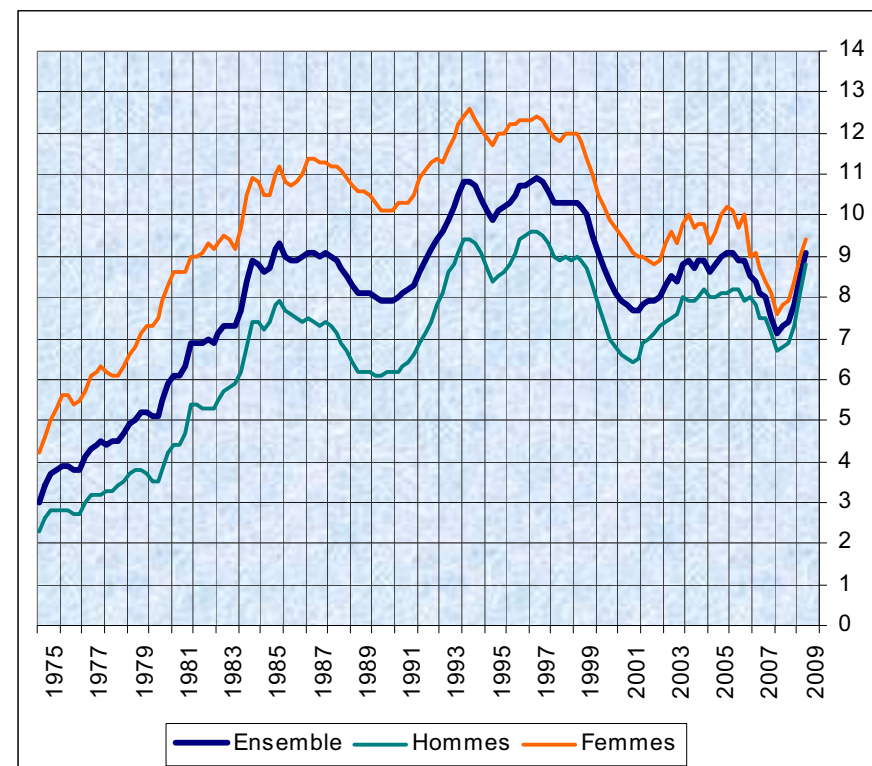
L'emploi équivalent temps plein correspond au nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique. Ce calcul permet ainsi de « neutraliser » l'impact du travail à temps partiel sur la création d'emploi.

Se lit ainsi : « **En 2007**, la création nette d'emplois en équivalent temps plein a été de 388 000 (dont 360 000 emplois salariés et 28 000 emplois non salariés). Le nombre total d'emplois a atteint cette année là 25,419 millions (22,836 millions de salariés et 2,583 millions de non salariés), toujours en équivalent temps plein ».

Source : Insee (comptes nationaux), calculs et graphiques Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 49 : Le taux de chômage de la France au sens du BIT dépasse à nouveau les 9 % de la population active

(Données trimestrielles en %, corrigées des variations saisonnières)



Champ : France métropolitaine.

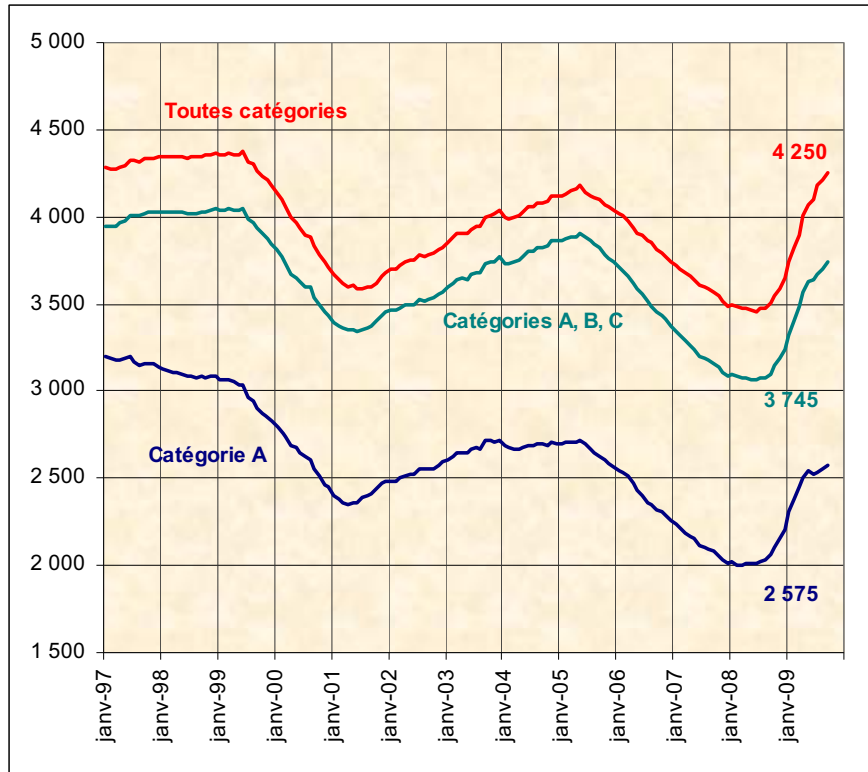
La méthode d'estimation du chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) a été modifiée à l'automne 2007 et toute la série a été révisée depuis 1975. Le chômage est désormais calculé en moyenne trimestrielle à partir de l'enquête emploi de l'INSEE. La principale innovation méthodologique a été la réalisation d'une enquête sur la « non réponse » (personnes dont la réponse n'a pas pu être recueillie pendant l'enquête Emploi). La France s'est aussi rapprochée à cette occasion de la définition européenne. Ainsi, le simple renouvellement de l'inscription à l'ANPE n'est plus considéré comme une démarche active de recherche d'emploi ; il doit au moins s'accompagner d'un contact avec un conseiller du service public de l'emploi au cours du mois précédant l'enquête ou bien d'une autre démarche (envoi de CV, recherche dans les petites annonces, etc.).

Au second trimestre 2009, le taux de chômage au sens du BIT atteignait 9,1 % en France métropolitaine (9,5 % en incluant les DOM), dont 9,4 % pour les femmes (9,9 % avec les DOM) et 8,8 % pour les hommes (9,2 % avec les DOM).

Source : Insee.

Fig. 50 : La France compte à nouveau plus de 4 millions de personnes à la recherche d'un emploi

(Demandes d'emploi en fin de mois, en milliers CVS. France métropolitaine)



Les demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C sont les **personnes inscrites à Pôle emploi** tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi, qu'elles soient sans emploi (A), qu'elles aient exercé une activité réduite de 78 heures ou moins (B) ou qu'elles aient exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois (C).

En données brutes, les 4 **départements d'Outre-mer** comptaient, à la fin du mois de septembre 2009, **204 300 demandeurs d'emplois de catégorie A** (51 400 en Guadeloupe, 15 000 en Guyane, 39 500 en Martinique et 98 400 à la Réunion) et 226 700 demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C (56 800 en Guadeloupe, 16 500 en Guyane, 45 500 en Martinique et 110 900 à la Réunion).

Source : Dares (septembre 2009), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 51 : 27 % des salariés (39 % des femmes et 16 % des hommes) ne disposent pas d'un CDI à temps complet en France

(En milliers, données 2007 en moyenne annuelle)

	Femmes		Hommes		Ensemble		TOTAL
	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	Temps complet	Temps partiel	
Non salariés	685	191	1 800	104	2 485	295	2 778
Salariés	7 697	3 442	11 035	675	18 732	4 117	22 850
Intérimaires	123	39	364	21	487	60	547
Apprentis	74	34	197	48	271	82	353
Contrats à durée déterminée (CDD) ⁽¹⁾	722	590	648	196	1 370	786	2 156
Contrats à durée indéterminée (CDI) ⁽²⁾	6 779	2 780	9 825	410	16 604	3 190	19 794
Total	8 382	3 633	12 834	779	21 217	4 412	25 628

(1) : y compris les contrats aidés. (2) : y compris les contrats aidés, les salariés sans contrats ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur public.

Champ : actifs occupés de 15 ans et plus (France métropolitaine).

Sur 22,850 millions de **salariés**, 16,604 millions (72,7 %) ont un CDI à temps complet et 6,245 millions (27,3 %) ont un type d'emploi particulier (intérim, apprentis, CDD) ou travaillent à temps partiel. Sur les 11,710 millions d'**hommes** salariés, 9,825 millions (83,9 %) ont un CDI à temps complet et 1,884 million (16,1 %) ont un type d'emploi particulier ou travaillent à temps partiel. Sur les 11,139 millions de **femmes** salariées, 6,779 millions (60,9 %) ont un CDI à temps complet et 4,361 millions (39,1 %) ont un type d'emploi particulier ou travaillent à temps partiel.

En 2007, 1,419 million de personnes étaient en sous-emploi (1,083 million de femmes et 0,336 million d'hommes). Le sous-emploi regroupe les personnes à temps partiel, souhaitant travailler plus et étant prêtes à le faire (disponibles ou en recherche d'un autre emploi). Sont également incluses les personnes, à temps plein ou à temps partiel, en situation de chômage technique.

Source : Insee (enquête emploi), calculs Conseil économique, social et environnemental.

C - REVENUS

Fig. 52 : La part du 1 % des salaires les plus élevés est en nette progression dans le total de la masse salariale

(En %)



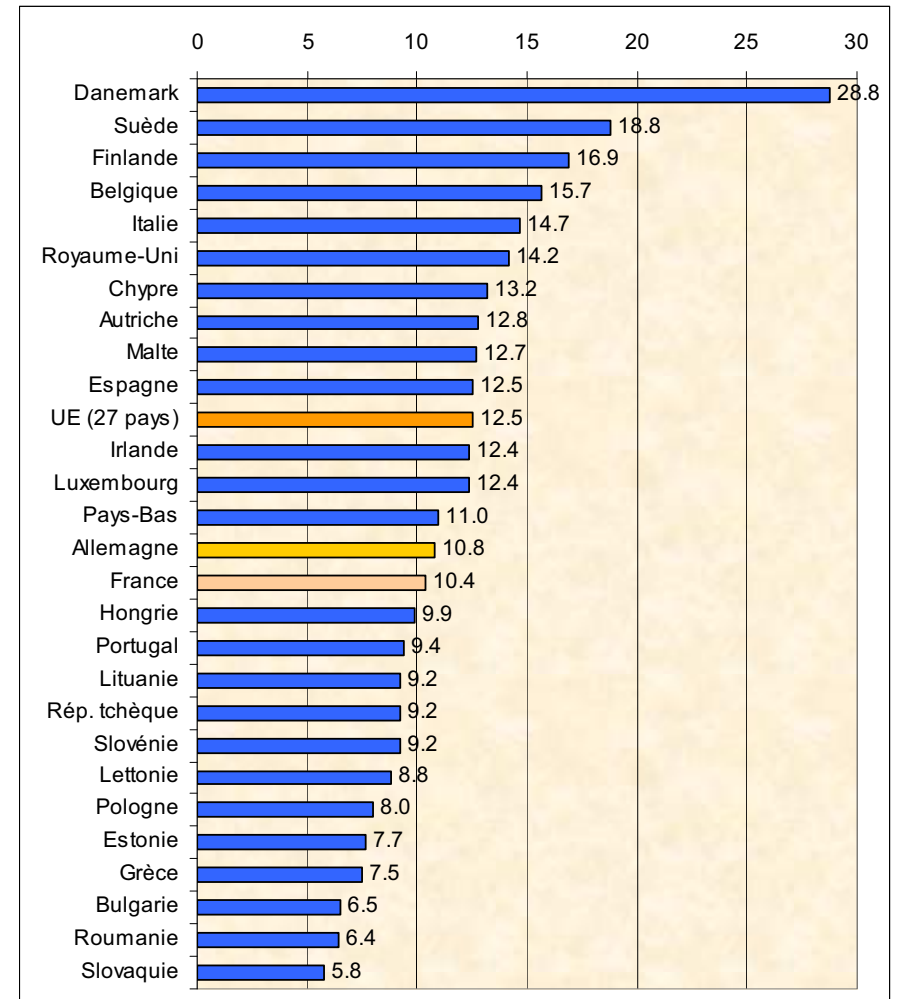
Champ : salaires nets au sens des déclarations annuelles de données sociales, qui incluent donc les avantages en nature, les primes et les congés payés mais qui ne prennent en compte ni l'intéressement, ni les stock options, ni les revenus du capital lorsque le salarié est aussi actionnaire de son entreprise.

Les personnes qui font partie des **10 % les plus riches** en niveau de vie (c'est-à-dire en revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation) détenaient, en 2006, **24,5 % de la masse totale** des niveaux de vie. Les 10 % les moins riches ne disposaient que de 3,6 % de la masse totale des niveaux de vie.

Source : Insee (*Rapport sur le partage de la valeur ajoutée, le partage des profits et les écarts de rémunération en France*, Jean-Philippe Cotis, mai 2009).

Fig. 53 : En France, la part des impôts sur le revenu dans le PIB est inférieure à celle des autres principales économies de l'Union européenne

(Montant des impôts sur le revenu en % du PIB, données 2007)



Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 54 : Le pouvoir d'achat évolue très différemment selon le mode de calcul

	(Évolution annuelle en %)						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) des ménages	3,6	0,8	2,6	1,6	2,6	3,1	0,6
Pouvoir d'achat par personne	2,8	0,2	1,9	0,8	1,9	2,5	0,1
Pouvoir d'achat par ménage	2,3	- 0,4	1,3	0,2	1,1	1,7	- 0,8
Pouvoir d'achat par unité de consommation (UC)	2,8	0,1	1,8	0,7	1,8	2,4	0,0
Pouvoir d'achat calculé hors dépenses contraintes (« pré-engagées »)							
Pouvoir d'achat « arbitral » des ménages	3,7	0,0	2,4	1,3	2,9	3,8	- 0,1
Pouvoir d'achat « arbitral » par personne	3,0	- 0,7	1,7	0,6	2,2	3,2	- 0,6
Pouvoir d'achat « arbitral » par ménage	2,4	- 1,3	1,1	- 0,1	1,4	2,4	- 1,5
Pouvoir d'achat « arbitral » par UC	3,0	- 0,7	1,7	0,5	2,1	3,1	- 0,7

Le **revenu disponible brut (RDB)** est la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux.

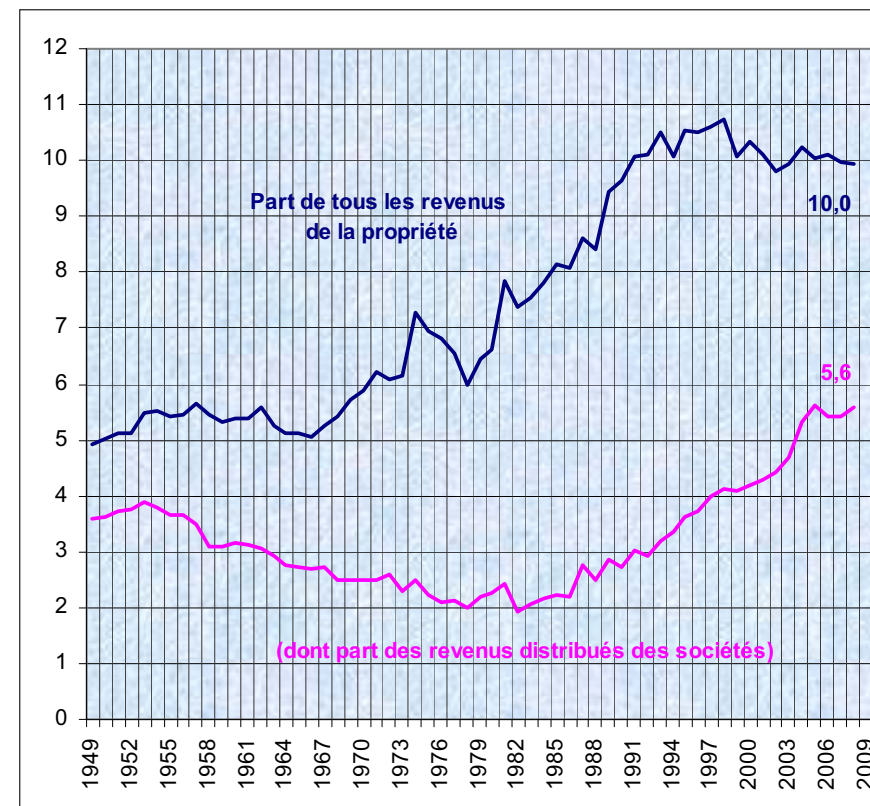
L'**évolution du pouvoir d'achat** du RDB rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages. Cette mesure macroéconomique peut différer de la perception qu'ont les ménages de leur niveau de vie. Ainsi, pour tenir compte des facteurs démographiques, on peut calculer le pouvoir d'achat par personne (compte tenu de la croissance de la population), par ménage (la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population du fait du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation) ou par unité de consommation (UC) afin de tenir compte de l'évolution de la composition des ménages et du fait que les dépenses d'un ménage ne sont pas strictement proportionnelles au nombre de personnes qui le compose (le premier adulte compte pour 1 UC, chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans pour 0,3 UC).

L'**évolution du revenu « arbitral »**, disponible depuis 2008, rapporte l'évolution du revenu disponible hors dépenses « pré-engagées » (c'est-à-dire celles qui font l'objet d'un contrat difficilement renégociable à court terme : dépenses liées au logement y compris l'eau et le chauffage, télécommunications, frais de cantine, services de télévision, assurances et services financiers) à celle du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ». Elle peut également être calculée globalement, par personne, par ménage ou par unité de consommation.

Source : Insee (comptes nationaux base 2000).

Fig. 55 : La part des revenus de la propriété dans le revenu des ménages a doublé depuis la fin des années 1960

(Revenus de la propriété reçus par les ménages diminués des revenus versés en % de leur revenu disponible brut)



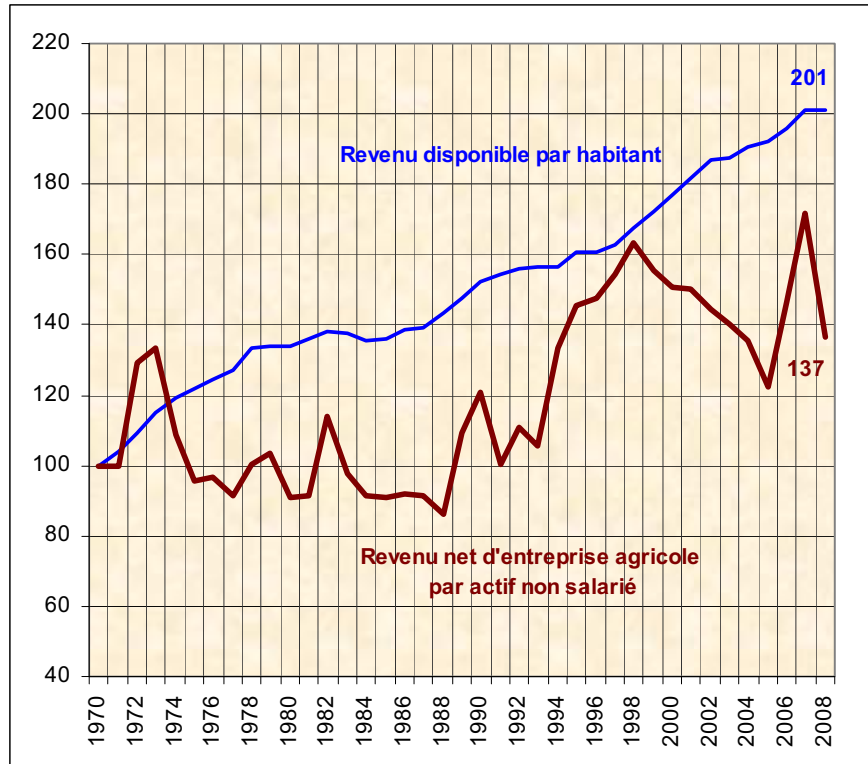
Revenus de la propriété = revenus distribués des sociétés (dividendes et autres revenus) + intérêts + revenus de la propriété attribués aux assurés + revenus des terrains et des gisements.

Ils ne comprennent pas les loyers - nets de charge - perçus par les propriétaires qui sont considérés par la comptabilité nationale comme la rémunération de la production, par les ménages, d'un service de logement marchand pour autrui lorsqu'ils mettent en location une habitation. Ces loyers sont donc enregistrés dans l'excédent brut d'exploitation et non parmi les revenus de la propriété.

Source : Insee (comptes nationaux), calculs et graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 56 : Les revenus agricoles connaissent une évolution moins forte et plus irrégulière que ceux de l'ensemble de la population française

(Base 100 en 1970)



Le résultat agricole net correspond à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - autres impôts sur la production, dont les impôts fonciers). Il s'agit du revenu de la branche agriculture (exploitants et salariés).

Le revenu net d'entreprise agricole est égal au résultat agricole net moins les salaires, les cotisations sociales sur les salaires, les intérêts versés et les charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail des non-salariés (en équivalent temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié** qui reflète l'évolution du revenu par exploitant.

Source : Insee, Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).

Fig. 57 : En 50 ans, la part du logement a considérablement augmenté dans le budget des ménages tandis que celles de l'alimentation et de l'habillement étaient réduites de moitié

(En % du total de la dépense de consommation des ménages)

	1959	1980	2008
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	26,9	17,3	13,0
Boissons alcoolisées et tabac	6,3	3,3	2,4
Articles d'habillement et chaussures	11,8	7,7	5,0
Logement ^(*), eau, chauffage et éclairage	10,4	19,2	23,5
Équipement du logement	9,4	8,0	6,2
Santé ^(**)	2,0	2,1	4,0
Transports	10,4	15,0	13,7
Communications	0,5	1,6	3,8
Loisirs et culture	7,0	8,6	11,8
Éducation ^(**)	0,6	0,5	0,7
Hôtels, cafés et restaurants	6,6	5,5	5,8
Autres biens et services	7,4	11,6	11,3
<i>Correction territoriale ^(***)</i>	0,8	- 0,4	- 1,2
Total de la consommation des ménages	100,0	100,0	100,0

^(*) : Y compris les « loyers imputés » (ou « loyers fictifs ») qui correspondent au service location que se rendent à eux-mêmes les propriétaires de leur logement (c'est-à-dire les loyers que les propriétaires auraient à payer s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent).

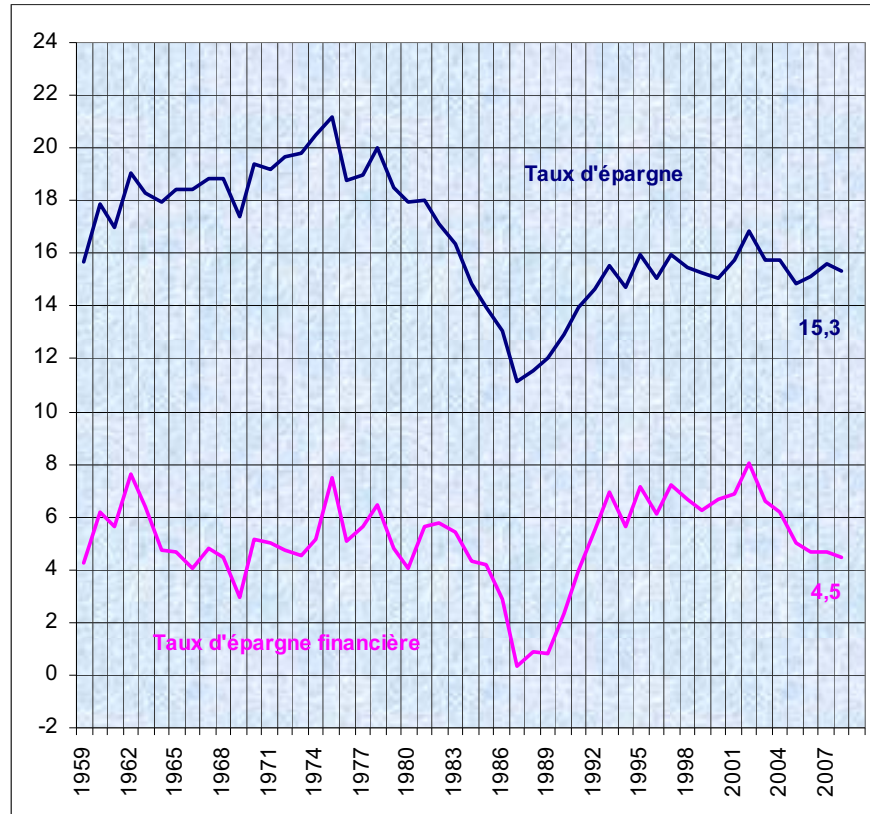
^(**) : Dépenses à la charge des ménages uniquement. Si l'on tient compte des dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages et de celles des administrations publiques en biens et consommations individualisables, on obtient la « **consommation effective des ménages** » dans laquelle la part totale de la santé était, en 2006, de 12,1 % et celle de l'éducation de 7,0 %.

^(***) : Dans les comptes nationaux, la correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

Source : Insee.

Fig. 58 : Depuis une douzaine d'années, le taux d'épargne des ménages français oscille autour de 16 %

(Part de l'épargne dans le revenu disponible brut des ménages, en %)



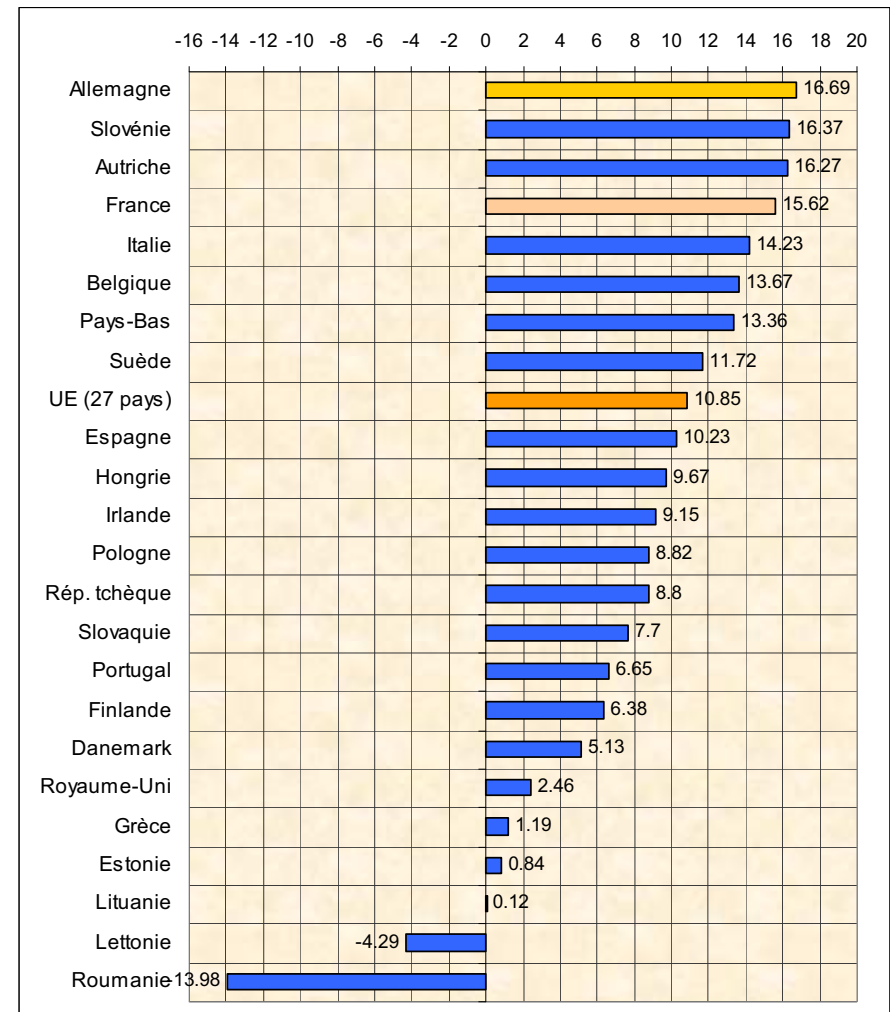
Taux d'épargne des ménages = Épargne brute / Revenu disponible brut.

Taux d'épargne financière des ménages = Capacité de financement / Revenu disponible brut. Il correspond essentiellement à la partie de l'épargne qui n'est pas consacrée à l'investissement en logement.

Source : Insee (comptes nationaux base 2000), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 59 : En France, l'épargne brute des ménages est supérieure à la moyenne de l'Union européenne

(En % du revenu disponible, année 2007)



Données 2006 pour la Grèce et la Roumanie. La seule donnée disponible pour la Bulgarie sur la période 1996-2007 (- 22,68 % en 2005) ne figure pas sur ce graphique. Pas de données disponibles pour le Luxembourg, Chypre et Malte.

Le taux d'épargne brute des ménages mesure la part du revenu disponible qui n'est pas utilisée par les ménages pour de la consommation finale.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

D - CONDITIONS DE TRAVAIL

Fig. 60 : Comparaison internationale du temps de travail des salariés

(Durée moyenne du temps de travail des salariés, année 2008)

	Par semaine		Par an	
	En heures	Rang	En heures	Rang
Allemagne	34,4	23	1 352	22
Australie	36,2	18	--	--
Autriche	37,3	11	1 483	19
Belgique	35,3	21	1 469	20
Canada (*)	35,7	19	1 725	11
Corée du Sud	--	--	2 134	1
Danemark	34,4	23	1 576	16
Espagne	38,0	10	1 619	14
Etats-Unis	38,7	9	1 797	7
Finlande	36,8	14	1 610	15
France	36,4	17	1 461	21
Grèce	39,9	5	1 803	6
Hongrie	39,9	5	1 786	9
Irlande	34,9	22	1 522	18
Islande (*)	39,8	7	1 822	5
Italie	36,6	15	--	--
Japon	--	--	1 792	8
Luxembourg	36,9	12	1 544	17
Mexique (*)	45,0	1	1 960	2
Norvège	33,4	26	--	--
Nouvelle Zélande	36,9	12	1 731	10
Pays-Bas	29,6	27	1 301	23
Pologne	40,1	4	1 940	3
Portugal	39,0	8	1 686	12
République tchèque	40,4	2	1 923	4
Royaume-Uni	36,6	15	1 638	13
Slovaquie	40,4	2	--	--
Suède	35,6	20	--	--
Suisse	34,3	25	--	--

(*) : Données 2002 (par semaine) et 2007 (par an) pour l'Islande, données 2004 pour le Mexique et 2006 pour le Canada.

Le rang 1 des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles est attribué à celui dont la durée du temps de travail (par semaine ou par an) est la plus longue.

Source : OCDE.

Fig. 61 : 15 % des salariés (22 % des hommes et 8 % des femmes) travaillaient habituellement ou occasionnellement de nuit en 2005

(Proportion de salariés qui travaillent la nuit, en %)

	Habituellement (A)	Occasionnellement (B)	(A + B)	Jamais
Selon le sexe				
Femmes	4,1	3,8	7,9	92,2
Hommes	10,3	11,6	21,9	78,1
Ensemble	7,3	7,9	15,2	84,8
Selon le secteur d'activité				
Agriculture	2,1	8,3	10,4	89,6
Industrie	12,2	8,5	20,7	79,3
Construction	1,0	6,2	7,2	92,7
Tertiaire	6,7	7,9	14,6	85,4

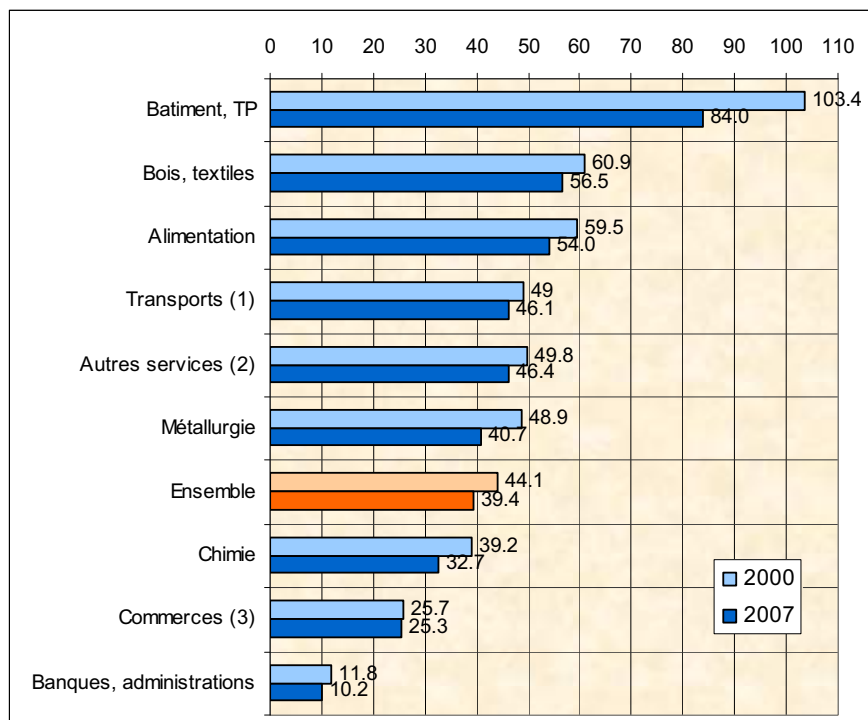
La répartition est faite sans tenir compte des non-réponses pour faciliter les comparaisons. Le libellé des questions ayant évolué, ces résultats ne sont pas directement comparables aux enquêtes antérieures.

Au total, ce sont près de **3,4 millions de personnes** (sur un effectif total de 22,3 millions) qui travaillent de nuit, de manière habituelle ou occasionnelle : 2,6 millions d'hommes et 0,8 million de femmes. **La proportion de salariés concernés est plus importante dans l'industrie** mais, compte tenu de l'importance prise par les activités de services dans l'économie française, **les salariés du secteur tertiaire sont les plus nombreux** à travailler de nuit (2,5 millions contre 0,8 million dans l'industrie).

Source : Dares.

Fig. 62 : Près de 4 % des salariés ont été victimes d'un accident de travail avec arrêt en 2007, avec de grandes disparités d'un secteur à l'autre

(Nombre d'accidents du travail avec arrêt pour 1000 salariés pour chacune des neuf grandes branches d'activité et pour l'ensemble)



Champ : la branche AT/MP couvre 18,3 millions de salariés (soit environ 70 % de la population active) qui travaillent dans plus de 2 millions d'établissements de l'industrie, du commerce et de services. Les travailleurs du secteur agricole, les indépendants, les fonctionnaires ou encore les marins relèvent d'autres régimes spécifiques.

(1) : Transports – Eau, gaz et électricité – Livre et communication. (2) : y compris le travail temporaire. (3) : hors alimentation.

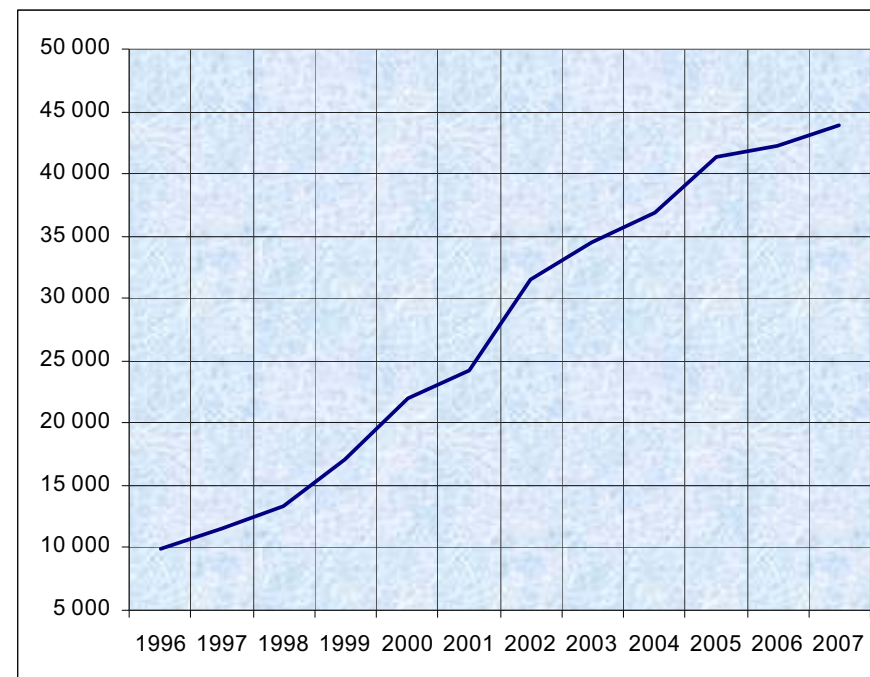
L'indice de fréquence des accidents ayant entraîné un arrêt de travail a été de 39,4 pour 1 000 salariés en 2007, ce qui représente une quasi-stabilité par rapport à l'année précédente (+ 0,1 %) mais un recul de 4,7 points depuis l'an 2000 (44,1).

Tous secteurs confondus, le nombre d'accidents du travail avec arrêt aura été de 720 150 en 2007 (+ 19 378 par rapport à 2006, soit + 2,8 %, mais - 23 285 par rapport à 2000, soit - 3,1 %). **Le nombre de décès aura été de 622 en 2007** (+ 85 par rapport à 2006, soit + 15,8 %, mais en baisse de 108 par rapport à 2000, soit - 14,8 %).

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 63 : Le nombre des arrêts de travail pour maladie professionnelle ne cesse de croître

(Nombre de maladies professionnelles ayant donné lieu à un arrêt de travail)



Les maladies professionnelles dont il est tenu compte dans ces statistiques sont celles ayant entraîné une interruption de travail d'un jour complet en sus du jour au cours duquel l'accident est survenu et ayant donné lieu à une réparation sous forme d'un premier paiement d'indemnité journalière.

Le nombre de maladies professionnelles ayant donné lieu à un arrêt de travail a été de 43 832 en 2007 contre 42 306 en 2006 (+ 3,6 %).

Les affections articulaires représentent 71 % des maladies professionnelles enregistrées en 2007, suivies par les maladies provoquées par les poussières d'amiante (12 %), les affections chroniques du rachis lombaire (dos) dues à des charges lourdes ou à des vibrations (6 %), les problèmes provoqués par les bruits (3 %) et les cancers dus à l'amiante (2 %).

Source : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Fig. 64 : Un salarié sur six estimait être l'objet de comportements hostiles dans le cadre de son travail en 2003

(Dans l'emploi actuel, en %)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Les atteintes dégradantes	1,8	2,0	1,9
Laisse entendre que vous êtes mentalement dérangé(e)	1,0	0,8	0,9
Vous dit des choses obscènes ou dégradantes	1,2	1,4	1,3
Vous fait des propositions à caractère sexuel de façon insistante	ns	ns	0,1
Le déni de reconnaissance du travail	8,9	8,9	8,9
Critique injustement votre travail	7,8	7,5	7,7
Vous charge de tâches inutiles ou dégradantes	2,6	2,9	2,7
Sabote votre travail, vous empêche de travailler correctement	2,2	2,4	2,3
Les comportements méprisants	6,0	7,2	6,5
Vous ignore, fait comme si vous n'étiez pas là	6,6	7,7	7,1
Tient sur vous des propos désobligeants	5,9	6,1	6,0
Vous empêche de vous exprimer	4,1	5,0	4,5
Vous ridiculise en public	1,6	2,6	2,0
Au moins un comportement hostile	16,7	18,1	17,3

« ns » : non significatif.

Se lit ainsi : 7,5 % des femmes ont coché l'item « critique injustement votre travail » pour indiquer qu'une ou plusieurs personnes se sont comportées systématiquement de la sorte avec elles dans leur emploi actuel.

Champ : secteur concurrentiel et hôpitaux publics, hors particuliers employeurs.

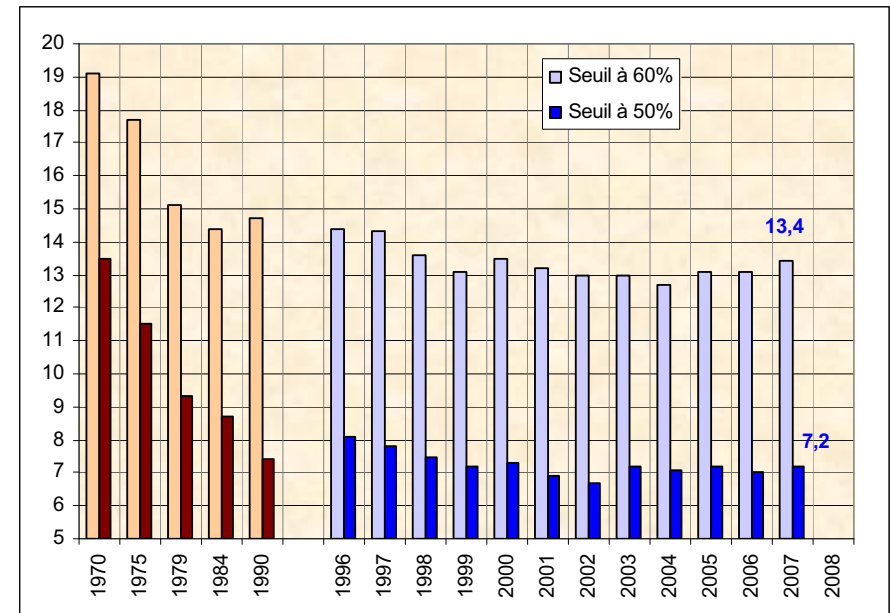
L'enquête Sumer 2003, lancée et gérée conjointement par la Direction générale du travail (inspection médicale du travail) et la DARES, dresse un état des lieux des expositions des salariés aux principaux risques professionnels en France. 50 000 salariés ont été concernés par cette enquête.

Source : Dares (*Premières synthèses*, mai 2008).

E - COHÉSION SOCIALE

Fig. 65 : Plus de 13 % de la population française se situait en 2007 sous le seuil de pauvreté monétaire

(En % de la population totale, métropole)



Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Eurostat et les autres pays européens utilisent en général un seuil à **60 % de la médiane des niveaux de vie**. La France privilégie désormais également ce seuil qui était de 908 euros par mois en 2007 (ce qui conduit à considérer **8,034 millions de personnes** comme pauvres en métropole, soit **13,4 % de la population**).

Elle utilise aussi un seuil à 50 % de la médiane - 757 euros en 2007 - qui lui servait encore jusqu'à peu de référence (qui conduit à considérer 4,281 millions de personnes comme pauvres, soit 7,2 % de la population). Le niveau de vie est le revenu disponible par unité de consommation (UC) sachant que l'on attribue 1 UC au premier adulte d'un ménage, 0,5 à chacune des autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour chaque enfant de moins de 14 ans.

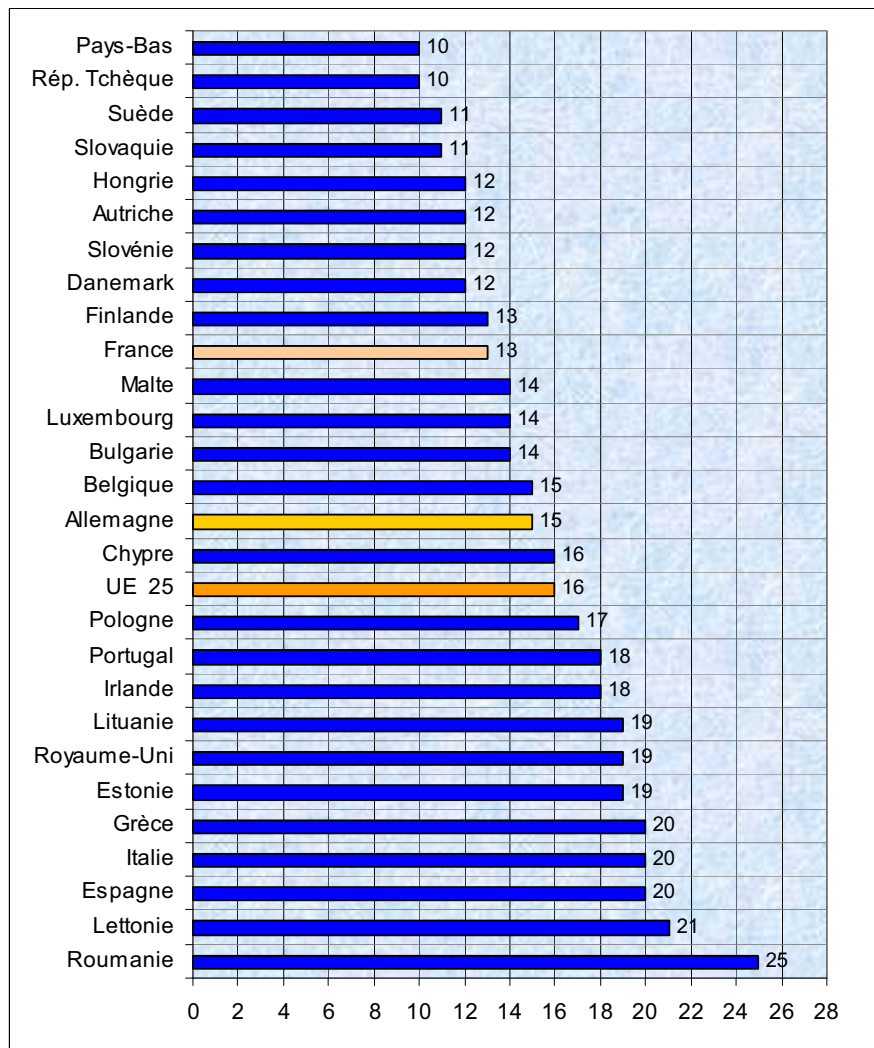
NB : ces séries « *réévaluées* » tiennent compte des changements intervenus en 2002 (nouvelles séries sur les revenus s'appuyant sur les résultats de l'enquête emploi en continu) et en 2005 (intégration des prestations sociales réelles et meilleure couverture des revenus du patrimoine).

Le gouvernement calculera aussi désormais un « **taux de pauvreté monétaire ancré dans le temps** » avec un seuil initial fixé à 60 % du revenu médian en 2006 et revalorisé chaque année de l'inflation (c'est-à-dire sans tenir compte de la progression du revenu médian à prix constant).

Source : Insee, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 66 : La France présente un taux de pauvreté monétaire, après transferts sociaux, inférieur à la moyenne de l'Union européenne

(Année 2007, en % de la population de chaque pays)

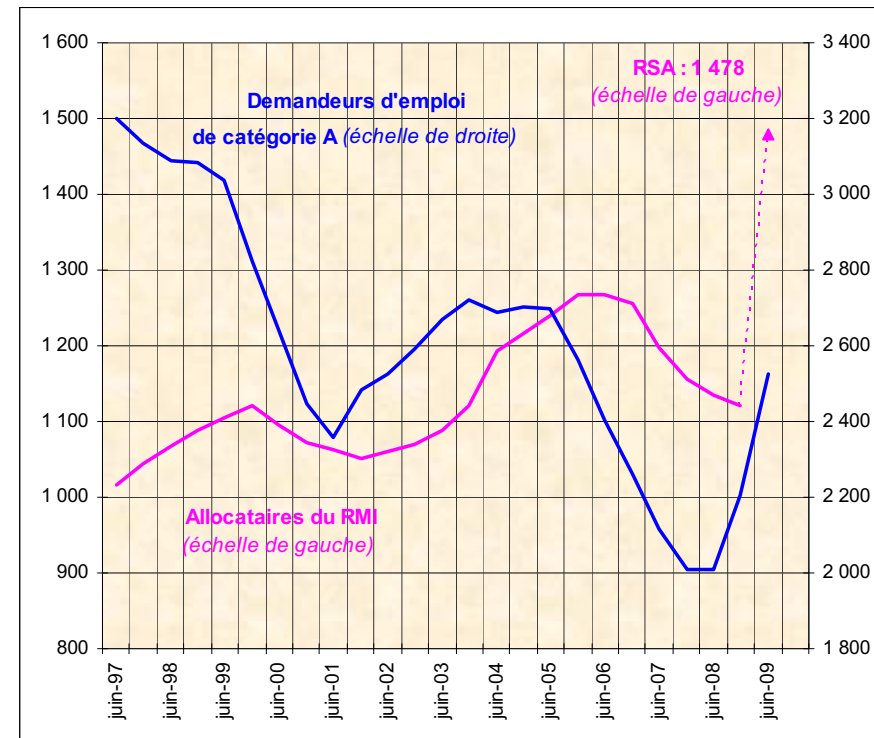


Le **taux de risque de pauvreté après transferts sociaux** est la proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian **national** (après transferts sociaux).

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 67 : Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur au 1^{er} juin 2009

(en milliers de personnes)



Échelle de gauche : nombre des allocataires du RMI (jusqu'en décembre 2008) puis du RSA (à compter du 1^{er} juin 2009) payés par les Caisses d'allocations familiales (CAF). Il comprend les bénéficiaires d'Outre-mer mais non ceux de la Mutualité sociale agricole (environ 2 % du total).

Échelle de droite : nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A qui a remplacé celui des DEFM de catégorie 1 depuis février 2009. La nouvelle série a été reconstituée depuis 1997 (métropole, données CVS).

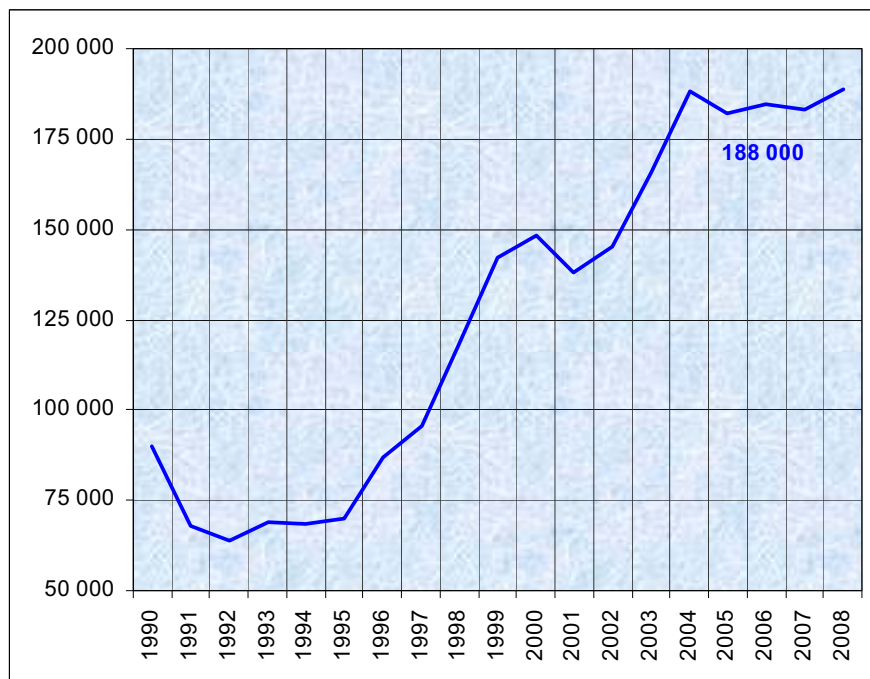
Seules les pentes des deux courbes doivent être prises en compte : le niveau et le moment où elles se croisent sur ce graphique n'ont pas de signification.

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine. Sur les 1,478 millions de personnes qui en ont bénéficié à cette date, 1,019 millions (69 %) étaient d'anciens allocataires du RMI et 177 000 (12 %) étaient d'anciens allocataires de l'allocation de parent isolé (API). Ces deux catégories ont automatiquement basculé dans le nouveau dispositif (« RSA-socle »). En outre, 280 000 personnes (19 %) qui travaillaient déjà et dont les revenus étaient faibles l'ont intégré (« RSA-complément d'activité »).

Source : Dares, Caf, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 68 : Le nombre des dossiers de surendettement déposés chaque année a presque triplé depuis le début des années 1990 et se stabilise à un niveau élevé depuis 2004

(Nombre de dossiers déposés en phase amiable au 31 décembre)



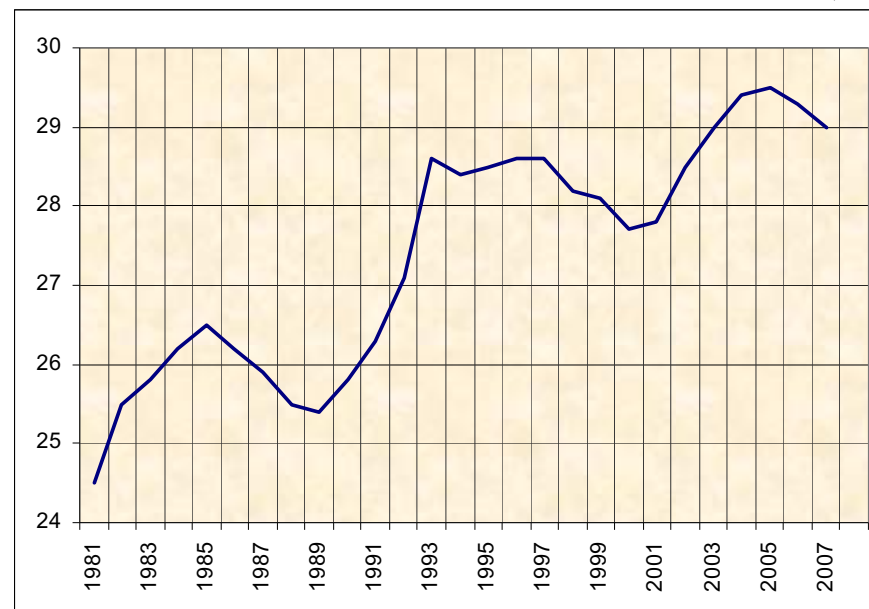
Pour mémoire, la procédure de rétablissement personnel, instituée par la loi du 1^{er} août 2003 (dite « loi Borloo ») et susceptible de se traduire par une activité plus soutenue qu'auparavant des commissions de surendettement, est entrée en vigueur le 27 février 2004.

Au total, le **nombre de ménages en cours de « désendettement »**, c'est-à-dire ayant bénéficié ou étant sur le point de bénéficier d'une mesure destinée à remédier à leur état de surendettement, est évalué, selon les dernières données publiées par la Banque de France, à **738 000 à la fin du mois de juin 2009**.

Source : Banque de France, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 69 : La part des prestations de protection sociale dans le PIB a augmenté de 4,5 points entre 1981 et 2007 mais s'est réduite au cours des deux dernières années

(En %)



Les prestations de protection sociale constituent le principal poste du « compte satellite de la protection sociale » de la comptabilité nationale. Le champ est plus large que celui des « comptes de la sécurité sociale » car il s'étend à l'ensemble des régimes de protection sociale ainsi qu'aux interventions des administrations publiques centrales et locales, à la protection sociale extralégale fournie par les employeurs, aux régimes complémentaires facultatifs (mutuelles, institutions de prévoyance et de retraite supplémentaire) et aux organismes sans but lucratif.

En 2007, les prestations de protection sociale ont représenté 549,6 milliards d'euros, soit 29,0 % du PIB (24,5 % en 1981).

Les prestations liées à la **santé** représentaient 35,5 % du total. Elles concernent la maladie - soins de santé et indemnités journalières - mais également l'invalidité et les accidents du travail. Les prestations **vieillesse-survie** atteignaient 44,9 % du total, essentiellement des pensions de retraite (de base, complémentaires, de réversion). Les prestations en matière de **maternité-famille** (allocations et prestations familiales principalement) pesaient 9,2 % du total et celles en matière d'**emploi** 6,2 % (indemnités de chômage, préretraites, insertion et réinsertion professionnelle). Enfin, 2,6 % des prestations de protection sociale ont été consacrées cette même année au **logement** et 1,5 % au risque d'**exclusion sociale** (le RMI notamment mais aussi l'action des organismes associatifs).

Source : Comptes de la protection sociale, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 70 : Part des cotisations dans le financement de la protection sociale des pays de l'Union européenne

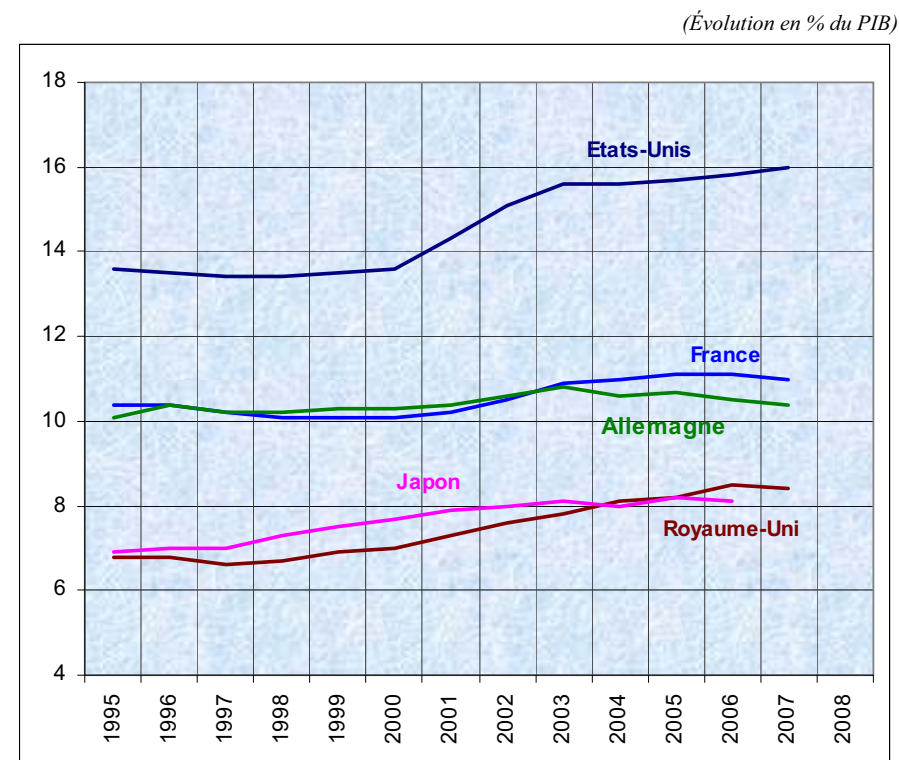
(En % des recettes de protection sociale)

	Total des cotisations sociales		Contributions publiques, impôts et taxes affectés, autres recettes		Total des recettes (Euros / habitant)	
	1990	2006	1990	2006	2006	Rang
Union européenne (27 pays)	Nd	58,8	Nd	41,1	6 573,8	--
Allemagne	64,7	63,1	35,4	36,9	8 498,9	10
Autriche	64,1	65,2	35,8	34,7	8 689,9	9
Belgique	67,0	70,7	33,0	29,2	9 994,9	5
Bulgarie	Nd	58,0	Nd	42,0	497,2	27
Chypre	Nd	39,1	Nd	60,9	4 047,2	15
Danemark	13,2	30,8	86,9	69,2	13 307,8	2
Espagne	71,3	63,9	28,7	36,1	4 999,2	13
Estonie	Nd	80,4	Nd	19,6	1 192,2	23
Finlande	52,1	50,6	47,9	49,3	9 344,3	6
France	79,5	65,2	20,5	34,8	8 893,9	8
Grèce	59,0	57,7	41,0	42,3	4 808,4	14
Hongrie	Nd	53,8	Nd	46,3	2 120,5	19
Irlande	40,3	41,7	59,6	58,2	8 005,6	11
Italie	70,4	56,4	29,7	43,5	6 734,7	12
Lettonie	Nd	63,9	Nd	36,1	968,7	25
Lituanie	Nd	61,0	Nd	39,0	1 040,8	24
Luxembourg	50,5	50,5	49,6	49,5	16 010,6	1
Malte	Nd	62,0	Nd	38,0	2 277,5	18
Pays-Bas	59,1	69,5	40,9	30,5	11 046,5	4
Pologne	Nd	47,9	Nd	52,1	1 446,2	22
Portugal	61,7	45,3	38,3	54,7	3 899,6	16
République tchèque	Nd	80,3	Nd	19,7	2 091,7	20
Roumanie	Nd	69,5	Nd	30,4	659,9	26
Royaume-Uni	55,0	47,9	45,0	52,1	9 306,2	7
Slovénie	Nd	67,9	Nd	32,1	3 482,3	17
Slovaquie	Nd	65,6	Nd	34,4	1 451,7	21
Suède	Nd	48,8	Nd	51,3	11 697,1	3

Le rang 1 est attribué au pays dont le total des recettes de protection sociale (en euros par habitant) est le plus élevé au sein de l'Union européenne en 2006.

Source : Eurostat.

Fig. 71 : Les dépenses de santé sont plus importantes aux États-Unis qu'en Europe ou au Japon mais leur système de soins n'est pas plus efficace



Les États-Unis sont le pays qui consacre, de loin, les sommes les plus importantes aux dépenses de santé sans pour autant qu'un lien automatique puisse être établi avec l'efficacité de l'ensemble du système de soins.

Ainsi, sur les 197 États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 36 présentent une **espérance de vie à la naissance** de leurs habitants égale ou supérieure à celle des États-Unis (78 ans) : 24 pays européens, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, 3 pays d'Amérique latine (Chili, Costa Rica, Cuba), 3 pays asiatiques (Corée du Sud, Japon, Singapour). 3 au Proche-Orient (Émirats arabes unis, Israël, Koweït). De même, 39 États membres de l'OMS présentent un taux de **mortalité néonatale** égal ou inférieur à celui des États-Unis (4 pour 1 000). Le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni ont tous de meilleurs résultats que les États-Unis pour ces deux indicateurs.

Source : Comptes nationaux de la santé 2008, Organisation mondiale de la santé (OMS), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 72 : Près du quart de la dépense de soins et de biens médicaux n'est pas pris en charge par la sécurité sociale

(En %)

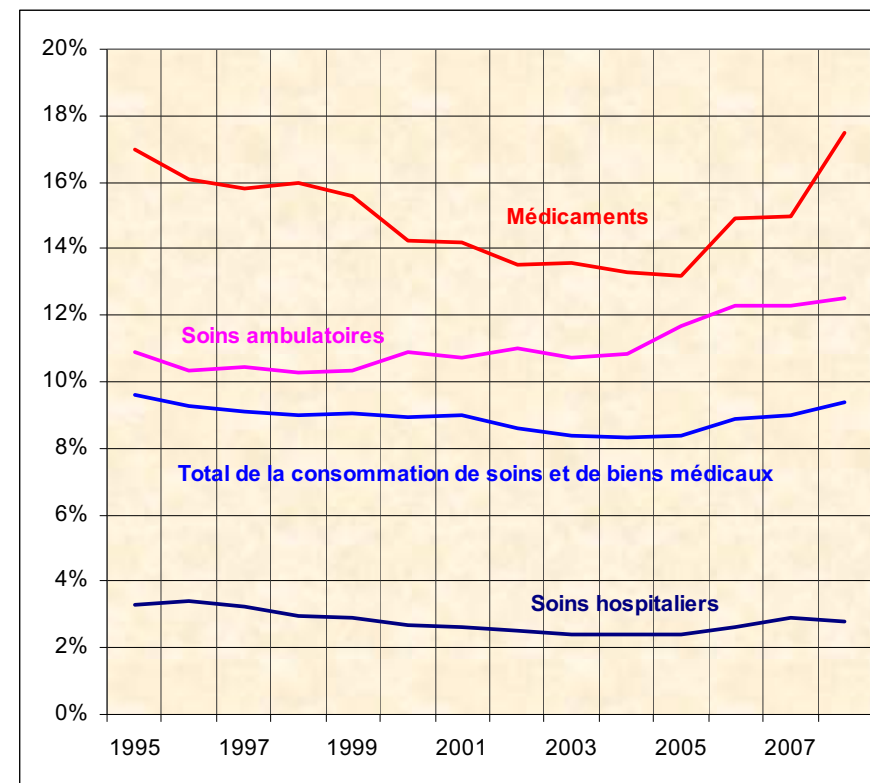
	1995	2000	2006	2007	2008
Soins ambulatoires (*)					
Sécurité sociale	67,0	67,0	65,3	65,5	65,0
Etat, CMU-C	1,2	1,3	1,7	1,7	1,7
Organismes complémentaires (**)	20,9	20,8	20,7	20,5	20,9
Ménages	10,9	10,9	12,3	12,3	12,5
<u>Total</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
Soins hospitaliers					
Sécurité sociale	92,2	92,2	91,3	90,7	90,6
Etat, CMU-C	1,1	1,2	1,3	1,3	1,3
Organismes complémentaires (**)	3,3	4,0	4,8	5,1	5,3
Ménages	3,3	2,7	2,6	2,9	2,8
<u>Total</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
Médicaments					
Sécurité sociale	61,7	65,1	66,5	66,8	64,8
Etat, CMU-C	1,2	1,5	1,4	1,3	1,2
Organismes complémentaires (**)	20,2	19,2	17,2	16,9	16,5
Ménages	17,0	14,2	14,9	15,0	17,5
<u>Total</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
Ensemble de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM)					
Sécurité sociale	77,1	77,1	76,3	76,1	75,5
Etat, CMU-C	1,1	1,2	1,4	1,4	1,3
Organismes complémentaires (**)	12,2	12,8	13,4	13,5	13,7
Ménages	9,6	9,0	8,9	9,0	9,4
<u>Total</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

(*) : Médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires et cures thermales. (**) : Mutuelles (56,4 % du total des dépenses prises en charge par les organismes complémentaires en 2008), sociétés d'assurance (25,3 %) et institutions de prévoyance (18,2 %).

Source : Comptes nationaux de la santé 2008.

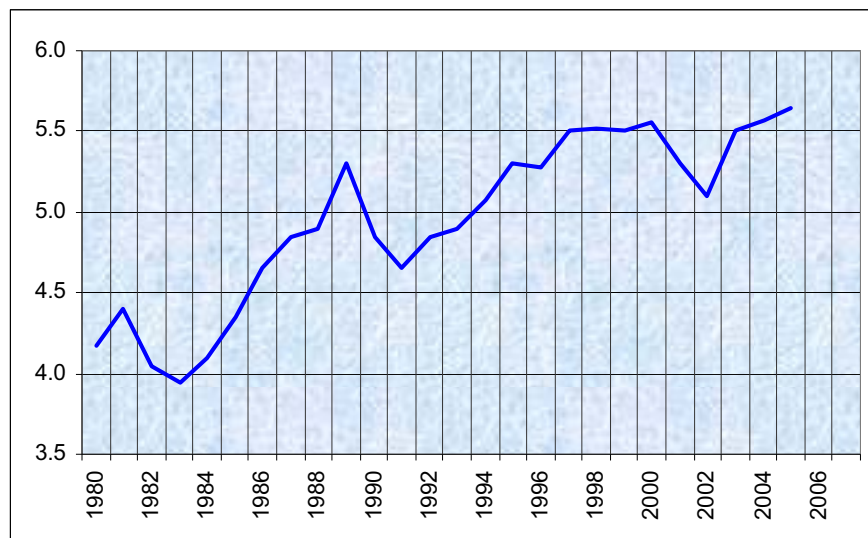
Fig. 73 : Le « reste à charge » des ménages pour la consommation de soins et de biens médicaux a sensiblement progressé pour les soins ambulatoires et, surtout, pour les médicaments

(En % du total de la consommation de soins et de biens médicaux)



Source : Comptes nationaux de la santé 2008, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 74 : Le « baromètre des inégalités et de la pauvreté » (BIP 40) proposé par le Réseau d'alerte sur les inégalités



NB : Le « Baromètre des inégalités et de la pauvreté » (BIP 40) est un indicateur synthétique associatif construit sur la base de 60 séries statistiques officielles portant sur les revenus, l'emploi, l'éducation, le logement, la santé et la justice. Valeur minimale = 0, valeur maximale = 10. **Plus l'indice s'approche de 10, plus la situation est dégradée.** Ses initiateurs soulignent que la démarche comporte une part d'appréciation subjective dans le choix des indicateurs retenus ainsi que dans le poids accordé à chacun d'eux, comme c'est inévitablement le cas pour la confection de tout indice synthétique.

Éducation (pondération : 12,5 %) : accès au bac, sorties du système éducatif, inégalités de niveaux en français et en mathématiques, proportion d'enfants de cadres dans les classes préparatoires.

Justice (12,5 %) : taux d'incarcération, taux de détention provisoire, part des condamnés à des peines de plus de cinq ans, taux de reconnaissance des demandes de statut de réfugiés.

Logement (12,5 %) : poids des dépenses de logement, prix des loyers rapporté aux prix à la consommation, part des mises en chantier aidées (PLA), part du montant d'aides personnelles au logement dans la consommation de logement, demandes d'expulsion pour loyers impayés.

Revenus (25 %) : consommation (indice de pouvoir d'achat, surendettement des ménages, incidents de crédits), inégalités et fiscalité (part des revenus financiers dans le revenu disponible brut des ménages, part des salaires dans la valeur ajoutée, part des foyers soumis à l'ISF, part de l'IR dans les recettes fiscales), pauvreté (moyenne des minima sociaux existants rapportée au revenu disponible moyen, nombre d'allocataires de minima sur le nombre de ménages, part de la population vivant des minima sociaux, part des prestations sociales dans le revenu disponible brut des ménages), salaires (écart inter-déciles, ratio de salaires hommes-femmes, ratio des 26-30 ans par rapport aux 41-51 ans, part des bas salaires, SMIC mensuel net par rapport au salaire moyen à temps complet).

Santé (12,5 %) : espérance de vie à la naissance et différence entre cadres et ouvriers, part des dépenses de santé dans le PIB et part prise en charge par les ménages, disparités régionales.

Travail et emploi (25 %) : taux de chômage et part des chômeurs indemnisés, conditions de travail (travail le dimanche, travail de nuit, accidents du travail et durée moyenne des arrêts, fréquence des accidents mortels, maladies professionnelles reconnues, pénibilité, travail répétitif), précarité (temps partiel et part des femmes, taux d'intérim et de CDD, sous-emploi), relations professionnelles (journées de grève, votes aux CE allant à des candidats non-syndiqués, salariés protégés licenciés).

Source : Réseau d'Alerte sur les Inégalités.

F - SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE

Fig. 75 : Les dépenses annuelles d'éducation par élève ou étudiant (comparaison internationale)

(En euros, en parité de pouvoir d'achat, données 2006)

	Primaire	Secondaire	Supérieur	Tous niveaux d'enseignement	Rang
UE (27 pays)	4 921	6 038	8 591	5 970	--
Zone euro (à 15)	5 003	6 868	9 314	6 459	--
Allemagne	4 479	6 302	10 889	6 481	10
Autriche	6 984	8 750	12 849	8 583	1
Belgique	5 892	7 165	11 033	7 013	7
Bulgarie	1 764	1 658	3 876	2 139	25
Chypre	5 786	8 539	9 530	7 101	6
Danemark	7 329	8 049	12 822	8 330	2
Espagne	4 974	6 627	9 236	6 141	14
Estonie	3 108	3 759	3 379	3 217	20
Finlande	4 914	6 276	10 701	6 389	12
France	4 567	7 722	9 637	6 510	9
Grèce	3 732	4 795	5 050	4 485	17
Hongrie	3 826	3 406	5 050	4 008	19
Irlande	5 279	7 092	9 857	6 740	8
Italie	6 129	6 931	7 268	6 465	11
Lettonie	3 913	2 562	3 875	3 126	21
Lituanie	2 053	2 531	4 030	2 761	24
Malte	3 715	5 596	9 128	5 914	15
Pays-Bas	5 353	7 930	12 659	7 477	4
Pologne	3 081	2 674	3 631	3 062	22
Portugal	3 941	5 364	7 196	5 007	16
République tchèque	2 680	4 282	7 761	4 442	18
Roumanie	1 122	1 255	2 376	1 438	26
Royaume-Uni	6 634	7 448	13 072	7 937	3
Slovaquie	2 684	2 468	5 045	2 940	23
Slovénie	6 965	5 293	6 516	6 323	13
Suède	6 414	7 043	14 155	7 411	5
Etats-Unis	8 179	9 204	21 479	11 085	--
Japon	5 779	6 817	11 159	7 421	--

Champ : Dépenses annuelles par élève ou étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés, réalisées par les administrations publiques (centrales, régionales et locales), les ménages, les institutions religieuses et les entreprises. Elles incluent les dépenses de personnel, les autres dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement. Données 2005 pour la Grèce, Malte et la Roumanie. Pas de données pour le Luxembourg.

Les niveaux CITE (Classification internationale type des enseignements) sont utilisés pour les comparaisons internationales et correspondent à l'enseignement primaire (CITE 1), secondaire (CITE 2-4) et supérieur (CITE 5-6).

Source : Eurostat.

Fig. 76 : Plus de 40 % des jeunes d'une même classe d'âge a obtenu un diplôme d'études supérieures

(Niveau d'étude à la sortie du système éducatif
En milliers de personnes et en % du total)

	1980		2000		2006	
	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)
Licence et plus	45	6,2	151	19,9	188 (5a-6)	25,3
DEUG	12	1,7	15	2,0		
Diplôme paramédical et social	24	3,3	17	2,2	116 (5b)	15,6
BTS, DUT et équivalent	29	4,0	91	12,0		
Total diplômés de l'enseignement supérieur	110	15,2	274	36,1	304 (5-6)	41,0
Baccalauréat général	81	11,2	89	11,7	171 (3)	23,0
Bac technologique, professionnel et assimilés	32	4,4	88	11,6		
CAP-BEP ou équivalent	220	30,3	148	19,5	126 (3c)	17,0
Diplôme national du Brevet seul	80	11,0	67	8,8	141 (0-2)	19,0
Certificat d'études ou aucun diplôme	202	27,9	94	12,4		
Total sortants de formation initiale	725	100,0	760	100,0	742 (0-6)	100,0

Champ : France métropolitaine.

Les dernières données, issues des nouvelles « *enquêtes emploi* » de l'Insee, ne sont pas directement comparables aux précédentes. Elles regroupent les jeunes selon la Classification internationale type des enseignements (CITE) de l'Unesco utilisée pour les comparaisons internationales (chiffre entre parenthèses dans la colonne « 2006 – milliers »).

Source : Ministère de l'éducation nationale (*Repères et références statistiques*, édition 2009), calculs Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 77 : Les personnes pas ou peu diplômées sont plus fréquemment touchées par le chômage que les autres

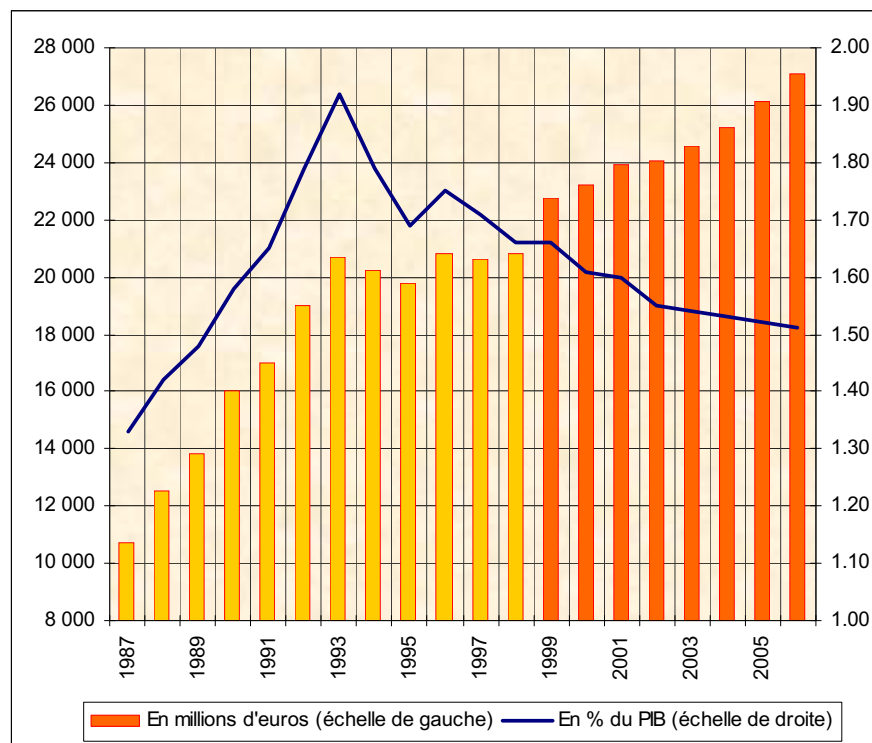
(Chômage au sens du BIT, année 2007)

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre (en milliers)	Taux de chômage (en %)	Nombre (en milliers)	Taux de chômage (en %)	Nombre (en milliers)	Taux de chômage (en %)
Sans diplôme ou CEP	361	12,9	301	13,5	663	13,2
Brevet des collèges, CAP, BEP	374	6,8	375	9,2	749	7,8
Baccalauréat	152	6,1	211	8,1	363	7,1
Bac + 2	93	5,4	107	5,0	200	5,2
Diplôme supérieur à Bac + 2	114	5,2	125	6,0	240	5,6
Total	1 094	7,4	1 121	8,5	2 215	8,0

Champ : Population active de 15 ans ou plus, vivant en France métropolitaine.

Source : Insee (Enquêtes emploi du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2007).

Fig. 78 : Bien que la dépense globale pour la formation professionnelle et l'apprentissage ait progressé depuis une dizaine d'années, sa part dans le PIB continue de diminuer



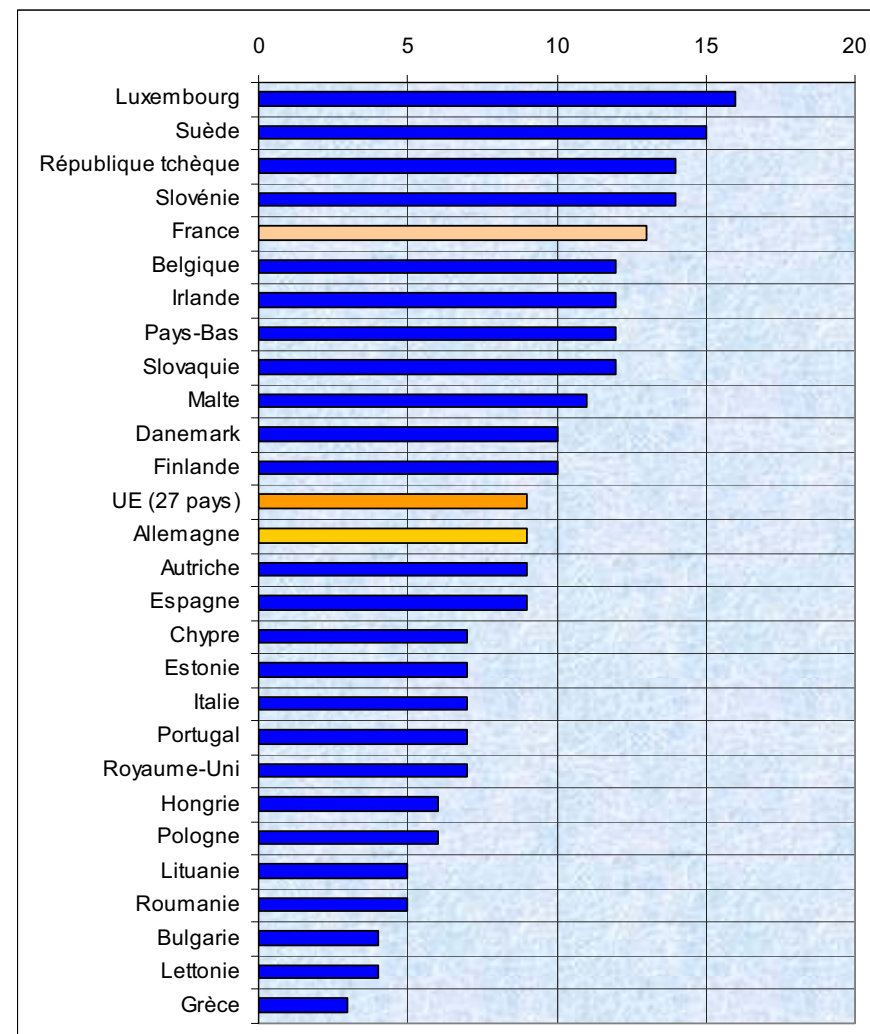
En 2006, 27,1 milliards d'euros ont été consacrés à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage (+ 3,9 % par rapport à 2005 et + 19,2 % par rapport à 1999). L'effort financier de formation de la Nation est resté stable à environ 1,5 % du PIB de 2002 à 2006.

Au delà des actualisations habituelles pour tenir compte des données définitives, la série a été revue à la hausse pour les années 1999 et suivantes en raison de la prise en compte de dépenses qui ne l'étaient pas auparavant (exonérations d'impôt sur le revenu des apprentis, stagiaires rémunérés par l'Unedic, allocation de fin de formation...). Enfin, la méthode de redressement des déclarations fiscales, révisée pour les grandes entreprises, entraîne également une forte augmentation de l'estimation des dépenses directes des entreprises depuis 1999.

Source : Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville (Dares), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 79 : Une formation professionnelle continue importante en France

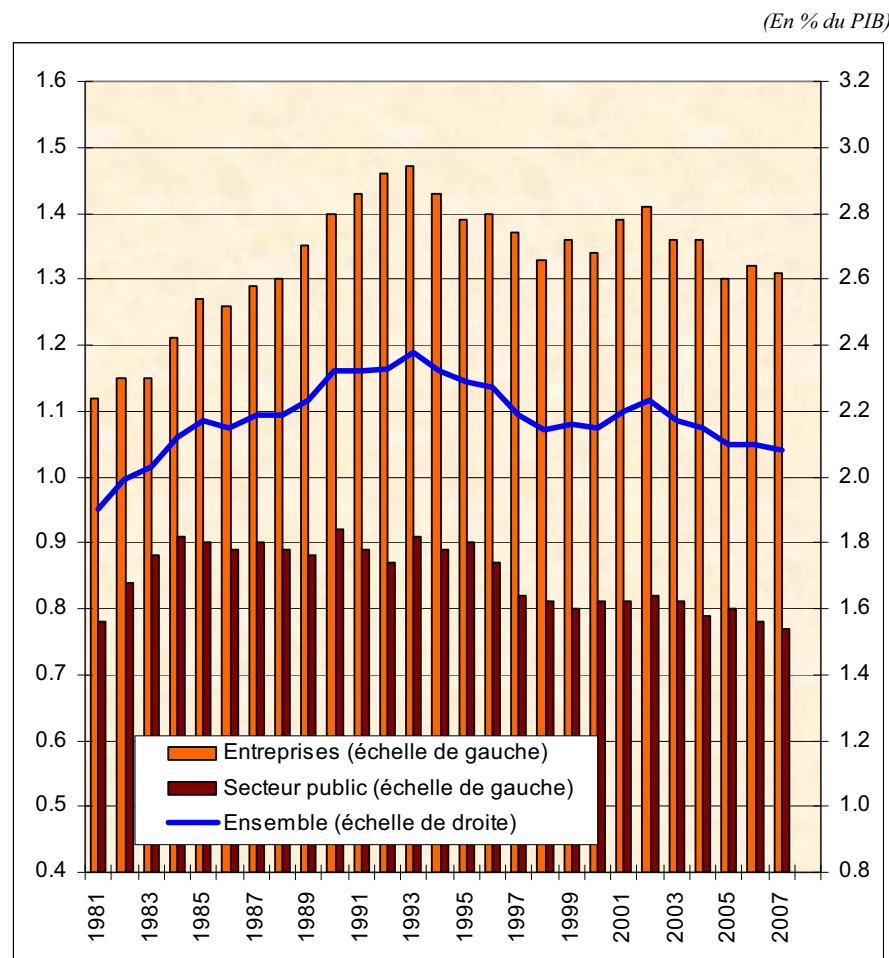
(En nombre d'heures par employé, année 2005)



Champ : ensemble des entreprises.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 80 : La part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB de la France est en baisse

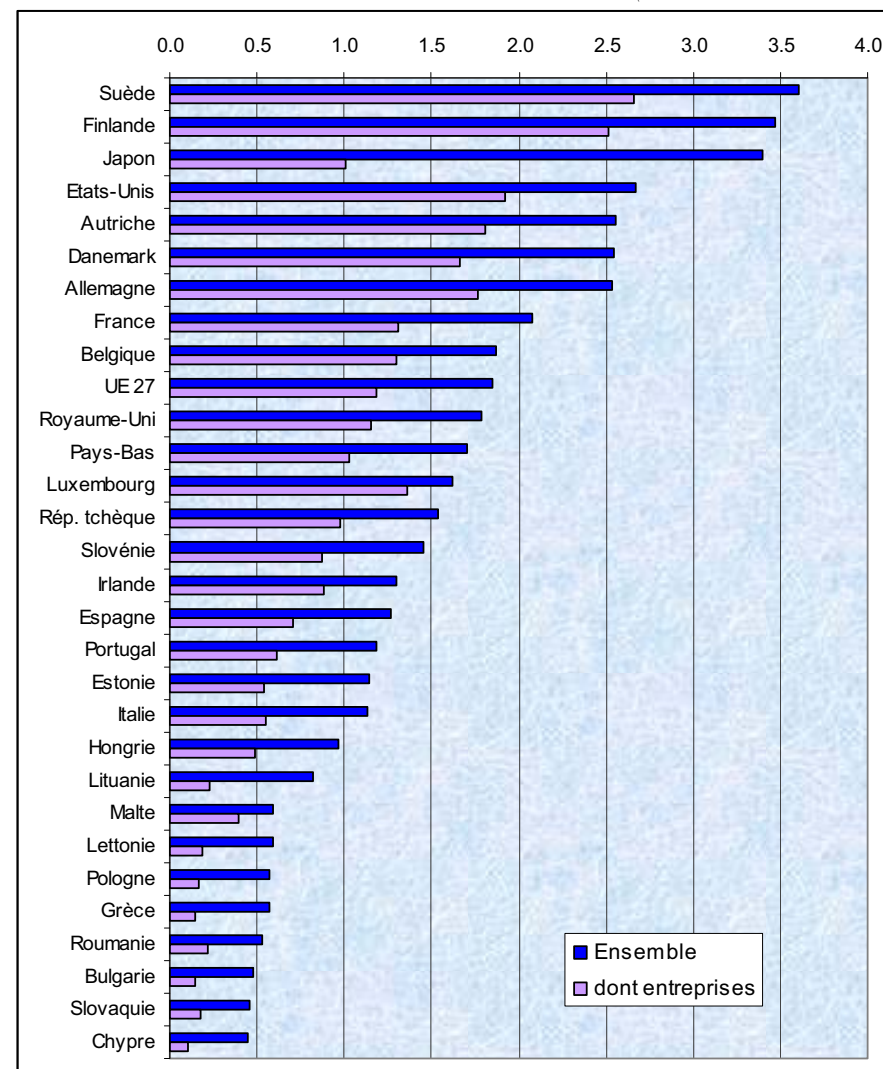


En 2007, l'effort global de recherche et développement était de 2,08 % du PIB en France, dont 1,31 point exécuté par les entreprises (63 % du total des dépenses intérieures de R&D) et 0,77 point par le secteur public (37 % du total), y compris l'enseignement supérieur et le secteur privé non marchand.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 81 : La part de la dépense intérieure de recherche et développement dans le PIB (comparaison internationale)

(En % du PIB, données 2007)

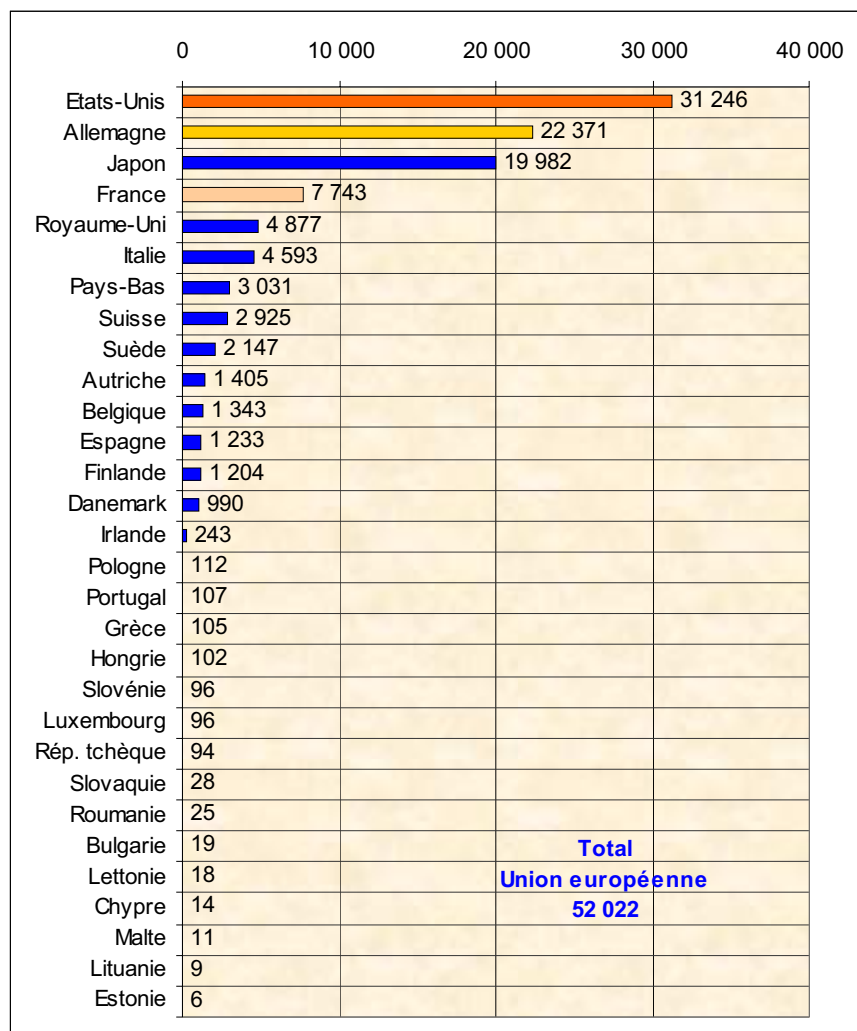


Classement par ordre décroissant d'effort de R&D exécuté par les entreprises.

Données 2006 pour l'Irlande, l'Italie et le Japon.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 82 : La France se situe à un bon rang pour le nombre de demandes de brevets européens, loin néanmoins des États-Unis, de l'Allemagne et du Japon
(Données 2005)

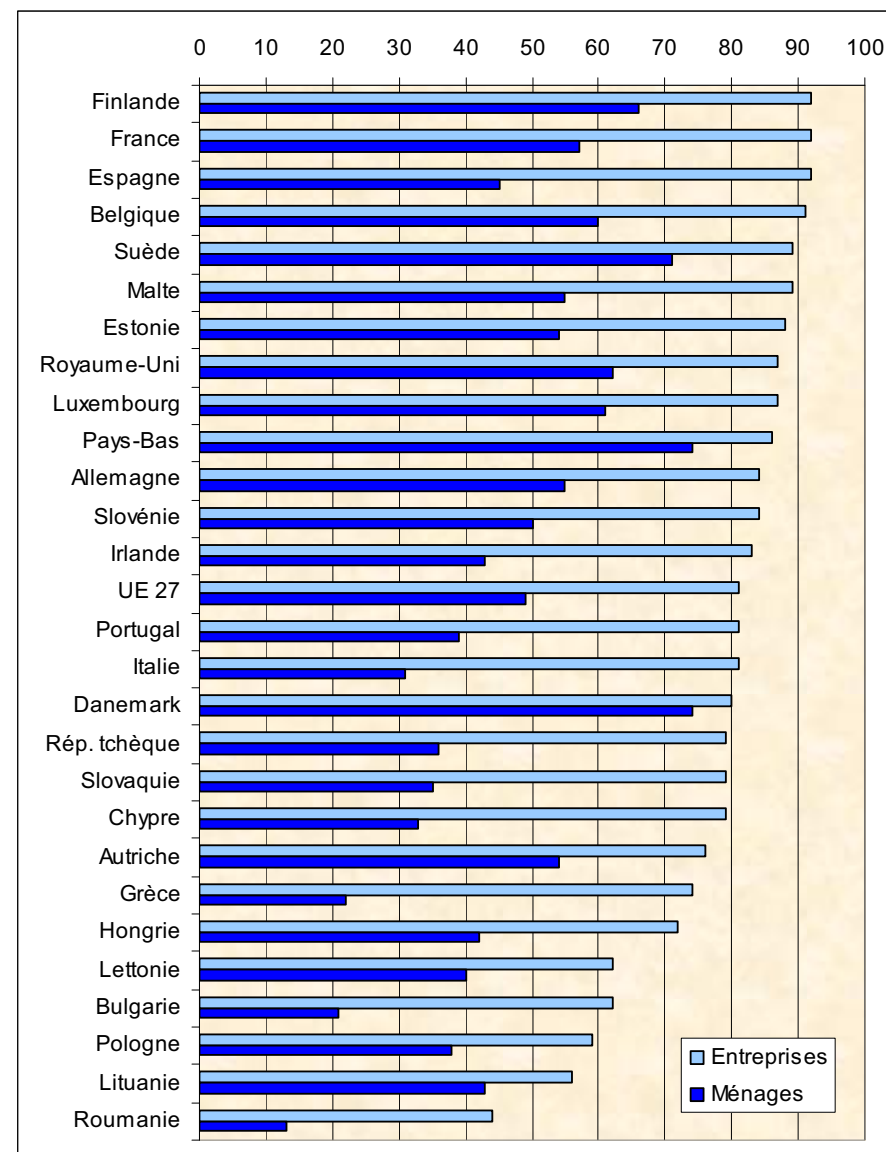


Ces dépôts de brevets correspondent aux demandes de protection d'une invention directement adressées à l'Office européen des brevets (OEB) ou désignant l'OEB dans le cadre du traité de coopération en matière de brevets, que ces brevets aient été accordés ou non.

En 2003, l'office américain des brevets et des marques (USTPO) avait accordé 164 725 brevets, dont 89 904 à des inventeurs installés aux États-Unis, 31 985 en provenance du Japon et 18 314 de l'Union européenne (dont 8 150 d'Allemagne, 2 445 de France et 2 259 du Royaume-Uni).

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 83 : 83 % des entreprises européennes et 49 % des ménages disposaient d'un accès haut-débit à l'Internet en 2008
(% des entreprises et des ménages disposant d'un accès à large bande, données 2008)

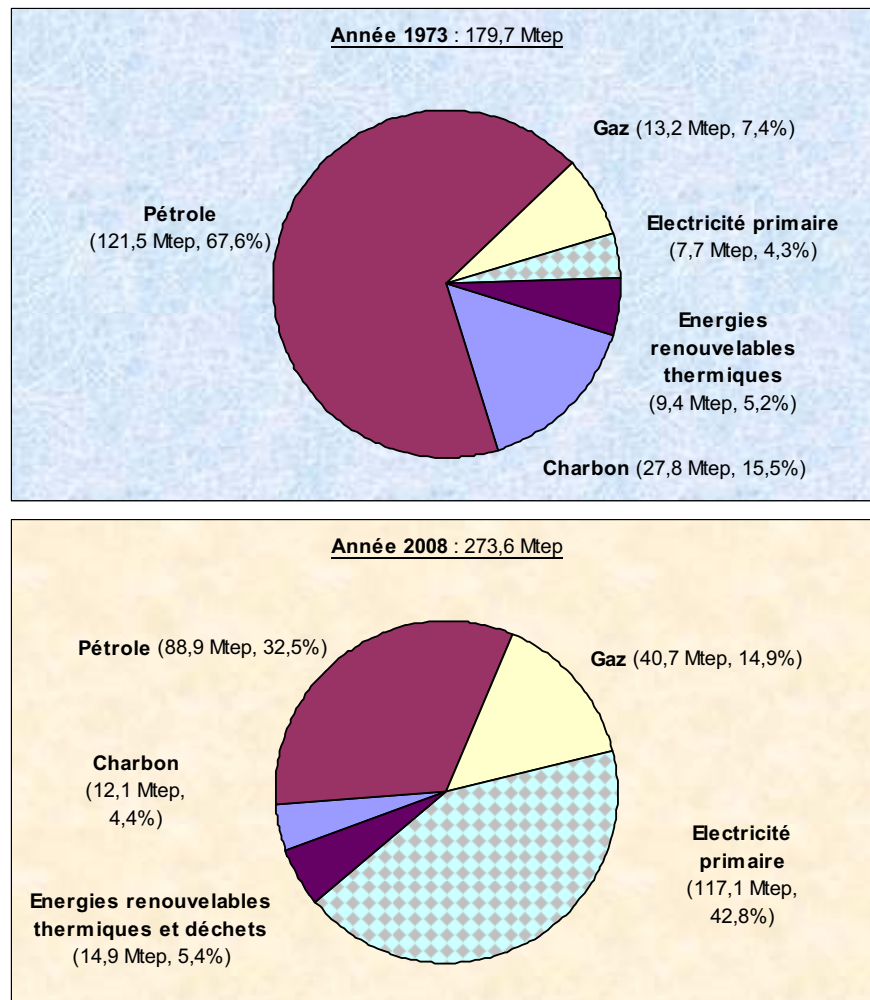


En 2004, le pourcentage des entreprises de l'Union européenne disposant d'un accès à large bande n'était que de 46 % et celui des ménages de 15 %.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 84 : Depuis 1973, malgré la part prise par le nucléaire, la consommation de pétrole et de gaz en France n'a baissé que de 4 % à cause d'une augmentation de 50 % des besoins en énergie

(Consommation d'énergie primaire corrigée des variations climatiques, en millions de tonnes équivalent pétrole - Mtep et en % du total de la consommation)



La production d'électricité primaire était en 2008 à 86 % d'origine nucléaire, l'hydraulique en représentant 13 % et les éoliennes 1 %, le photovoltaïque (électricité solaire) étant marginal.

Dans les énergies renouvelables thermiques et les déchets, la part du bois était de 67 % devant les agrocarburants (16 %), les déchets urbains solides (9 %), les pompes à chaleur (4 %) et le biogaz (2 %), le reste étant assuré par la géothermie, les résidus de récolte et le solaire thermique.

Source : Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 85 : La France fait partie des pays gros consommateurs d'énergie au sein de l'Union européenne

(année 2007)

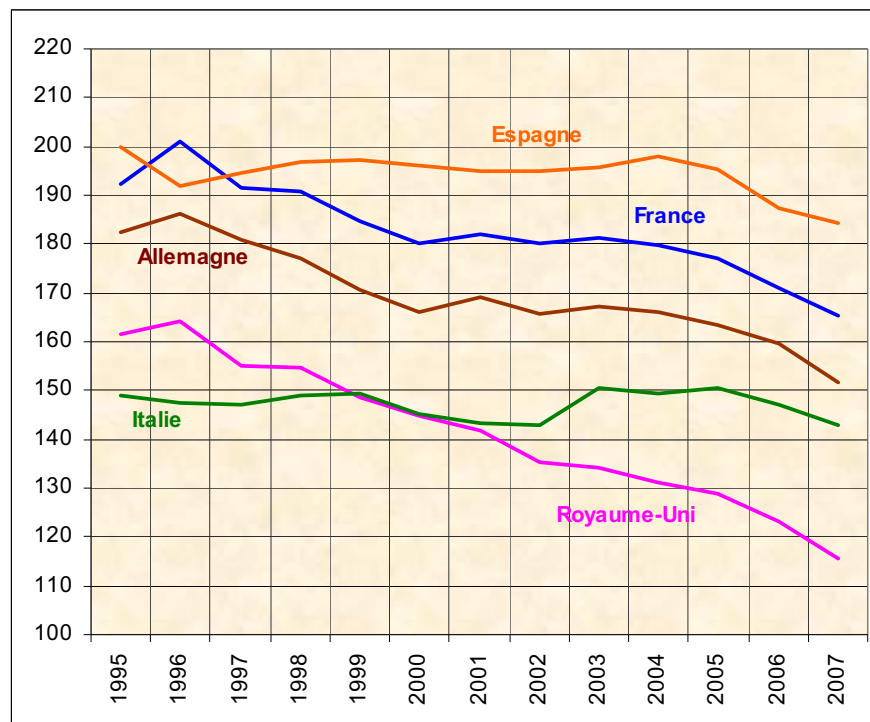
	Consommation par habitant (en tonnes équivalent pétrole)	Rang	Produits pétroliers (%)	Energie nucléaire (%)	Energies renouvelables (%)
Union européenne	3,65	--	36,4	13,4	7,8
Allemagne	4,13	9	33,2	10,7	8,3
Autriche	4,08	10	41,1		23,8
Belgique	5,42	4	39,4	21,7	3,1
Bulgarie	2,65	22	24,9	18,6	4,7
Chypre	3,50	15	96,0		2,4
Danemark	3,77	11	40,6		17,3
Espagne	3,30	17	48,2	9,7	7,0
Estonie	4,49	7	19,2		10,0
Finlande	7,13	2	29,3	16,1	22,6
France	4,25	8	33,6	42,0	7,0
Grèce	3,00	19	51,5		5,0
Hongrie	2,68	21	28,2	14,0	5,3
Irlande	3,68	12	54,9		2,9
Italie	3,10	18	43,8	0,0	6,9
Lettonie	2,09	26	34,0		29,7
Lituanie	2,70	20	30,2	27,7	8,9
Luxembourg	9,78	1	62,6		2,5
Malte	2,32	25	100,0		
Pays-Bas	5,17	5	44,0	1,3	3,6
Pologne	2,57	23	25,6		5,1
Portugal	2,45	24	54,1		17,6
Rép. tchèque	4,50	6	21,7	14,6	4,7
Roumanie	1,86	27	25,6	5,0	11,9
Royaume-Uni	3,64	14	35,6	7,4	2,1
Slovaquie	3,35	16	21,3	21,9	5,5
Slovénie	3,65	13	35,2	20,0	10,0
Suède	5,55	3	27,6	34,2	30,9

Le rang 1 a été attribué au pays dont la consommation totale d'énergie par habitant est la plus élevée.

Source : Eurostat, calculs Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 86 : L'évolution de l'intensité énergétique des principales économies de l'Union européenne

(En kilogrammes d'équivalent pétrole par millier d'euros de PIB)



L'indicateur d'*intensité énergétique de l'économie* est le ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie (charbon, électricité, pétrole, gaz naturel et sources d'énergie renouvelables en kilogrammes d'équivalent pétrole / kgep) et le produit intérieur brut (en millier d'euros constants, base 1995).

En 2007, les meilleures performances européennes ont été celles de l'Irlande (103) et du Danemark (106). La France (165) se situe dans la moyenne de l'Union européenne à 27 (169, à comparer avec les indicateurs des États-Unis et du Japon qui étaient respectivement de 190 et de 93 pour cette même année). Les pays membres d'Europe centrale et orientale enregistrent les moins bons résultats (entre 253 et 581), la Roumanie (656) et la Bulgarie (1 016) fermant la marche.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 87 : La consommation d'énergies renouvelables au sein de l'Union européenne

(En milliers de tonnes équivalent pétrole, année 2007)

	Total	Biomasse	Hydraulique	Eolien	Géothermie	Solaire
UE 27	141 035	98 383	26 653	8 965	5 771	1 263
Allemagne	28 106	22 102	1 797	3 415	212	580
Autriche	8 038	4 630	3 095	173	32	108
Belgique	1 795	1 711	33	42	3	5
Bulgarie	962	678	247	4	33	
Chypre	66	13				54
Danemark	3 559	2 915	2	617	14	11
Espagne	10 292	5 394	2 387	2 365	8	137
Estonie	602	592	2	8		
Finlande	8 515	7 279	1 219	16		1
France	18 958	13 394	5 048	348	130	37
Grèce	1 679	1 126	223	156	14	160
Hongrie	1 420	1 304	18	9	86	3
Irlande	465	236	57	168	2	1
Italie	12 689	4 463	2 822	347	5 002	56
Lettonie	1 413	1 173	235	5		
Lituanie	812	765	36	9	2	
Luxembourg	117	100	9	6		2
Pays-Bas	3 024	2 696	9	296		23
Pologne	4 990	4 732	202	45	10	0
Portugal	4 584	3 149	868	347	193	28
Rép. tchèque	2 182	1 988	180	11		4
Roumanie	4 753	3 360	1 373	0	20	0
Royaume-Uni	4 647	3 710	438	453	1	46
Slovaquie	992	598	383	1	10	0
Slovénie	735	454	281			
Suède	15 639	9 819	5 689	123		9

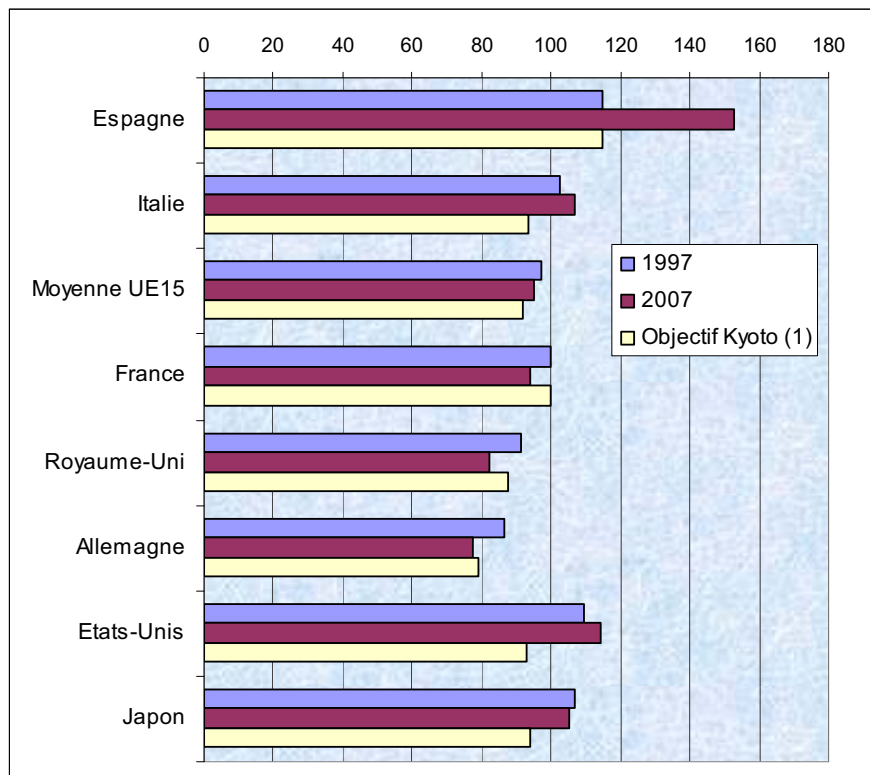
La **biomasse** comprend les matériaux d'origine biologique employés comme combustibles pour la production de chaleur, d'électricité ou de carburants : bois et autres matières solides ; biogaz obtenu par la décomposition (méthanisation) des sous-produits de l'industrie agro-alimentaire, des boues d'épuration, du lisier et autres déchets agricoles ; bio/agrocarburants (éthanol produit en France à partir de la betterave et des céréales, biodiesel à partir du colza ou du tournesol).

Énergies renouvelables et émissions de gaz à effet de serre : Ces émissions (de CO₂ notamment) peuvent provenir, d'une part (pour toutes les filières), de la fabrication des appareils de captation et de transformation et du démantèlement en fin de vie de ces installations et surtout, d'autre part (pour la biomasse et notamment pour les agrocarburants), de la culture, de la récolte, du transport, de la transformation en carburant et de la combustion même du produit final dans les véhicules.

Les pays de l'UE les plus en pointe en matière d'utilisation des énergies renouvelables sont **la Suède (1,72 tonne équivalent pétrole par habitant en 2007) et la Finlande (1,61)**, devant l'Autriche (0,97). L'Allemagne (9^{ème} place avec 0,34) et la France (10^{ème} place, 0,30) se situent juste au dessus de la moyenne de l'Union (0,29). L'Espagne (13^{ème}, 0,23) et l'Italie (15^{ème}, 0,22) sont en dessous de cette moyenne. Le Royaume-Uni (0,08) figure à la dernière place (pas de données pour Malte).

Source : Eurostat.

Fig. 88 : L'Allemagne, la France et le Royaume-Uni semblent en bonne voie pour respecter les objectifs de Kyoto



(1) : L'année de référence (indice de départ = 100) est en général 1990 pour les gaz non fluorés (CO_2 , CH_4 et N_2O) et 1995 pour les gaz fluorés (HFC, PFC et SF_6), les différents gaz ayant été pondérés selon leur potentiel de réchauffement global exprimé en équivalent CO_2 .

En vertu du protocole de Kyoto de décembre 1997, l'Union européenne (à 15) a accepté une réduction de 8 % de ses émissions des six gaz à effet de serre à l'horizon 2008-2012 (objectif = 92). Cet effort global a ensuite été réparti entre les 15 pays membres par une décision du Conseil européen intervenue en 2002. **En vertu de cet accord, la France s'est ainsi engagée à stabiliser ses propres émissions (objectif = 100)** et semble être sur la bonne voie (indice 94,2 en 2007), tout comme le Royaume-Uni (indice 82,0 en 2007 pour un objectif fixé à 87,5). En revanche, l'Italie (indice 106,9 en 2007 pour un objectif de 93,5) et surtout l'Espagne (indice 152,6 en 2007 pour un objectif de 115), auront certainement du mal à atteindre leur cible.

Quant aux **États-Unis**, leurs émissions ont progressé de 14 % depuis 1990. L'objectif indiqué dans le graphique (93) est celui qui avait été négocié par la délégation américaine à Kyoto avant que le Sénat refuse de le ratifier. Données 1996 et 2006 pour les États-Unis et le Japon.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 89 : Les émissions de CO_2 dues à l'énergie en France

(En millions de tonnes de CO_2 et en %, données corrigées du climat)

	1980	1990	2007	Ecart 2007-1980	Ecart 2007-1990
Transports (*)	96 20,4%	125 33,3%	149 39,2%	+ 55 %	+ 19 %
Résidentiel et tertiaire	114 24,3%	95 25,3%	98 25,8%	- 14 %	- 3 %
Industrie et agriculture	123 26,2%	94 25,1%	79 20,8%	- 36 %	- 16 %
Centrales électriques	106 22,6%	39 10,4%	34 8,9%	- 68 %	- 13 %
Autres (branche énergie)	31 6,6%	22 5,9%	20 5,3%	- 35 %	- 9 %
Total	470 100,0%	374 100,0%	381 100,0%	- 19 %	- 2 %

(*) : hors soutes maritimes (consommation des navires).

Source : Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable.

Fig. 90 : Les émissions de CO₂ dans le monde

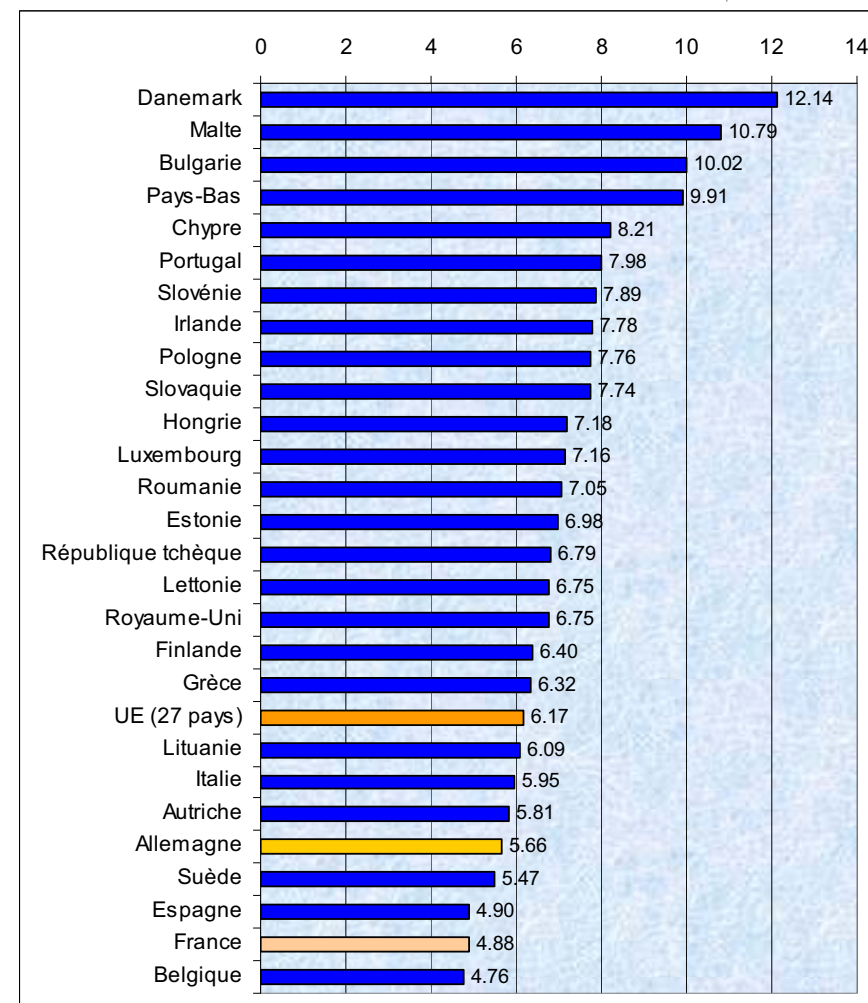
	Émissions de CO ₂ en volume (en millions de tonnes)		Émissions de CO ₂ par habitant (en tonne)	
	1990	2006	1990	2006
Union européenne	4 063	3 983	8,6	8,1
<i>Allemagne</i>	<i>950</i>	<i>823</i>	<i>12,0</i>	<i>10,0</i>
<i>Espagne</i>	<i>206</i>	<i>328</i>	<i>5,3</i>	<i>7,4</i>
<i>France</i>	<i>352</i>	<i>377</i>	<i>6,1</i>	<i>6,0</i>
<i>Italie</i>	<i>398</i>	<i>448</i>	<i>7,0</i>	<i>7,6</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>157</i>	<i>178</i>	<i>10,5</i>	<i>10,9</i>
<i>Pologne</i>	<i>344</i>	<i>306</i>	<i>9,0</i>	<i>8,0</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>553</i>	<i>536</i>	<i>9,7</i>	<i>8,9</i>
Amérique du Nord	5 588	6 652	15,6	15,2
<i>Canada</i>	<i>432</i>	<i>539</i>	<i>15,6</i>	<i>16,5</i>
<i>États-Unis</i>	<i>4 863</i>	<i>5 697</i>	<i>19,4</i>	<i>19,0</i>
<i>Mexique</i>	<i>293</i>	<i>416</i>	<i>3,6</i>	<i>4,0</i>
Amérique latine	603	972	1,7	2,1
Autres Europe et ex-URSS	3 882	2 785	10,4	7,3
<i>Russie</i>	<i>2 180</i>	<i>1 587</i>	<i>14,7</i>	<i>11,1</i>
Afrique	549	854	0,9	0,9
Moyen-Orient	588	1 291	4,5	6,8
Extrême-Orient	4 819	10 055	1,7	2,8
<i>Chine</i>	<i>2 244</i>	<i>5 648</i>	<i>2,0</i>	<i>4,3</i>
<i>Corée du Sud</i>	<i>229</i>	<i>476</i>	<i>5,3</i>	<i>9,9</i>
<i>Inde</i>	<i>589</i>	<i>1 250</i>	<i>0,7</i>	<i>1,1</i>
<i>Japon</i>	<i>1 071</i>	<i>1 213</i>	<i>8,7</i>	<i>9,5</i>
Océanie	281	431	13,7	17,3
<i>Australie</i>	<i>260</i>	<i>394</i>	<i>15,1</i>	<i>19,0</i>
Monde (*)	20 988	28 003	4,0	4,3

(*) : y compris les émissions des soutes internationales maritimes et aériennes.

Source : Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Commissariat général au développement durable, d'après l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Fig. 91 : La France figure parmi les derniers pays de l'Union européenne pour la part des taxes environnementales dans le revenu total des taxes

(En %, année 2007)



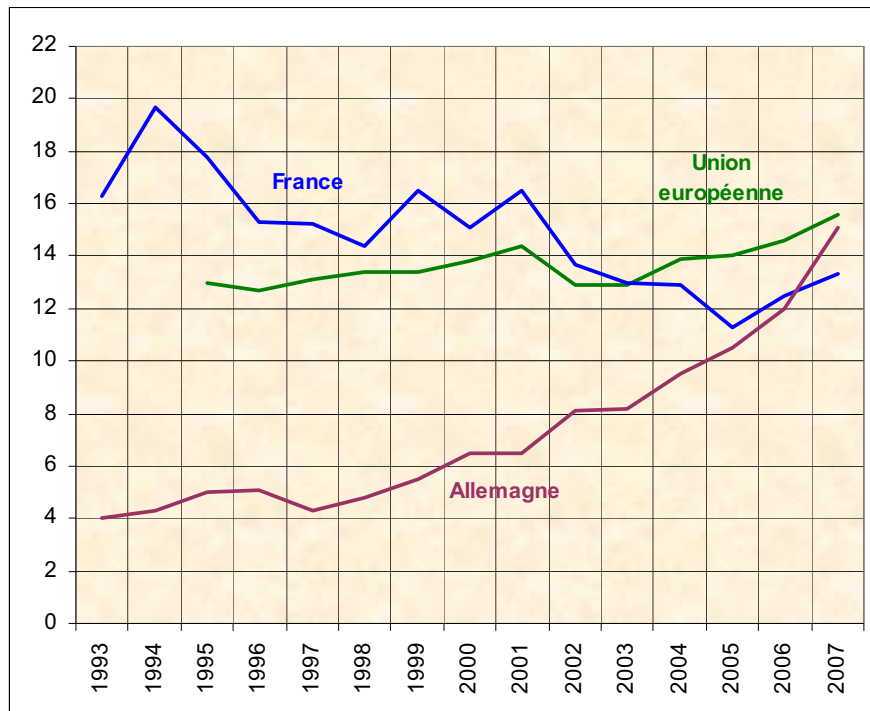
Les taxes sur l'environnement sont définies comme les taxes dont la base de taxation est une unité physique (ou une approximation) de quelque chose qui a un impact négatif prouvé sur l'environnement. Le revenu des taxes sur l'environnement provient de quatre types de taxes : taxes sur l'énergie (qui contribue pour environ les 3/4 du total), taxes sur les transports (environ 1/5ème du total) et taxes sur la pollution et les ressources.

Le « total des taxes » considéré correspond à l'ensemble des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales).

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 92 : En France, la part de l'électricité provenant des énergies renouvelables est passée au dessous de la moyenne européenne mais progresse depuis 2006

(En % de la consommation nationale brute d'électricité)



Les sources d'énergie renouvelables prises en compte dans cet indicateur sont les centrales hydrauliques (à l'exclusion du pompage), l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie géothermique et celle produite à partir de la biomasse et des déchets.

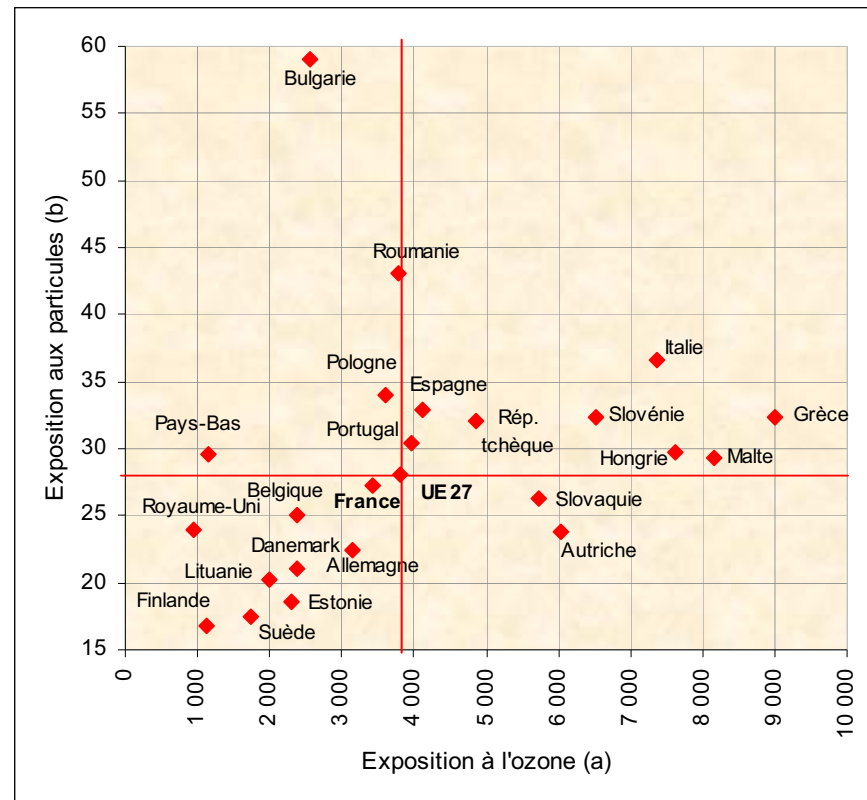
La consommation nationale brute d'électricité comprend la production nationale à partir de tous les combustibles (y compris l'autoproduction) plus les importations et moins les exportations d'électricité.

À noter que la part de l'électricité provenant des énergies renouvelables varie considérablement d'un pays à l'autre au sein de l'Union européenne. Elle dépasse actuellement 50 % en Autriche (59,8 % en 2007) et en Suède (52,1 %). Elle demeure inférieure à 10 % dans plus de la moitié des États-membres (14 sur 27) comme, par exemple, au Royaume-Uni (5,1 %).

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 93 : La France est proche de la moyenne de l'Union concernant l'exposition de la population urbaine à la pollution de l'air

(En microgrammes par m³, données 2007)



(a) : Somme annuelle pondérée des maxima journaliers de la moyenne sur 8 heures des concentrations d'ozone au dessus du seuil de 70 microgrammes par m³ dans les stations mesurant la pollution dans les agglomérations urbaines.

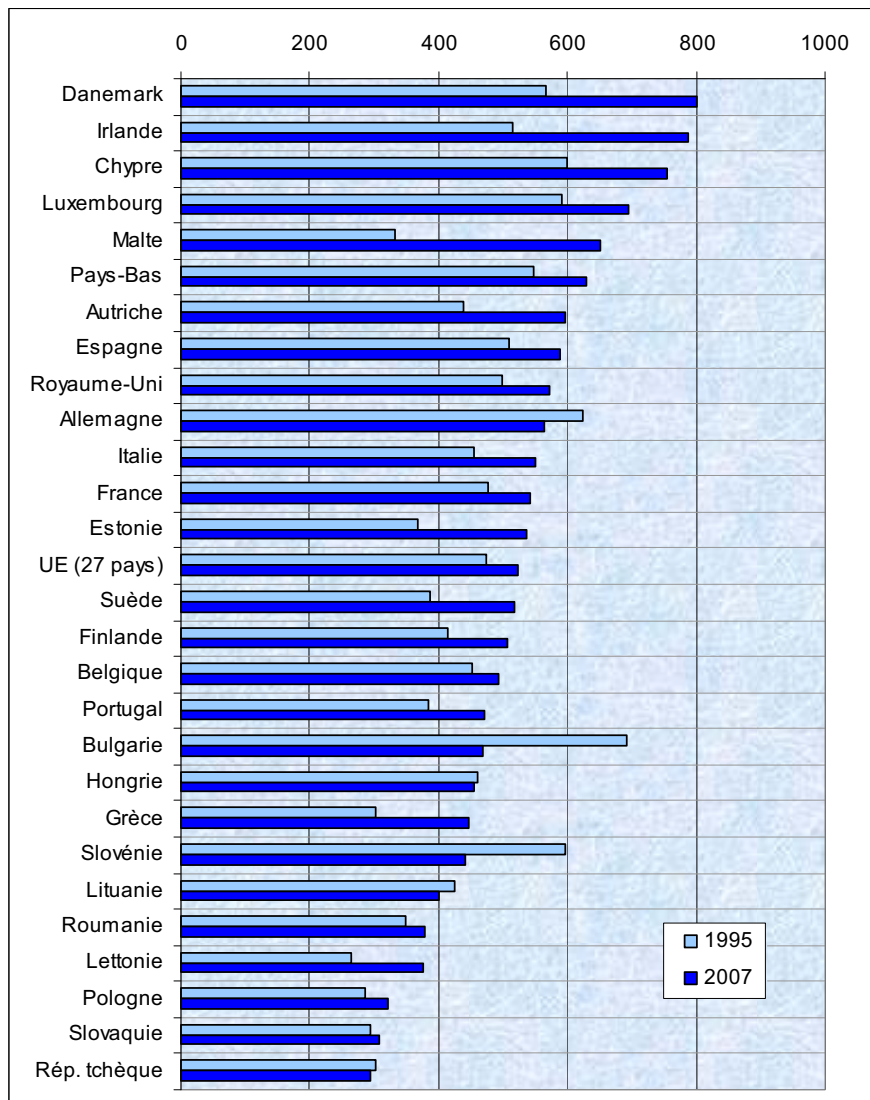
(b) : Moyenne annuelle pondérée (par la population) des concentrations de particules dans les stations mesurant la pollution dans les agglomérations urbaines. Une Directive du Conseil en date du 22 avril 1999 établit la valeur limite annuelle à 40 microgrammes de particules par m³.

Les données ne sont pas disponibles concernant l'exposition de la population urbaine à la pollution de l'air par l'ozone pour l'Irlande, le Luxembourg et Chypre. Elles ne sont pas disponibles concernant la pollution de l'air par les particules pour le Luxembourg, Chypre et la Lettonie.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 94 : A l'exception notable de l'Allemagne, la production de déchets ménagers augmente presque partout dans l'Union européenne

(Quantité de déchets générés, en kg par personne et par an)

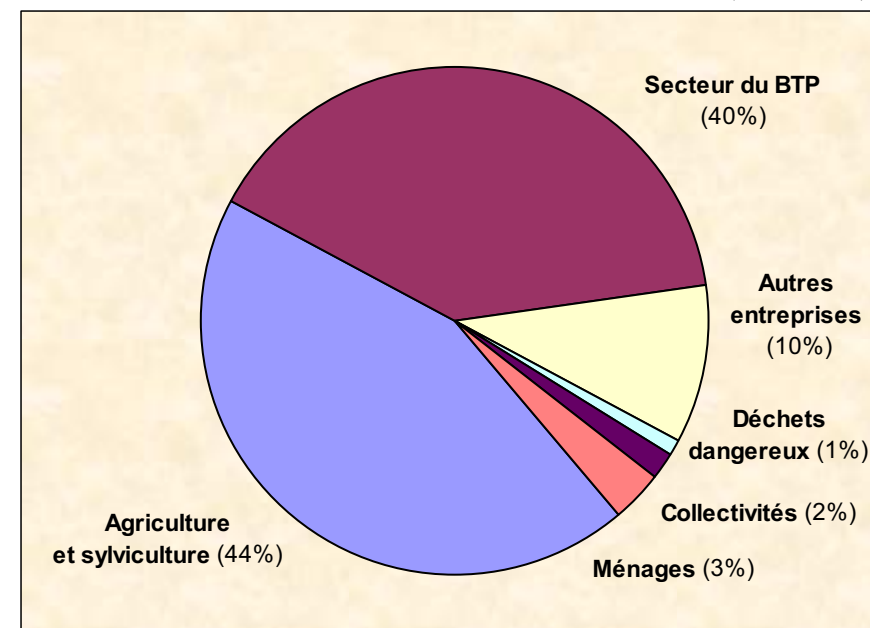


Cet indicateur comprend les déchets collectés par ou pour le compte des autorités municipales et éliminés par le système de gestion des déchets. La majeure partie de ce flux provient des ménages mais les déchets similaires issus des commerces, des bureaux et des institutions publiques sont inclus. Pour les domaines non couverts par un système de déchets municipaux, une estimation de la quantité de déchets produits a été faite.

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 95 : La part des différents secteurs dans la production de déchets en France

(Données 2004)



Sur 849 millions de tonnes de déchets produits en 2004, l'agriculture et la sylviculture représentent 374 millions de tonnes, le secteur bâtiments travaux publics 343 millions de tonnes (dont 3 millions de tonnes de déchets considérés comme dangereux), les autres entreprises 90 millions de tonnes (dont 6 millions de tonnes de déchets considérés comme dangereux), les ménages 28 millions de tonnes et les collectivités 14 millions de tonnes.

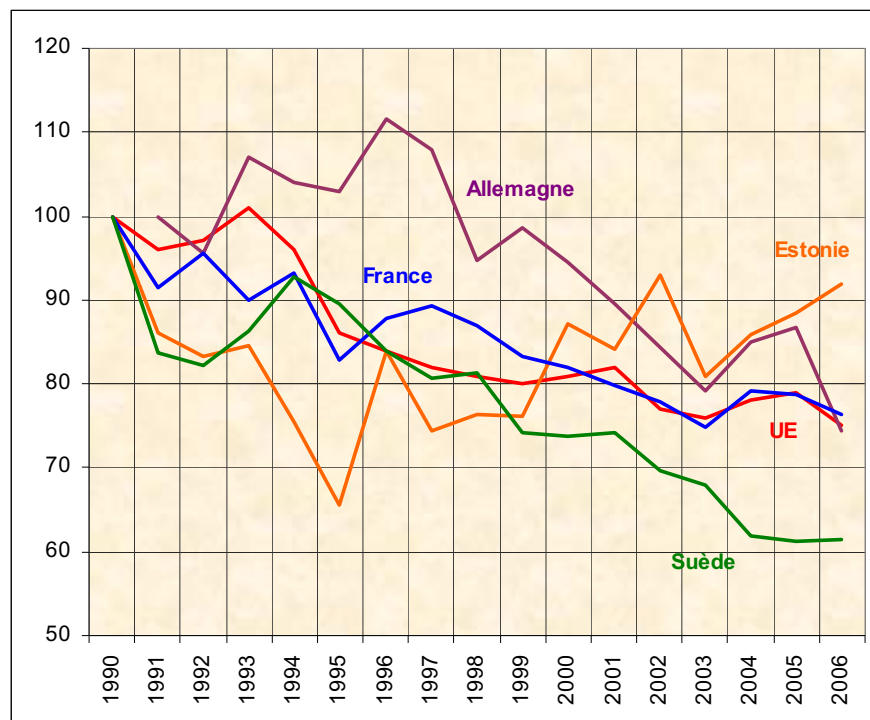
Au total, les 9 millions de tonnes de déchets considérés comme dangereux représentent donc 1 % de l'ensemble des déchets. Un déchet est classé comme « dangereux » s'il présente une ou plusieurs propriétés énumérées dans un décret du 18 avril 2002 (explosif, nocif, cancérigène, mutagène, etc.).

La part des déchets issus de l'agriculture semble importante mais la majeure partie (les déjections animales notamment) est directement valorisée au sein des exploitations productrices par retour au sol.

Source : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 96 : L'indice d'évolution des populations d'oiseaux des champs est l'un des critères retenus au niveau européen pour mesurer la qualité de l'environnement

(Base 100 en 1990)



Cet indicateur est un indice agrégé des estimations d'évolution de populations pour un groupe sélectionné d'espèces d'oiseaux nicheurs dépendant des terres agricoles pour leur nidification ou leur alimentation.

La moyenne de l'Union européenne est aujourd'hui fondée sur les données fournies par 18 États-membres. Les séries longues depuis 1990 (1991 pour l'Allemagne) sont disponibles pour 10 pays (Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, France, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni, Suède). L'Estonie avait en 2006 l'indice le plus élevé (91,9) et la Suède le plus bas (61,5), la France (76,3 et l'Allemagne (74,5) étant très proches de la moyenne de l'UE (75,0).

Source : Eurostat, graphique Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 97 : L'Outre-mer représente le tiers de la superficie des forêts françaises

	Superficie totale (en km ²)	Superficie des forêts (en hectares)	Part dans le total des forêts françaises (en %)
Guyane	83 534	7 500 000	32,27
Guadeloupe	1 703	64 400	0,28
Martinique	1 128	46 500	0,20
Réunion	2 504	110 000	0,47
Mayotte	374	5 500	0,02
Nouvelle-Calédonie	18 576	4 500	0,02
St Pierre et Miquelon	242	2 900	0,01
Polynésie française	3 521	4 200	0,02
Wallis et Futuna	142	3 400	0,01
Total Outre-mer (*)	111 724	7 741 400	33,31
France métropolitaine	543 965	15 500 000	66,69
Total France	655 689	23 241 400	100,0

(*) : Non compris Saint Martin (56), Saint Barthélemy (24) et les Terres australes et antarctiques française (TAAF).

Source : Secrétariat d'État à l'Outre-mer, Office national des forêts (ONF), Insee, calculs Conseil économique, social et environnemental.

Fig. 98 : La zone économique exclusive (ZEE) de la France est multipliée par 30 grâce à l’Outre-mer

	ZEE (en km ²)	% du total
Antilles	138 000	1,35
Guadeloupe	86 000	0,84
Martinique	47 000	0,46
Saint Martin	4 000	0,04
Saint Barthélemy	1 000	0,01
St Pierre et Miquelon	10 000	0,10
Guyane	126 000	1,23
Pacifique	6 869 000	67,02
Nouvelle-Calédonie	1 364 000	13,31
Wallis-et-Futuna	266 000	2,60
Polynésie française	4 804 000	46,87
Clipperton	435 000	4,24
Réunion	323 000	3,15
Mayotte	62 000	0,60
Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)	2 372 000	23,14
Iles Eparses (*)	645 000	6,29
Kerguelen, Crozet, Amsterdam et St Paul	1 615 000	15,76
Terre Adélie (**)	112 000	1,09
Total ZEE Outre-mer	9 900 000	96,59
ZEE métropole	350 000	3,41
Total ZEE France	10 250 000	100,0

(*) : Bassas da India (ZEE : 124 00 km²), Europa (127 000 km²), Juan de Nova (61 000 km²), Archipel des Glorieuses (48 000 km²), Tromelin (285 000 km²). (**) : La Terre Adélie est soumise aux dispositions du Traité sur l’Antarctique (Washington, 1959) ratifié par la France et complété par le protocole relatif à la protection de l’environnement en Antarctique (Madrid, 1991).

La France arrive à la 2^{ème} place mondiale dans le classement des pays par la surface maritime sous leur juridiction (ZEE et eaux territoriales) avec 11 035 000 km² derrière les États-Unis (11 351 000 km²), devant l’Australie (8 148 000 km²) et la Russie (7 567 000 km²).

Source : Secrétariat d’État à l’Outre-mer, Institut français de recherche pour l’exploitation de la mer (Ifremer).

Mémento rapide

Les revenus en France	
SMIC horaire brut	8,82 euros
SMIC mensuel brut (sur la base de 35 heures)	1 337,73 euros
SMIC mensuel net (sur la base de 35 heures)	1 047,44 euros
Le revenu de solidarité active (RSA, remplace le RMI à compter du 1 ^{er} juin 2009) pour une personne seule	454,63 euros
Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA, ex-minimum vieillesse), montant mensuel maxi pour 1 personne	677,13 euros
Salaire mensuel net moyen (2006, ensemble des salariés)	1 476 euros
Salaire mensuel net médian (2006, y.c. alloc. Chômage)	1 408 euros
La France dans le monde	
Population de la France (2008)	63,8 millions
Population de la France (part dans la population de l’UE 27)	12,8 %
Population de la France (part dans la population mondiale)	1,0 %
Superficie de la France (métropole seulement)	543 965 km ²
Superficie totale de la France (métropole + DOM)	632 834 km ²
Superficie totale de la France (part dans l’UE 27)	12,5 %
Superficie totale de la France (part de la superficie mondiale)	0,4 %
PIB de la France (2007)	2 590 Mds \$
PIB de la France, 2007, en PPA	2 078 Mds \$
PIB de la France (part dans le PIB de l’UE 27), 2007	16,2 %
PIB de la France (part dans le PIB de l’UE 27), 2007, en PPA	14,0 %
PIB de la France (part dans le PIB mondial), 2007	4,7 %
PIB de la France (part dans le PIB mondial), 2007, en PPA	3,2 %
Montant des exportations de marchandises de la France et part dans le total mondial (2008)	609 Mds \$ (3,8 %)
Investissements directs étrangers en France (2008)	117,5 Mds \$
Investissements directs français à l’étranger (2008)	220,0 Mds \$
Les finances publiques	
Solde public (en euros), estimation 2009	- 141 milliards
Solde public (part dans le PIB), estimation 2009	8,2 %
Dette publique (part dans le PIB), estimation 2009	77,1 %
Les données mondiales	
Population mondiale (nombre de personnes en 2007)	6,671 milliards
PIB mondial (2007)	54 584 Mds \$
PIB mondial (2007), en PPA	64 910 Mds \$
Exportations mondiales de marchandises (2008)	16 127 Mds \$
Production de pétrole brut (en barils par jour, 2007)	73,3 millions
Instruments de mesure	
Baril de pétrole	159 litres
Boisseau de blé (États-Unis)	27,21 kg
Boisseau de maïs (États-Unis)	25,40 kg

Sites internet des sources utilisées

Monde

- Organisation des Nations Unies (Onu) : www.un.org
- Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) : www.undp.org
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation (FAO) : www.fao.org
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced) : www.unctad.org
- Fonds monétaire international (FMI) : www.imf.org
- Organisation mondiale du commerce (OMC) : www.wto.org
- Organisation mondiale de la santé (OMS) : www.who.int
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : www.oecd.org
- Réserve fédérale (Banque centrale des États-Unis) : www.federalreserve.gov

Europe

- Eurostat : epp.eurostat.ec.europa.eu
- Banque centrale européenne (BCE) : www.ecb.int

France

- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) : www.insee.fr
- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) : www.travail-solidarite.gouv.fr
- Banque de France : www.banque-france.fr
- Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic) : www.unedic.org
- Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) : www.ameli.fr
- Caisses d'allocations familiales (Caf) : www.caf.fr
- Ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr
- Commissariat général au développement durable, Service de l'observation et des statistiques (SOeS) : www.statistiques.equipement.gouv.fr
- Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : www.ademe.fr
- Secrétariat d'État à l'Outre-mer : www.outre-mer.gouv.fr
- Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) : www.ifremer.fr
- Office national des forêts (ONF) : www.onf.fr
- Institut national d'études démographiques (Ined) : www.ined.fr
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) : www.apca.chambagri.fr
- Centre d'observation économique et de recherche pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises (COE-Rexecode) : www.coe-rexecode.fr
- Réseau d'alerte sur les inégalités : www.bip40.org